



RECENSEMENT DES INITIATIVES FAVORISANT L'EMPLOI DANS LE SECTEUR NUMÉRIQUE EN LOIR-ET-CHER



Édito

Le numérique a profondément impacté notre société en modifiant le fonctionnement des entreprises autant que notre quotidien. C'est un domaine en perpétuelle évolution, où les innovations constantes, en terme technologique ou d'usage, font émerger de nouveaux besoins en formation et recrutement.

Dans ce contexte, la Maison de l'Emploi du Blaisois et l'Observatoire de l'Économie et des Territoires se sont associés pour mener en 2017 une première étude sur l'écosystème numérique blaisois. Celle-ci a été riche en enseignements, révélant les difficultés des entreprises locales de l'industrie numérique à recruter mais aussi à évaluer leurs besoins en ressources qualifiées. Elle a également pointé l'existence d'une grande diversité d'initiatives pour tenter d'y remédier, souvent méconnues, et au final très peu coordonnées.

D'où la création de ce document dont l'ambition est de faire le pont entre les publics, les entreprises et les acteurs impliqués dans cette filière.

Cet outil de référence dresse un état des lieux détaillé et panoramique des actions et formations locales engagées par les différents prescripteurs pour favoriser l'emploi et l'attractivité des métiers du numérique dans le Loir-et-Cher. Cette mise

en visibilité s'opère en 5 axes : acculturation, formations, insertion, mise en réseau et développement des acteurs.

Ce guide a été conçu pour intéresser le plus grand nombre, et particulièrement ceux qui se posent des questions, ceux qui, tentés par ce secteur d'activité, ne savent pas encore comment s'orienter et choisir, et les entreprises du secteur à la recherche de nouveaux profils. Tous y trouveront des pistes à explorer et des contacts utiles.

Nous espérons que ce recueil pourra contribuer à faire naître de nouvelles vocations, qu'il facilitera l'accès de futurs talents à ces nouveaux et passionnants métiers, et aidera les entreprises à pourvoir le vivier d'emplois qu'elles proposent.

Un grand merci à tous celles et ceux qui ont contribué à ce recensement d'initiatives, dont le foisonnement témoigne du dynamisme de notre département pour s'emparer des opportunités que porte le numérique !

Benjamin VETELE

Président

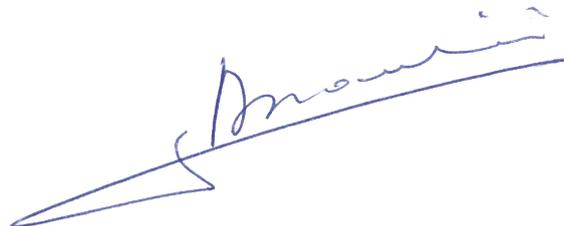
Maison de l'Emploi du Blaisois

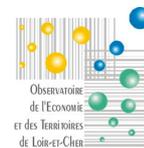


Jean-Luc BROUTIN

Président

Observatoire de l'Économie et des
Territoires





RECENSEMENT DES INITIATIVES FAVORISANT L'EMPLOI DANS LE SECTEUR NUMÉRIQUE EN LOIR-ET-CHER

Panorama au 30 octobre 2019

Sommaire

Méthodologie	4
Synthèse de l'enquête	5
Fiches descriptives :	
ACCULTURATION	
Initiation aux pratiques.....	13
Promotion des métiers.....	49
FORMATION	
Guides.....	77
Formations.....	83
Valorisation des compétences.....	141
INSERTION	
Outils de recherche d'emploi.....	146
MISE EN RESEAU	
Mise en réseau / Réflexivité.....	155
DEVELOPPEMENT DES ACTEURS	
Équipement et financement des acteurs.....	167
Accompagnement des usages.....	181
Table des matières.....	189
Cartographie des initiatives.....	annexe



Une démarche inductive

La démarche de l'enquête est inductive, c'est-à-dire qu'elle consiste en premier lieu à recenser toutes les initiatives s'inscrivant dans la problématique, pour ensuite les classer en fonction des grands thèmes qui pourraient se dégager.

Les indicateurs retenus

Chaque initiative recensée a fait l'objet de la rédaction d'une fiche renseignant plusieurs types d'informations : l'objectif de l'initiative, le public visé, le principe de l'action (résumé de l'action), le contexte dans lequel elle s'inscrit, le déroulement de l'action, les résultats obtenus, les perspectives souhaitées ou prévues par les organisateurs, l'identité du porteur de projet, les partenaires techniques, les partenaires financiers, le budget de fonctionnement, les dates de début et de fin de l'action. Il s'agissait également de connaître la façon dont ces actions étaient préparées, sur la base de quelle régularité, avec quels partenaires et combien de temps à l'avance.

Le recensement des initiatives

56 personnes ont été interrogées par téléphone ou en face-à-face entre le 16 septembre 2019 et le 31 octobre 2019.

La cartographie des initiatives

90 initiatives ont été recensées. Elles ont ensuite été classées en fonction du type d'objectif poursuivi.

5 grands types d'initiatives se sont dégagés.

Le premier a pour objectif l'« **Acculturation** » et se décompose en deux catégories : l'initiation aux pratiques (c'est-à-dire toutes les actions ouvertes au public permettant la socialisation aux usages du numérique) et la promotion des métiers (événements ouverts au public permettant de

connaître les différents métiers du secteur).

Le deuxième type intitulé « **Formations** » se décompose également en deux catégories : d'une part, les formations et les guides d'explication des métiers, et d'autre part, les dispositifs de valorisation des compétences extracurriculaires.

Le troisième type d'initiatives est constitué des « **Outils de recherche d'emploi** » (sites et moteurs de recherche sur Internet).

Le quatrième type est constitué des dispositifs ayant pour objectif la « **Mise en réseau** » des acteurs. Il s'agit de dispositifs ou d'actions permettant de mettre en lien les différents mondes professionnels (entreprises, institutions, établissements de formation, etc.), afin de favoriser l'intercompréhension et la réflexivité.

Enfin, le cinquième type d'initiatives a pour objectif le « **Développement des acteurs** » au sens large et se décompose en deux catégories : d'une part, les dispositifs d'aide à l'équipement et au financement des acteurs, et d'autre part, les dispositifs d'accompagnement des usages, c'est-à-dire ceux qui ont pour objet d'accompagner des professionnels ou des utilisateurs déjà équipés en outils et solutions numériques.

Un classement avant tout heuristique

Comme toute classification, celle-ci comporte une part d'arbitraire puisque **de nombreux dispositifs relèvent de plusieurs thématiques à la fois**. Il faut noter également la présence d'initiatives qui ne se situent pas dans le Loir-et-Cher mais qui constituent des éléments phares du dispositif d'animation du secteur numérique dans la région Centre Val-de-Loire, ou sont directement liés à la problématique des métiers en tension du numérique.

Le recensement des initiatives favorisant l'emploi dans le secteur numérique

Le contexte

Le recensement des initiatives en matière d'emploi dans le secteur numérique blésois s'inscrit dans le cadre d'un partenariat associant Delphi Technologies, la Maison de l'emploi du Blaisois et l'Observatoire de l'économie et des territoires ayant abouti en juin 2018 à la publication d'une étude intitulée : « L'écosystème blésois du numérique vu au travers de 20 témoignages ». Cette étude avait mis en lumière le fait que **les entreprises ont de grandes difficultés à recruter sur certains métiers**, comme celui d'ingénieur de la donnée, d'analyste fonctionnel, d'ingénieur réseaux ou encore d'ingénieur système. Plusieurs directions avaient été proposées pour remédier à ce phénomène : sensibiliser les jeunes, former les enseignants et les conseillers d'orientation, ou encore renforcer les liens entre les entreprises et les établissements de formation. **Une des solutions proposées consistait aussi à apporter une vision claire des acteurs impliqués dans cette problématique.** C'est la raison pour laquelle la Maison de l'emploi du Blaisois et l'Observatoire de l'économie et des territoires ont décidé de procéder à un **recensement des initiatives et des acteurs qui, de près ou de loin, favorisent l'emploi et l'attractivité des métiers dits du numérique¹ dans le Loir-et-Cher, avec une attention particulière au territoire de Blois-Agglopolys.** Il s'agit de repérer « qui fait quoi », afin d'assurer une meilleure visibilité aux différentes initiatives.

Pourquoi est-il difficile de définir les besoins du secteur ?

La promotion des métiers du numérique semble *a priori* difficile car **les entreprises elles-mêmes éprouvent des difficultés à évaluer leurs propres besoins à court et à moyen terme.** Non seulement les produits et les technologies évoluent vite, mais comme pour tous les secteurs de la société,

l'utilisation du numérique transforme les stratégies de développement des entreprises, l'organisation du travail elle-même et les types de compétences mobilisées dans l'activité.

Cette difficulté à lire les besoins du « secteur » est aussi liée à la difficulté de définir les contours mêmes du secteur, qui font justement l'objet d'interrogations. La filière représente-t-elle 450 000, 800 000 emplois ? Doit-on comptabiliser plus largement les professions dont l'utilisation des logiciels et des outils informatiques constitue un cœur de métier ?

« On n'a pas été invité au Colloque sur le numérique, car on n'a pas pensé à nous ! On ne nous associe pas forcément au numérique. C'est vrai que nos étudiants ne font pas de développement, mais on est quand même labellisé Grande école du numérique ! »



Le besoin et la difficulté à lire les contours du secteur, la pluralité même des définitions possibles du secteur indiquent que cette définition constitue un enjeu stratégique important pour un nombre croissant d'acteurs, à mesure qu'ils intègrent les technologies dans leur travail et que celles-ci deviennent un enjeu ou un cœur de métier pour leur propre activité. La croyance selon laquelle tous les secteurs de la société seront à terme « connectés au réseau » ou « ne pourront plus travailler sans l'Outil numérique » s'accompagne logiquement d'une injonction à se poser en prescripteur des besoins du secteur numérique, d'où la tension qui entoure la définition de ce secteur et la mobilisation qu'il suscite.

1 Les métiers du secteur numérique relèvent des codes NAF suivants : 2611Z, 2612Z, 2620Z, 2630Z, 2640Z, 2651A, 2680Z, 2731Z, 2732Z, 4222Z, 4651Z, 4652Z, 4741Z, 4742Z, 4743Z, 4763Z, 5811Z, 5812Z, 5813Z, 5814Z, 589Z, 5821Z, 5829A, 5829B, 5829C, 5911A, 5911B, 5911C, 5912Z, 5913A, 5913B, 5914Z, 5920Z, 6010Z, 6020A, 6020B, 6110Z, 6120Z, 6130Z, 6190Z, 6201Z, 6202A, 6202B, 6203Z, 6209Z, 6311Z, 6312Z, 6391Z, 6399Z, 7722Z, 7733Z, 9511Z, 9512Z.

Une mobilisation large autour du numérique

La promotion des métiers du numérique est dynamique et multiforme :

De fait, on note un certain dynamisme pour promouvoir les métiers du secteur numérique dans le Loir-et-Cher auprès du grand public. Au moins 2 événements importants sont organisés par an pour mettre directement en avant les métiers du numérique et les entreprises du département auprès du grand public : le **Colloque sur le numérique** et les **Human Tech Days**, sans compter les événements plus généralistes ou les forums pour l'emploi qui peuvent réserver, comme pour la Nuit de l'Orientation, une place de choix à l'univers numérique. **Les portes ouvertes des centres de formation et des établissements d'enseignement supérieur, les conférences ouvertes au public et les soirées de remise de diplôme permettent également de présenter concrètement le contenu des métiers.** Il faut aussi noter l'existence de nombreux événements ponctuels, comme la Semaine du numérique en Loir-et-Cher qui a été un événement unique (en 2018), mais dont une partie des organisateurs poursuit l'action sous une autre forme, à travers **le Bus numérique et le village numérique**, un événement de rencontres sur trois jours adossé à une opération nationale de la MAIF (du 2 au 4 décembre 2019). **D'autres événements nationaux trouvent également des relais sur le plan local**, comme la Semaine nationale des métiers du numérique organisée par Pôle emploi (du 25 février au 1^{er} mars 2019) et la Semaine de l'Industrie (du 18 au 24 mars 2019). Le fait qu'une nouvelle catégorie « Top de l'économie numérique » ait été créée en 2018 par le Top des entreprises organisé par La Nouvelle République symbolise en quelque sorte la reconnaissance du poids et de la structuration d'un secteur numérique dans l'économie locale.

Elle s'appuie sur un réseau culturel dense...

Sur le territoire du Blaisois, **cette promotion des métiers s'appuie sur un réseau dense d'institutions et d'associations culturelles dotées d'espaces multimédia** et qui réalisent, dans le cadre de leurs propres activités, de nombreuses actions de sensibilisation à l'univers numérique. Même si leur objectif premier n'est pas forcément de former de futurs informaticiens, **ce sont précisément ces types de dispositifs de socialisation qui contribuent sur le long terme à créer le vivier d'individus qui va se professionnaliser par la suite dans ces métiers.**

Entre les Coding goûters, les Startup Teens, les activités de la Maison de Bégon, du Bureau information jeunesse ou encore des espaces numériques des bibliothèques, les initiatives sont nombreuses pour sensibiliser le public, et le cas échéant, l'orienter vers un parcours de professionnalisation.

...sur des formations compétitives et de nombreux dispositifs d'insertion professionnelle :

L'offre de formation aux métiers du numérique est importante sur Blois et balaise plusieurs types de métiers allant de l'utilisation de base des outils informatiques jusqu'aux masters en informatique, au doctorat, en passant par plusieurs titres professionnels. **Plusieurs formations se sont récemment ouvertes à l'alternance** : le master Big data du département informatique de l'antenne universitaire de Blois (en septembre 2020) et le bachelor Infographiste DA print & web de l'école ETIC (en septembre 2019). En mars 2020, ETIC proposera aussi 9 nouveaux modules en formation continue pour maîtriser les logiciels Photoshop, InDesign ou encore Blender 3D.

Des démarches sont également initiées pour valoriser les compétences extracurriculaires avec les Badges numériques et l'opération « Badgeons le 41 ».

Certaines initiatives permettent de clarifier l'offre de formation du territoire. Ainsi, **le Parcours numérique blaisois**, un schéma recensant toutes les formations avant BAC + 3 dispensées sur le territoire, permet par exemple aux conseillers d'orientation de mieux comprendre les différents métiers accessibles à l'issue de chaque étape de qualification, et de mieux orienter les parcours.

On peut noter aussi l'existence du site Internet Job41 qui, bien qu'il ne s'adresse pas particulièrement aux métiers du numérique, constitue une initiative qui vient s'ajouter aux dispositifs existants pour chercher un emploi ou sécuriser des parcours professionnels.

Une mobilisation parfois problématique

Des dispositifs de promotion sont-ils sous-exploités ?

Certains dispositifs de promotion des métiers auprès des scolaires font localement l'objet d'un **sous-investissement de la part des entreprises**, comme **les conseillers entreprise à l'école** (aucun référent du secteur n'a été nommé dans le département du Loir-et-Cher faute de trouver des volontaires) ou **l'accueil de stagiaires** en entreprise :



« Il faut inciter les entreprises du numérique à proposer des stages en 3ème car elles ne le font pas ! »



« Il faut des forums pour l'emploi au cours desquels des étudiants viennent parler aux collégiens pour les inciter à s'orienter vers ces métiers, et non pas que des « adultes » venant des entreprises, car les étudiants parlent le même langage que les plus petits. »

Certaines initiatives effectuées par le Syntec numérique se concentrent dans les grandes villes régionales. Ainsi par exemple, en 2018, le « Syntec numérique Tour » a visité la région Centre Val-de-Loire, mais n'est allé qu'à Orléans et à Tours. En 2019, il n'a fait escale que dans la ville d'Orléans.

D'autres manquent de coordination :



« On a fait deux réunions sur le même sujet à Orléans, l'une le 17 octobre 2019 avec le « Séminaire intelligence artificielle et électronique embarquée » et l'autre le 18 octobre 2019 avec le « Syntec numérique Tour ». Je pense que même une personne intéressée par le sujet ne viendrait pas aux deux événements. »



« Le département informatique de l'Université a fait la « Journée du décisionnel » en 2015 avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Loir-et-Cher, mais on n'a pas eu beaucoup de public car on manque de contacts pour médiatiser l'événement. La Chambre de Commerce de Touraine a voulu reprendre la main mais finalement l'opération n'a pas été reconduite. »

Certaines initiatives rencontrent un succès important auprès de leur public et ont été jugées très positivement par l'ensemble des personnes interrogées, mais reposent bien souvent sur **le bénévolat des organisateurs ce qui met en doute leur pérennisation malgré la mobilisation qu'elles**

suscitent. Ainsi, la programmation des Conférences Meetup INSA et des Coding goûters est en suspens depuis quelques mois car leurs organisateurs se sont investis dans d'autres projets.

Certains événements ne sont pas ouverts au public faute de disposer de quelques centaines d'euros pour financer le dispositif de sécurité des locaux permettant d'obtenir les autorisations nécessaires.

« La loi sur l'état d'urgence nous empêche d'ouvrir la soirée LAN Party (jeux en réseau) au grand public et d'en faire la promotion. Du coup, cet événement n'est accessible qu'aux étudiants de l'INSA car il nous manque 400 euros pour le rendre public. »



« Le Concours de robotique que l'on organise à l'INSA à Blois n'est pas ouvert au public alors qu'on participe tous les ans à la Coupe de France de robotique. »



Plusieurs initiatives répondant très directement à la problématique de l'attractivité des métiers en tension nécessitent donc de trouver leur modèle économique pour s'ancre durablement dans le territoire.

Les métiers sont-ils en tension ou trop attractifs ?

Le master informatique de l'antenne universitaire de Blois forme à des métiers en tension du secteur numérique mais limite les places faute de personnel alors que les effectifs sont en hausse de 30% cette année (830 candidatures pour 31 étudiants en master 2 Big Data Management Analytics). Depuis 3 ans, l'IUT de Blois reçoit quant à lui 1 400 candidatures pour 70 places disponibles chaque année.

« Puisque nous faisons le plein, nous ne sommes donc pas forcément incités à communiquer davantage sur nos formations, d'autant que nous n'en aurions pas le temps, faute de personnel. **Les métiers numériques attirent, mais on est limité par les effectifs d'enseignants.** »



On considère qu'il faudrait recruter entre 2 et 10 enseignants supplémentaires au département informatique, ne serait-ce que pour assurer normalement les heures d'enseignement. Ce personnel supplémentaire permettrait de démarcher des partenaires, de monter des dossiers de subventions, d'accroître la qualité de la formation,

ou encore de libérer du temps pour nouer des alliances en vue de négocier des postes au Conseil de l'Université de Tours.

« J'ai du mal à trouver des entreprises pour accueillir des étudiants en alternance en deuxième année de DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet. »

« Je cherche des partenaires locaux, en particulier des collectivités locales, pour nous donner de la donnée anonymisée brute afin que nos élèves travaillent dessus. On a besoin de partenaires locaux aussi pour qu'ils expliquent le métier pour lequel ces données sont faites. On cherche toujours plus d'intervenants extérieurs, en particulier provenant des collectivités locales. » (Département informatique de l'antenne universitaire de Blois).

Ce manque de temps empêche également de se consacrer davantage à la promotion du département auprès du public :

« Avec l'arrêt du master en 2017, décidé par Tours qui voulait qu'on réduise la voilure, on a perdu un poste de secrétaire qui nous aidait notamment à faire la promotion des « Apéros'Info », un événement de vulgarisation de la recherche. On aimerait bien avoir des relais sur ces événements. »

Un sentiment de méconnaissance mutuelle :

Même si les relations entre les acteurs ne sont pas absentes, **la spécialisation des mondes professionnels engendre un sentiment de méconnaissance mutuelle et de cloisonnement.** Certaines entreprises ne semblent pas connaître les offres de service proposées par le tissu local, certains centres de formation cherchent à connaître le besoin des entreprises avant d'ouvrir de nouvelles formations précisément axées autour des métiers en tension, pendant que des chercheurs du département informatique déplorent quant à eux que ce sont leurs propres prévisions du secteur qui ne sont pas assez entendues par les entreprises.

La méconnaissance des offres de service conduit parfois à des aberrations économiques :

« Comment cela se fait-il que nos salles soient entièrement louées par des grands groupes du Loir-et-Cher qui viennent assister à des formations dispensées par des formateurs d'Alsace, de Paris ou de Clermont-Ferrand, alors que des boîtes locales savent faire cela ? **Pourquoi des entreprises du Loir-et-Cher font-elles appel à des entreprises situées**

en dehors du Loir-et-Cher ? »

Des entreprises gagneraient-elles à travailler davantage leur référencement sur Internet ?

« Il existe des formations simples de quelques heures pour savoir communiquer efficacement sur Internet. Certaines entreprises ne savent pas créer leur fiche « Google Mybusiness », alors que c'est gratuit et redoutable : 80% des gens qui nous appellent viennent par l'intermédiaire de notre fiche Google. »

La difficulté de circulation de l'information et les échanges entre les différents mondes sont parfois le fait de la concurrence à laquelle se livrent les acteurs ; **on ne peut s'étonner d'un manque de coordination de la part d'acteurs qui s'affrontent.** Ainsi par exemple, les centres de formation n'ont pas intérêt à se lancer par eux-mêmes dans une démarche d'inscription à un répertoire commun des formations, car chacun mise sur sa propre capacité à communiquer et à se constituer un réseau de clientèle.

« On a besoin de se rencontrer. »

Pour autant, **le besoin de mise en relation interprofessionnelle a été exprimé par une grande partie des acteurs interrogés :**

« Il manque un lieu d'échanges dans le cadre duquel on pourrait discuter, partager des informations. Sans se substituer aux structures existantes, on pourrait faire un vivier d'idées informel pour structurer les idées et les actions au niveau départemental. Un espace informel de « remue-méninges » avait été imaginé par Patrice Martin-Lalande, mais le projet n'a pas été repris après son départ. »

Quelques initiatives pour favoriser les échanges interprofessionnels existent, comme la journée « ESI on parlait enseignement supérieur aux entreprises » organisée à Blois. Une autre journée comparable est organisée, mais à Orléans : le « Séminaire de l'intelligence artificielle et électronique embarquée ».

Cette mise en relation pourrait également prendre la forme de collaborations communes à l'organisation de certains événements, comme des colloques ou des forums pour l'emploi. **Certaines opérations menées avec des entreprises pourraient associer des collectivités locales pour renforcer leur dimension.**

Le travail de veille effectué par la Maison de l'emploi du Blaisois et l'Observatoire de l'économie et des territoires, ainsi que les différentes études réalisées sur le secteur contribuent aussi à mettre en lien les différents types d'acteurs.

Des rationalités qui entrent parfois en contradiction :

Comme nous venons de le voir, la mobilisation autour du numérique est le fait de nombreux types d'acteurs différents qui revendiquent tous à des degrés divers leur légitimité à dire ce dont le secteur a besoin. Ainsi, **la pluralité des rationalités qui s'investissent dans l'animation du secteur numérique conduit parfois à des confrontations d'intérêts.**



« S'agit-il de promouvoir les métiers ou sa propre entreprise ? »

« Les TPE-PME ont besoin de formations de base d'initiation à la compréhension de leurs besoins, pas d'une solution clef en main, et encore moins de quelque chose proposé par quelqu'un qui a un intérêt à vendre du matériel informatique. »

Parfois, c'est la diversité des missions d'un même dispositif qui semble poser problème et nécessiter des clarifications de la part du porteur de projet.

« Beaucoup de responsables de tiers lieux sont en souffrance car on leur demande beaucoup sans objectifs très clairs : création d'emploi ? rentabilité des locaux ? accès à la culture pour les habitants ? objectif de rayonnement et de lobbying politique ? **Il faut que le politique tranche entre les différents objectifs assignés à cette structure pour renforcer son efficacité.** »

Personnes contactées ou rencontrées

- Magalie Arcent, Cheffe de projet JobTouraine.fr
- Pierre Arnoult-Larroche, Conseiller formation – responsable relations entreprises, CEFIM Tours
- Jean-Marc Aafort, Responsable Performance industrielle, Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher
- Stefanni Bardoux, Enseignante en communication, ETIC Arts appliqués & Design graphique
- Franck Bataille, Membre du bureau de l'association Loir-et-Cher-Tech
- Catherine Beauvallet, Directrice pédagogique, ETIC Arts appliqués & Design graphique
- Rachid Belarbi, Chargé de projet au service jeunesse de la Ville de Blois
- M. Benzano, Formateur BGE ISMER Loir-et-Cher
- Victoria Bletry, Campus Manager, Wild Code School Orléans
- Matthieu Blin, Responsable service aménagement, Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher
- Aurélien Boissel, Président du club robotique de l'INSA
- Stany Bomet, Médiateur de ressources et de services, Atelier Canopé 41
- Sabrina Bouillault, Coordinatrice Antenne Loir-et-Cher, Dev'up
- Simon Bouret, Référent service civique et D-Codeurs, Ligue de l'enseignement du Loir-et-Cher
- Akli Brahimi, Président de Néolink
- Marc Candéla, Président de l'Union Départementale du Loir-et-Cher, Confédération des petites et moyennes entreprises
- Valérie Chesneau, Responsable administratif, Maison de la BD
- Céline Chabod, Conseillère emploi formation, AFPI Centre Val-de-Loire
- Jérémy Chichery, Chargé de mission Antenne Loir-et-Cher, Dev'up
- Solène Chouk, Animatrice Informatrice Jeunesse, Bureau information jeunesse de Blois
- Charlotte Couffrant, Directrice du projet Job41, Direction de l'insertion et de l'action sociale, Conseil départemental de Loir-et-Cher
- Brigitte d'Hardemare, Responsable du centre de formation IFC La Providence
- Olympe Deroubaix, Campus Manager, Wild Code School Tours
- Kenzy Djelil, Référent multimédia, Maison de Bégon
- Jessica Dutour, Référente Micro-Folie Blois, Maison de Bégon
- Christian François, Responsable de l'organisation des rencontres de l'apprentissage universitaire, CFA des Universités Centre Val-de-Loire
- Isabelle Freundlieb, Directrice de l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail Centre Val-de-Loire
- Emmanuel Goudot, Animateur du FabLab Robert-Houdin à Blois
- Karine Gourault, Déléguée générale du Mouvement des entreprises de France du Loir-et-Cher, Directrice Entreprise & Formation 41
- Pascal Grégoire, Coordinateur régional du Syntec numérique pour la région Centre Val-de-Loire
- Lionel Henry, Directeur de l'Observatoire de l'économie et des territoires
- Olivier Jouin, Directeur du GIP Recia
- Nicolas Labroche, Responsable des Masters informatique, université de Tours, antenne de Blois

- Julien Lasserre, Chef du département Métiers du Multimédia et de l'Internet de l'IUT de Blois
- Valérie Lecomte, Directrice d'agence, Pôle Emploi
- Franck Le Gargasson, Chargé de développement, Chambre des métiers et de l'Artisanat du Loir-et-Cher
- Denis Leprat, Conseiller Commerces et Services et responsable Espace Création, Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher
- Séverine Le Jannou, GEIQ 41
- Sandra Maillard, Conseillère appui au développement des entreprises et des territoires, Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher
- Emilie Marmion, Responsable de site, Le Lab d'Agglopolys
- Clothilde Massari, Directrice des grands événements de la Nouvelle République
- Céline Ménéghin, Directrice adjointe de la lecture publique, Conseil départemental de Loir-et-Cher
- Mathieu Muselet, Directeur de la Ligue de l'enseignement d'Indre-et-Loire, Délégué au numérique
- Samantha Pallot, Directrice de projet, Mission stratégie, innovation et tourisme, Conseil départemental de Loir-et-Cher
- Corinne Pauly, Chargée de mission Dev'Up Indre-et-Loire
- Alexandre Penneroux, Responsable des Relations Entreprises et Collectivités, INSA Centre Val-de-Loire
- Veronika Peralta, Responsable du Master 1 informatique, université de Tours, antenne de Blois
- Mélanie Pothain, Cheffe de projet, Direction des systèmes d'information, Conseil départemental de Loir-et-Cher
- Christine Pottier, Responsable communication, Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher
- Sylvia Sanchez, Directrice de la Maison de l'emploi du Blaisois
- Marina Van Den Broucque, Conseil départemental de Loir-et-Cher
- Vanessa Vanier, Présidente de l'association Blogul
- Thomas Vérin, Organisateur de soirées jeux vidéo en réseau à l'INSA (LAN Party)
- Samuel Volet, Chargé de mission géomatique, GIP Recia
- Thomas Tran Van, Directeur de projet Tourisme et numérique, Conseil départemental du Loir-et-Cher
- Noémie Wartelle, Coordinatrice départementale des Promeneurs du Net, Bureau d'information jeunesse de Blois

FICHES DESCRIPTIVES

ACCULTURATION :

Initiatives permettant de s'initier aux outils et aux pratiques numériques.



1. Les coding goûters
2. Startup weekend
3. Les startup teens 41
4. Startup kids
5. Créathon
6. Fablab robert-houdin
7. Micro-folie
8. Espaces publics numériques labellisés webocentre
9. Espace numérique de la Maison de Bégon
10. Espace multimedia du point information médiation multiservices (pimms)
11. Espace multimédia de l'espace quinière
12. Espace multimédia du bureau information jeunesse (bij)
13. Cours de BD et d'animation numériques
14. Vagabondag(e)s
15. Tablettes sqool
16. D-clics numériques
17. Promeneurs du net
18. «Le vrai du faux» : outil d'éducation aux médias
19. D-codeurs
20. Blogul

LES CODING GOÛTERS



Objectifs

Initier le public au codage informatique pour créer des jeux vidéo ou fabriquer des robots.

Public cible

Enfants et adolescents de 7 à 15 ans, ainsi que leurs accompagnateurs.

Principe

Chaque participant, accompagné d'un adulte, vient avec son ordinateur et son goûter pour s'initier au codage informatique. Le public est encadré par les bénévoles de l'association Loir-et-Cher-Tech.

Contexte

Dans le cadre de son activité de sensibilisation du public aux enjeux et aux perspectives de l'économie numérique, l'association Loir-et-Cher-Tech a mis en place depuis 2015 les « Coding goûters » pour permettre aux enfants et à leurs accompagnateurs de se familiariser avec le codage informatique.

Déroulement de l'action

Chaque enfant, accompagné par un adulte, apporte son goûter et son propre ordinateur. Les bénévoles de l'association donnent des idées de projets et initient le public au langage de codage Scratch et à quelques notions de mathématiques, en utilisant notamment des livrets, des jeux de cartes, des Lego ou encore le kit Makey Makey. D'une durée de 2h30, l'activité a lieu un samedi par mois et se tient dans les locaux du Lab d'Agglopolys situés 3 rue Roland Garros à Blois.

20 places disponibles. Les candidats s'inscrivent sur une plateforme numérique. En cas de désistement d'un candidat, cette plateforme permet de contacter les personnes inscrites sur la liste d'attente. L'événement est gratuit pour les participants.

Résultats obtenus

Les Coding goûters font en général salle comble d'octobre à mai. La période estivale est plus calme car les enfants sont soit pris dans des compétitions sportives ou culturelles, soit partis en vacances. Le mois de septembre est également creux car les enfants sont pris dans le rythme de la rentrée scolaire.

Perspectives

L'association cherche à recruter de nouveaux bénévoles et à consolider son équipe qui est régulièrement renouvelée.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Loir-et-Cher-Tech.

Partenaires techniques :

INSA, Agglopolys, Conseil départemental du Loir-et-Cher.

Partenaires financiers :

Aucun.

Budget de fonctionnement :

Aucun (bénévolat).

Date de début de l'action :

2015.

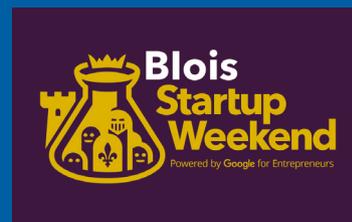
Pour en savoir plus :

www.loiretchertech.fr/page/328963-coding-gouters ; <https://www.facebook.com/loiretchertech/>

Contact

Franck Bataille,
Membre du bureau de
l'association Loir-et-Cher-Tech,
franck@loiretchertech.fr,
06.75.20.99.19.

STARTUP WEEKEND



Objectifs

Développer l'esprit d'entreprise et créer des liens professionnels.

Public cible

Tout public.

Principe

Après avoir identifié une idée et fédéré une équipe autour de celle-ci, les participants travaillent ensemble dans le but de restituer un prototype ou une présentation détaillée de leur modèle devant un jury en fin de week-end. Il s'agit, en 54 heures, de passer par toutes les étapes de la création d'entreprise, depuis la conceptualisation de l'idée jusqu'à sa concrétisation en projet.

Contexte

Startup Weekend est un événement initié aux Etats-Unis en 2007 et qui s'est exporté en France en 2010. Cette franchise internationale, portée par Google entrepreneurs et Techstars, est organisée dans le département du Loir-et-Cher depuis 2017 par les bénévoles de l'association Loir-et-Cher-Tech. L'événement a lieu dans les locaux de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) situés 3 rue de la Chocolaterie à Blois.

Déroulement de l'action

Le vendredi soir, les participants qui le souhaitent présentent leur idée à l'assemblée. Ils ont une minute pour convaincre que leur idée mérite d'être creusée, peaufinée, confrontée à la réalité des clients et des chiffres pendant les 54 heures qui s'annoncent. Une dizaine ou une douzaine de projets sont choisis. Chaque porteur de projet va à la rencontre des participants pour constituer son équipe. Les équipes travaillent le samedi et le dimanche pour explorer tous les aspects techniques et économiques du projet, confronter leur modèle économique à l'opinion de leurs mentors et sonder leurs premiers clients. Les projets sont évalués le dimanche soir par un jury composé d'entrepreneurs et d'élus engagés dans le secteur numérique.

Chaque participant doit s'acquitter de la somme de 65€ (quelques billets « Early Bird » sont en vente à 45€ lorsqu'ils sont commandés jusqu'à 1 mois en avance).

Les organisateurs de l'événement se rencontrent environ 4 mois à l'avance et se répartissent les tâches pour chercher les partenariats, réserver les salles, valider les dates, ou encore commander de la nourriture.

Résultats obtenus

Le public est composé à 80% d'étudiants et à 20% d'individus issus des rangs des partenaires techniques ou financiers de l'événement. Quelques personnes en réorientation professionnelle viennent aussi participer et profiter du réseau pour lancer leur entreprise. En règle générale, 1 entreprise est créée sur les 6 à 8 projets présentés devant le jury à l'issue de chaque édition. On a compté 60 participants en 2017, 60 en 2018, 70 en 2019.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Loir-et-Cher-Tech.

Partenaires techniques :

Loir-et-Cher-Tech, Institut national des sciences appliquées Centre Val-de-Loire, Agglopolys, Université de Tours, Ecole du paysage, Conseil départemental de Loir-et-Cher, StickerGiant, Région Centre Val-de-Loire, FabLab Robert Houdin, Aïda – Foodtruck Gastronomie Levantine, Le Shelby, Pizz' à Gogo, Boulangerie Alliol, France Terroir Blois, Wazashirt, Le Fournil de Lola, LSDH.

Partenaires financiers :

Loir-et-Cher-Tech, Institut national des sciences appliquées Centre Val-de-Loire, Université de Tours, Ecole du paysage, Agglopolys, Conseil départemental de Loir-et-Cher, Région Centre Val-de-Loire, Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher, Groupama Paris-Val-de-Loire, Pepite Centre Val-de-Loire, Neolink, Fidal-Société d'Avocats, Orange, Auchan (Vineuil), EDF, ORCOM Blois, Medef Loir-et-Cher, My Arcade France, Réseau entreprendre, Ageona, Caisse d'épargne Loire-Centre, Protection 24, Val-de-Loire Fibre, Banque populaire Val de France, Saymtech, Innopublica, La Nouvelle République.

Budget de fonctionnement :

Entre 10 000 et 15 000 €.

Date de début de l'action :

Mars 2017.

Pour en savoir plus :

www.loiretchertech.fr

www.facebook.com/loiretchertech

Contact

Franck Bataille,
Membre du bureau de l'association
Loir-et-Cher-Tech,
franck@loiretchertech.fr,
06.75.20.99.19.

LES STARTUP TEENS 41



Objectifs

Développer l'esprit d'entreprise des jeunes mineurs, le goût du travail et la créativité autour d'un projet.

Apprendre à argumenter et à structurer un discours.

Découvrir des outils numériques et apprendre à les utiliser.

Prendre confiance en soi.

Public cible

Enfants de 10 à 13 ans (enfants inscrits au collège en 5ème et 4ème).

Principe

Après avoir identifié une idée et fédéré une équipe autour de celle-ci, les participants travaillent ensemble dans le but de restituer un prototype ou une présentation détaillée de leur modèle devant un jury en fin de journée. Il s'agit, le temps d'une journée, de passer par toutes les étapes de la création d'entreprise, depuis la conceptualisation de l'idée jusqu'à sa concrétisation en projet.

Contexte

Startup Teens 41 est un évènement calqué sur les Startup weekend, un évènement initié aux Etats-Unis en 2007 par Google entrepreneurs et Techstars. La première Startup Teens 41 a été organisée dans le département du Loir-et-Cher le 15 décembre 2018 par les bénévoles de l'association Loir-et-Cher-Tech. L'évènement a eu lieu dans les locaux du Conseil départemental de Loir-et-Cher situés Place de la République à Blois.

Déroulement de l'action

Le matin, les participants qui le souhaitent présentent à l'assemblée leur idée de produit ou de service d'entreprise. Après vote, six projets sont choisis. Chaque porteur de projet va à la rencontre des participants pour constituer son équipe. Les équipes aidées par des mentors travaillent toute la journée pour explorer tous les aspects techniques et économiques du projet. 7 adultes sont chargés d'encadrer le travail des jeunes : 2 du Conseil départemental du Loir-et-Cher et 5 de l'association Loir-et-Cher-Tech. Les projets sont évalués le soir par un jury composé de 5 personnes : 2 chefs d'entreprise, 1 élu, 1 enseignante et 1 bibliothécaire.

L'évènement est gratuit pour les participants. Tous les projets sont récompensés par des prix, différents pour chacun d'entre eux, en fonction des compétences démontrées : viabilité du projet, éloquence de la présentation, originalité ou encore design.

Pour préparer l'évènement, les organisateurs des Startup Teens 41 commencent à se réunir environ 6 mois à l'avance pour fixer les agendas de chacun, réserver les salles, lancer les inscriptions en ligne, etc.

Résultats

On a compté 35 participants lors de la première édition le 15 décembre 2018. Les jeunes ayant participé au Startup Teens 41 ont imaginé un drone qui détecte les animaux, une batterie solaire ou encore une puce pour recouvrer une partie des fonctions du cerveau.

Perspectives

Le prochain Startup Teens 41 aura lieu le 7 décembre 2019 dans les locaux du Conseil départemental de Loir-et-Cher.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Loir-et-Cher-Tech.

Partenaires techniques:
Loir-et-Cher-Tech, Conseil départemental de Loir-et-Cher, FabLab Robert Houdin. Domino's Pizza.

Partenaires financiers:
Loir-et-Cher-Tech, Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Budget de fonctionnement :
1 500 € par an (pour acheter la nourriture et les cadeaux remis aux participants).

Date de début de l'action :
15 décembre 2018.

Pour en savoir plus :

www.loirechertech.fr
www.facebook.com/loirechertech

Contacts

Franck Bataille,
Membre du bureau de l'association
Loir-et-Cher-Tech,
franck@loirechertech.fr,
06. 75. 20. 99. 19.

STARTUP KIDS



Objectifs

Développer l'esprit d'entreprise des jeunes mineurs, le goût du travail et la créativité autour d'un projet. Apprendre à argumenter et à structurer un discours. Découvrir des outils numériques et apprendre à les utiliser. Prendre confiance en soi.

Public cible

Enfants de 7 à 10 ans.

Principe

Après avoir identifié une idée et fédéré une équipe autour de celle-ci, les participants travaillent ensemble dans le but de restituer un prototype ou une présentation détaillée de leur modèle devant un jury en fin de journée. Il s'agit, le temps d'une journée, de passer par toutes les étapes de la création d'entreprise, depuis la conceptualisation de l'idée jusqu'à sa concrétisation en projet.

Contexte

Startup Kids est un évènement calqué sur les Startup weekend, un évènement initié aux Etats-Unis en 2007 par Google entrepreneurs et Techstars.

Déroulement de l'action

Le matin, les participants qui le souhaitent présentent à l'assemblée leur idée de produit ou de service d'entreprise. Après vote, six projets sont choisis. Chaque porteur de projet va à la rencontre des participants pour constituer son équipe. Les équipes aidées par des mentors travaillent toute la journée pour explorer tous les aspects techniques et économiques du projet. Les projets sont évalués

le soir par un jury professionnel. L'évènement est gratuit pour les participants. Tous les projets sont récompensés par des prix, différents pour chacun d'entre eux, en fonction des compétences démontrées (viabilité du projet, éloquence de la présentation, design du produit...).

Pour préparer l'évènement, les organisateurs des Startup Kids commencent à se réunir environ 6 mois à l'avance pour fixer les agendas de chacun, réserver les salles, lancer les inscriptions en ligne, etc.

Perspectives

Cet évènement ne sera probablement pas reconduit car les organisateurs le considèrent comme étant trop compliqué pour des enfants de cet âge.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Loir-et-Cher-Tech.

Partenaires techniques:
Loir-et-Cher-Tech, Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Partenaires financiers :
Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Budget de fonctionnement :
1 500 € par an pour acheter la nourriture et les cadeaux remis aux participants.

Date de début de l'action :
15 décembre 2018.

Adresse / lieu de l'évènement :
Hôtel du département du Loir-et-Cher, place de la République, 41000 Blois.

Pour en savoir plus :

<https://www.facebook.com/loirechertech>

Contact

Franck Bataille,
Membre du bureau de l'association
Loir-et-Cher-Tech,
franck@loirechertech.fr,
06. 75. 20. 99. 19.

Akli Brahimi,
Président de Neolink,
akli.b@neolink.link,
02.54.42.36.35.

CRÉATHON



Objectifs

Faire émerger de nouvelles pratiques pédagogiques grâce aux outils et solutions numériques.

Public cible

Tout public, en particulier les lycéens, étudiants, enseignants et entrepreneurs.

Principe

Le Créathon est un concours d'innovation numérique et pédagogique qui invite les participants à mettre leur imagination au service de la création de connaissances et de richesses.

Déroulement de l'action

Les participants sont invités à s'inscrire environ un mois et demie avant la tenue de l'événement afin de bénéficier d'une formation continue et interactive depuis le site internet du Réseau Canopé. Les équipes composées de 3 à 5 personnes s'inscrivent soit pour participer à distance, soit dans un lieu d'accueil. Dans tous les cas, chaque équipe doit se munir d'au moins un appareil connecté (ordinateur portable, tablette, smartphone...).

Pendant 24h les participants sont invités à imaginer des projets pédagogiques en lien avec les outils numériques. Des facilitateurs et des mentors les aident, tout au long de la compétition, à formuler, concevoir, présenter leur projet et résoudre leurs problèmes. En 12 heures, chaque équipe se forme à de nouvelles méthodes de créativité et de coopération, découvre de nouvelles connaissances et dispose des ressources les plus actuelles sur l'intelligence artificielle et sur l'inclusion. Les équipes conçoivent des contenus et des services avec des experts, mais aussi des scénarios d'usages directement utilisables par des apprenants avec des experts de l'ingénierie pédagogique.

À l'issue de cette journée de création, un jury désigne les équipes lauréates qui participeront au dispositif Start'innov Studio, un dispositif permettant d'expertiser les éléments techniques de l'innovation, d'évaluer les principaux enjeux du projet et de donner les premières connaissances nécessaires à la réussite de

leur entrepreneuriat. Cet accompagnement permet de préparer, le cas échéant, une entrée en incubation au sein de la Technopole Grand Poitiers qui propose un accompagnement individualisé en incubation jusqu'à 24 mois : étude et validation du marché, business model, protection juridique, constitution d'équipe, recherche de financements publics et privés, coaching du dirigeant... Cet accompagnement peut être prolongé après la création de l'entreprise, notamment pour les premiers stades du développement (mix-marketing, accompagnement à la levée de fonds, déploiement commercial, ouverture internationale...).

Résultats

La dernière édition du Créathon s'est déroulée le 22 mai 2019 et a réuni 108 équipes. Les équipes lauréates du Créathon 2019 ont continué à développer leurs projets, en participant aux Rencontres de l'initiative pour le développement du numérique IDNEUF4, à Bucarest, effectué une phase de prototypage, des tests utilisateurs et une présentation officielle lors d'une soirée organisée à l'Espace Mendès-France de Poitiers. Un cahier de tendances a été créé pour réunir toutes les idées et les projets des 466 participants du Créathon 2019. Ce cahier présente des tendances, permet une meilleure compréhension des contextes, des problématiques et des solutions proposées par les équipes, et apporte également un éclairage sur les représentations de l'intelligence artificielle dans le domaine de l'éducation des participants.

CARTE D'IDENTITÉ

Partenaires techniques :

Université de Poitiers, Académie de Poitiers, Réseau Canopé, Conservatoire national des arts et métiers - CNAM, Centre National d'éducation à distance - CNED, Centre régional d'Information Jeunesse Poitou-Charentes - CRIJ de Poitiers, École Supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - ESENER, Espace Mendès France - EMF, Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation - ESPE de l'Académie de Poitiers, Grand Poitiers, Les Usines Nouvelles, Pôle image MAGELIS, Région Nouvelle-Aquitaine, Réseau des Professionnels du Numérique - SPN, Université de La Rochelle (L3I), Agence universitaire de la Francophonie - AUF, Organisation internationale de la Francophonie – OIF.

Pour en savoir plus :

https://emf.fr/wp-content/uploads/2019/04/Dossier_presse_Creathon_HD.pdf

<https://www.reseau-canope.fr/actualites/actualite/participez-au-plus-grand-hackathon-pedagogique-au-monde.html>

FABLAB ROBERT-HOUDIN



Objectifs

Partager des ressources techniques et humaines.
Sensibiliser le public aux techniques de la fabrication numérique personnelle.
Contribuer à l'éducation populaire en proposant des partenariats avec des établissements scolaires.

Public cible

Tout public.

Principe

L'association FabLab Robert-Houdin héberge plusieurs machines mises à la disposition de ses adhérents pour les initier à la fabrication numérique personnelle.

Contexte

L'association loi 1901 FabLab Robert-Houdin a été créée en 2013 et s'est installée dans les locaux du Lab d'entreprises depuis 2017. Emmanuel Goudot est chargé d'animer le lieu à mi-temps. Le FabLab est ouvert au public le lundi et le mardi de 14h00 à 20h00, le mercredi de 14h00 à 20h00, le jeudi de 15h00 à 21h00 pour des projets partagés, le vendredi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 18h00 une semaine sur deux. Les machines et l'encadrement pédagogique proposés au Lab permettent aux particuliers et aux entreprises d'expérimenter des projets nécessitant des machines sophistiquées sans avoir à se lancer dans des investissements trop coûteux.

Déroulement de l'action

Plusieurs machines sont mises à la disposition des adhérents de l'association : une machine de découpe laser, des imprimantes 3D (permet de « modeler » un objet en 3 dimensions), une machine à commande numérique CNC Shapeoko 3 (permet de « sculpter » un objet en 3 dimensions), une découpeuse fil chaud, une découpe Silhouette, une machine CNC de circuits imprimés, des ordinateurs, un atelier électronique pour faire des circuits électriques, un atelier bois et un atelier soudure.

Pour les particuliers, l'adhésion à l'association coûte 20€ par an, ce qui donne droit à 10 « rouages ». Le FabLab propose des formations à l'utilisation des machines au tarif de 25€. L'utilisation des machines se fait sur la base d'une location horaire : 1 rouage /minute

pour la découpeuse laser, 3 rouages/heure pour l'utilisation de l'imprimante 3D, 1 rouage/10 minutes pour la machine Shapeoko et 1 rouage/5 minutes pour la découpeuse Cameo.

Pour les entreprises, l'adhésion à l'association coûte 100€ par an. Ensuite, l'utilisation des machines se fait sur la base d'une location horaire : 1€/cm³ pour l'imprimante 3D, 1,50€/minute (ou 230€/demi journée ou 420€/jour) pour la découpeuse laser, 12€/heure pour la découpeuse Cameo. Le FabLab propose des formations à l'utilisation des machines au tarif de 60€ les 2 heures de formation.

Enfin, l'animateur du FabLab propose d'organiser des ateliers à destination de groupes de 6 à 8 personnes. Les tarifs sont les suivants : 350€ pour un « atelier laser » de 3 heures environ. 70€ pour un « atelier Futreau » d'1 heure environ (découpe et assemblage d'un futreau de Loire en papier cartonné). 190€ pour un « atelier carte 3D » de 3 heures (découpe de cartes en papier carton). 190€ pour un « atelier découpe fil chaud » de 3 heures environ (découpe d'objets en 3 dimensions). 190€ pour un « atelier formes 3D » de 3 heures environ (fabriquer des objets avec l'imprimante 3D).

L'association n'organise pas d'événement à proprement parler, mais participe à des événements organisés par les acteurs locaux : le Marathon de la création organisé par la Chambre des métiers et de l'Artisanat, le Bus numérique organisé par la MAIF et la Maison de l'emploi du blaisois, les Human Tech Days, le Salon du numérique, etc.

Résultats obtenus

De nombreux projets ont été élaborés : réalisation d'une borne d'arcade (console de jeux qui permet de jouer aux jeux des consoles Atari Game Boy ou Megadrive), reconditionnement d'une machine Charlyrobot (ancienne fraiseuse réhabilitée pour être utilisable avec un système d'exploitation gratuit et actualisé), création d'un atelier « plante connectée » c'est-à-dire mise en place de technologies permettant d'automatiser l'arrosage, l'éclairage et le chauffage d'une serre.

Des entreprises viennent régulièrement louer les machines ou les locaux dans le cadre de leur activité, comme Protection 24, Delphi ou encore Procter & Gamble en 2019.

L'association est également partenaire de plusieurs établissements scolaires et universitaires : l'École du paysage, l'INSA, l'IUT, le lycée Camille Claudel, le lycée

Augustin Thierry. Les élèves et les étudiants viennent élaborer leurs projets de fin d'études ou réaliser des reconditionnements de machines. L'association accueille également des groupes d'élèves dans le cadre d'un partenariat avec le service jeunesse de la Ville de Blois.

Perspectives

Dans la mesure où les financements (PO) FEDER tardent à arriver, ce qui a notamment entraîné des retards de paiement du loyer, l'association FabLab se trouve dans une incertitude budgétaire. Il s'agit à présent de réfléchir à un modèle économique permettant de dégager de la trésorerie, en offrant notamment des services aux entreprises, sans remettre en question le statut juridique de l'association.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Agglopolys.

Partenaires techniques :
Vendôme atelier numérique, Pep'lt Lab, Atelier Numérique Romorantin, Webocentre.

Partenaires financiers :
Agglopolys, (PO) FEDER (Union européenne), CAP'Asso (région Centre Val-de-Loire), Ville de Blois, Ecole nationale du paysage.

Budget de fonctionnement :
50 000 €.

Date de début de l'action :
2013.

Pour en savoir plus :

www.fablab-robert-houdin.org

Contact

Emmanuel Goudot,
Animateur du FabLab Robert-Houdin,
fablabs41@gmail.com,
06.85.67.98.39.

MICRO-FOLIE



Objectifs

Implanter des lieux de culture dans les territoires qui en sont démunis ou éloignés.

Diffuser des chefs-d'œuvre issus des établissements culturels régionaux et nationaux

Favoriser la création en partenariat avec les artistes locaux

Animer le territoire en étant un lieu d'échange et de convivialité

Favoriser l'autonomie dans l'apprentissage et les pratiques culturelles

Public cible

Tout public, en particulier les publics scolaires.

Principe

Les espaces culturels labellisés « Micro-Folie » disposent d'un musée numérique, d'un espace de convivialité (café, ludothèque, etc.), d'un espace numérique (multimédia, Fablab, etc.) et proposent une programmation culturelle (spectacle, concert, etc.). En étant labellisés « Micro-Folie » les espaces culturels reçoivent des subventions et ont accès au catalogue de ressources du réseau de partenaires (photographies d'œuvres, vidéos, etc.).

Contexte

Micro-Folie est un label créé en 2017 par le directeur de la Villette et le ministère de la Culture pour décentraliser l'accès à la culture et développer les quartiers prioritaires et ruraux. Il existe une trentaine de dispositifs « Micro-Folie » en France et à l'étranger. L'objectif du ministère de la Culture est de créer 200 Micro-Folies en 2020 et 1 000 en 2022.

Déroulement de l'action

Disposant déjà d'un espace multimédia, d'un espace de convivialité et d'une programmation culturelle, la Maison de Bégon a mis en place un musée numérique de façon à s'inscrire dans le label « Micro-Folie ». Le musée numérique est un espace dans lequel est installé un grand écran connecté à un réseau de catalogues de plus de 1 000 œuvres en haute définition provenant des principaux musées de France : Le Louvre, le Musée d'Orsay, le Centre Pompidou ou encore l'Institut du Monde arabe. 15 tablettes numériques installées dans la salle de projection offrent la possibilité d'interagir avec les œuvres projetées sur le grand écran : agrandir les images, obtenir des informations sur l'œuvre et l'artiste, avoir accès à des œuvres ou à des artistes connexes. Le dispositif permet également

de composer soi-même des « playlists » d'œuvres de façon à construire un projet éducatif. La Villette a également créé 6 « playlists », c'est-à-dire 6 collections d'œuvres répondant chacune à une problématique ou à une thématique particulière.

Le musée numérique dispose également d'une station de réalité augmentée : 2 casques de réalité augmentée permettent de voir le catalogue de Arte.fr.

L'animatrice du musée peut travailler avec les enseignants et les éducateurs pour construire ensemble les projets éducatifs ou bien les laisser en autonomie et seulement assurer une assistance technique en cas de besoin. L'animatrice propose également de travailler avec l'animateur de l'espace multimédia pour faire des vidéos ou des animations à partir d'œuvres du catalogue : déstructurer une œuvre pour comprendre sa composition, animer des éléments d'un tableau, etc. Les outils numériques constituent ainsi des outils de médiation culturelle : le public vient s'approprier des œuvres et des pratiques culturelles par le biais d'outils avec lesquels il est déjà familiarisé.

Des « Petites-Folies » sont prévues tous les 3èmes mercredi du mois. Il s'agira de proposer des séances autour de thématiques particulières : sensibilisation aux écrans, ludothèque, etc.

Le musée numérique est ouvert au public le mercredi,

et exclusivement ouvert aux scolaires le lundi et le mardi.

La participation est gratuite.

Résultats

Le dispositif n'était pas encore mis en route au moment de la rédaction de cette étude. La Micro-Folie sera inaugurée le 14 décembre 2019 et la 1ère séance avec le public aura lieu le 06 janvier 2020.

Perspectives :

La Maison de Bégon a pour objectif d'accueillir 2 000 visiteurs en 2020, de programmer 100 créneaux de scolaires, de réaliser 5 projets multimédia, 5 projets classes et 4 formations à l'utilisation. A terme, à partir de 2021, l'objectif est de mettre en place 1 projet multimédia par mois, d'atteindre 4 000 visiteurs par an et de programmer 150 créneaux scolaires dans l'année. Aucun budget de maintenance n'a été prévu. L'animatrice recherche des financements pour pérenniser le dispositif.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteurs du projet :

Ville de Blois et Maison de Bégon.

Partenaires de la Micro Folie :

La Villette, Ministère de la Culture, Centre Pompidou, Château de Versailles, Cité de la musique - Philharmonie de Paris, Festival d'Avignon, Institut du Monde arabe, Musée du Louvre, Musée Picasso Paris, Musée d'Orsay et de l'Orangerie, Musée du Quai Branly Jacques Chirac, Opéra national de Paris, Réunion des Musées nationaux Grand Palais, Universcience, Arte, Fondation EDF, Fondation Orange.

Partenaires financiers :

Ville de Blois, Préfecture de Loir-et-Cher.

Pour en savoir plus :

www.maisondebegon.com

https://lavillette.com/page/micro-folie_a405/1

Contact

Jessica Dutour,
Référente du projet Micro-Folie,
microfolie@maisondebegon.com,
02.54.43.35.36.

ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES LABELLISÉS WEBOCENTRE



Objectifs

Permettre au public d'accéder à des ordinateurs et favoriser l'inclusion numérique.

Public cible

Tout public, mais en principe surtout les personnes éloignées des outils numériques ou en situation d'illectronisme.

Principe

Des lieux équipés d'ordinateurs et animés par un médiateur permettent au public d'accéder à Internet et de se familiariser avec les outils informatiques. En étant labellisés « Webocentre », ces espaces publics numériques sont géolocalisés sur le site : <https://www.webocentre.fr/>

Déroulement de l'action

Les Espaces publics numériques (EPN) sont des lieux équipés d'ordinateurs, dans lesquels un médiateur accompagne celles et ceux qui ont des difficultés dans l'usage des outils numériques. On retrouve ces EPN partout en région Centre-Val de Loire. Ils sont sous la responsabilité des collectivités locales ou des associations. On compte actuellement une soixantaine d'EPN en région Centre-Val de Loire, et leur nombre pourrait s'accroître avec le lancement de la nouvelle génération des labels « Web O Centre » à partir de l'été 2017.

Chaque EPN dispose d'ordinateurs en utilisation partagée sur des plages horaires définies. En plus de l'usage libre (parfois gratuit, parfois payant), des séances de formation ou d'accompagnement aux usages sont organisées. Au-delà, les EPN sont des lieux de service (possibilité d'imprimer un document, de réserver une tranche horaire pour un entretien à distance...), mais aussi des lieux d'expérimentations locales et de diffusion de nouveaux services numériques (imprimante 3D, utilisation de logiciels...).

Perspectives

Dans l'appel à projets « Web O Centre 2017-2020 » lancé par l'Etat et la Région, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région, deux thématiques ont été privilégiées :

- l'inclusion sociale, et en particulier l'aide à l'utilisation des outils numériques pour rechercher un emploi. Dans cette perspective, un partenariat a été établi avec la Direction régionale de Pôle emploi.
- l'innovation territoriale, en particulier au service du développement économique local.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
GIP Recia.

Pour en savoir plus :

www.recia.fr/nos-services/webocentre/
www.webocentre.fr/

Contact

Mourad Bennaceur
Animateur du réseau des EPN de la Région
Centre Val-de-Loire
02.38.42.79.63.
mourad.bennaceur@recia.fr

ESPACE NUMÉRIQUE DE LA MAISON DE BÉGON



Objectifs

Accompagner le public dans l'usage du numérique
Favoriser le lien social, les initiatives et les échanges culturels

Public cible

Tout public.

Principe

L'espace multimédia accueille le public pour l'aider à utiliser différents outils et logiciels dans le cadre de projets d'insertion professionnelle ou d'insertion sociale, de projets culturels et de divertissements. Pour ce faire, la Maison de Bégon met à la disposition du public des ordinateurs et du matériel audio et vidéo. Un animateur professionnel est chargé d'encadrer le public pour l'aider dans ses démarches et impulser des projets.

Contexte

L'animateur de l'espace multimédia aide le public à comprendre le fonctionnement d'Internet et de quelques sites en particulier, l'aide à créer des messageries, à utiliser les logiciels de bureautique, ou encore à faire des montages photo ou vidéo. Cet accompagnement s'effectue dans le cadre de projets individuels ou collectifs portés par le public, ou bien dans le cadre d'événements et de projets portés par l'animateur de l'espace multimédia.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. L'espace est ouvert le jeudi de 14h30 à 17h00 mais l'encadrement pédagogique n'est pas assuré.

Résultats obtenus

L'espace multimédia existe depuis 2018. Le lieu, en principe ouvert à tous, est principalement fréquenté par des habitants des quartiers nord de Blois. L'espace multimédia a déjà accueilli de nombreuses personnes en situation de grande difficulté à l'égard d'Internet et du numérique. Une aide leur a été apportée pour comprendre le fonctionnement de quelques sites en particulier (Pôle Emploi, CAF...), pour comprendre comment fonctionnent les logiciels de bureautique (Word, Excel...), ou comment utiliser une boîte de messagerie (envois groupés, confidentialité des destinataires d'un envoi groupé...). De plus,

différentes actions ont été menées dans le cadre des initiatives mensuelles portées par l'animateur de l'espace multimédia : réaliser des reportages en direct, utiliser un écran vert, réaliser des clips vidéos, faire le doublage de films, créer des jeux sur internet, etc. Lieu d'initiation à différents outils et techniques numériques, l'espace multimédia est également un lieu de réflexion sur les enjeux liés à leur utilisation : addiction aux écrans, protection de la vie privée, vérification des sources d'information et des fake news, etc. Enfin, dans le cadre de l'accompagnement à des projets extérieurs portés par le public, on compte par exemple un projet de promotion de l'égalité femmes/hommes, un projet d'aide aux réfugiés, ou encore un projet de promotion du patrimoine.

Perspectives

L'atelier de doublage vidéo va être proposé à un public non francophone.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Ville de Blois

Date de début de l'action :
l'espace a été créé en 2018..

Pour en savoir plus :

www.maisondebegon.com

Contacts

Kenzy Djelil,
Animateur qualifié dédié à la conduite du projet,
kenzy.mbegon@gmail.com,
02.54.43.35.36.

ESPACE MULTIMEDIA DU POINT INFORMATION MÉDIATION MULTISERVICES (PIMMS)



Objectifs

Permettre au public d'accéder à un ordinateur et à Internet, favoriser l'inclusion numérique.

Public cible

Tout public.

Principe

Des ordinateurs connectés à Internet sont accessibles gratuitement. Un accompagnateur aide le public à prendre en main l'outil informatique, utiliser les logiciels de bureautique et effectuer des démarches administratives.

Contexte

Le Point Information Médiation Multi-Services (PIMMS), labellisé « Maison France Service » à partir du 1er janvier 2020, dispose d'un espace d'accès à des ordinateurs connectés à Internet. Dans le cadre de leurs missions d'aide à la vie quotidienne et de médiation sociale, des animateurs aident le public à prendre en main l'outil informatique.

Déroulement de l'action

L'accès est gratuit et sans rendez-vous. Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h30 à 17h00. Mardi et mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Jeudi de 9h00 à 12h00. Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Le PIMMS dispose de 8 ordinateurs. L'accès à ces postes est gratuit et ouvert à tous. Par soucis d'équité, la consultation est limitée à 1 heure par jour et par usager adulte, 45 minutes par jour et par usager de moins de 18 ans.

Le public a accès à Internet, à la suite de logiciels de bureautique OpenOffice et à des ressources numériques sélectionnées par le PIMMS. Le public peut également scanner, imprimer ou photocopier des documents. L'impression de documents en noir et blanc est facturée 0,20€ par copie et 0,25€ par copie en couleur.

Les animateurs de l'espace aident le public dans ses

démarches : effectuer des recherches sur Internet, effectuer des impressions et des copies de documents, rechercher un trajet, connaître une adresse, effectuer des démarches sur les sites publics (déclaration d'impôts, actualisation sur Pôle emploi, demande de carte grise...), rédiger des CV et des lettres de motivation, créer des adresses mail, etc.

Des ateliers numériques thématiques sont régulièrement organisés pour aider le public à surmonter ses difficultés liées à l'informatique et à Internet. En 2019, ces ateliers ont par exemple porté sur : « Comment créer un mot de passe sécurisé et comment gérer tous vos mots de passe ? », « A quoi sert un compte France Connect ? », « Comment lutter contre la fraude sur Internet ? », etc.

Résultats

Environ 90 à 130 personnes utilisent l'espace numérique du PIMMS par mois. 80% d'entre elles viennent au PIMMS pour effectuer des démarches administratives. Pour un usage récréatif, le public est redirigé vers l'espace multimédia de la Maison de Bégon.

Perspectives

A partir du 1er janvier 2020, le PIMMS sera labellisé « Maison France Service ».

Le PIMMS se dotera de 2 tablettes numériques courant 2020.

CARTE D'IDENTITÉ

Partenaires financiers :

Ville de Blois, EDF, GRDF, La Poste, SNCF, Kéolis, GDF
Suez, Véolia Eau, Pôle Emploi.

Lieu / adresse de l'événement :

Point Information Médiation Multi-Services (PIMMS)
11 place René Coty
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://fr-fr.facebook.com/Pimmsblois/>

Contact

Corinne Blanchard
Accueillante médiatrice sociale
Point Information Médiation Multi-Services
blois@pimms.org
accueil.blois@pimms.org
02.54.45.34.54.

ESPACE MULTIMÉDIA DE L'ESPACE QUINIÈRE



Objectifs

Accompagner le public dans l'usage du numérique. Favoriser le lien social, les initiatives et les échanges culturels.

Public cible

Tout public.

Principe

L'espace multimédia accueille le public pour l'aider à utiliser différents outils et logiciels dans le cadre de projets d'insertion professionnelle ou d'insertion sociale, de projets culturels et de divertissements.

Contexte

L'Espace Quinière met à la disposition du public des ordinateurs et du matériel audio et vidéo. Un animateur professionnel est chargé d'encadrer le public pour l'aider dans ses démarches et impulser des projets.

Déroulement de l'action

L'animateur de l'espace multimédia aide le public à comprendre le fonctionnement d'Internet et de quelques sites en particulier, l'aide à créer des messageries, à envoyer des courriels, à utiliser les logiciels de bureautique, ou encore à faire des montages photo ou vidéo. Cet accompagnement s'effectue dans le cadre de projets individuels ou collectifs portés par le public, ou bien dans le cadre d'événements et de projets portés par l'animateur de l'espace multimédia.

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, mardi et vendredi de 14h00.

Résultats

L'espace multimédia a fermé pendant un an en 2018 faute de disposer d'un professionnel compétent.

Perspectives

Une procédure de recrutement d'un animateur était en cours au moment de la rédaction de cette étude (contrat aidé).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Ville de Blois.

Pour en savoir plus :

www.blois.fr/pratique/maisons-de-quartier/espace-quiniere

Contact

Espace Quinière,
Avenue du Maréchal Juin,
41000 Blois,
02.54.43.72.07.

ESPACE MULTIMÉDIA DU BUREAU INFORMATION JEUNESSE (BIJ)



Objectifs

Faciliter les démarches du public en mettant à sa disposition des ordinateurs et un animateur compétent.

Public cible

Tout public, en particulier les personnes éloignées des outils numériques.

Contexte

Dans le cadre de ses différentes missions, le Bureau information jeunesse (BIJ) met à la disposition du public des ordinateurs en accès libre. Un animateur est également chargé d'aider le public dans l'effectuation de ses démarches.

Déroulement de l'action

8 ordinateurs connectés à Internet sont accessibles gratuitement de 9h00 à 19h00, du lundi au vendredi.

L'animateur peut aider aux démarches, et les usagers peuvent scanner et imprimer des documents sur place.

Les impressions sont payantes à raison de 20 centimes par page (maximum 10 copies qui doivent être en lien avec une démarche administrative ou professionnelle).

L'utilisation de l'espace numérique est conditionnée par une inscription préalable (gratuite) qui permet de créer un identifiant à chaque usager.

L'espace numérique est ouvert 240 jours dans l'année, à hauteur de 7 heures par jour.

Dans le cadre de ses missions, le BIJ organise plusieurs animations pédagogiques autour de cet espace. Ces animations consistent à sensibiliser le public sur les enjeux liés aux technologies numériques et développer son esprit critique : « Les ateliers multimédia : « Vrai du faux » - outil de décryptage EMI » (réflexion autour de la production d'information) et

Principe

Le Bureau information jeunesse met des ordinateurs et un animateur à la disposition du public.

l'atelier pédagogique « Décryptage de la publicité » (comprendre les mécanismes d'une publicité). Le BIJ propose également de mettre en place ces ateliers hors les murs.

L'espace multimédia est animé par 4 professionnels (3 animatrices du BIJ et 1 service civique).

Résultats

En un an, les ordinateurs sont utilisés 5 heures par jour en moyenne. L'enregistrement des personnes inscrites en 2018 permet de dresser un profil des usagers qui est différent des usagers de l'espace documentaire. L'âge moyen des utilisateurs est de 23,7 ans. Sur 127 inscrits, 59% des utilisateurs sont des femmes. Le BIJ a comptabilisé 1 318 connexions aux ordinateurs en 2018. Le BIJ est dans l'incapacité de produire des informations statistiques relatives à la fréquentation de leur structure suite à une intrusion malveillante dans le réseau national des BIJ qui a conduit à la destruction de l'ensemble des données statistiques du réseau.

La thématique « éducation aux médias » représente 8,4% des animations effectuées dans les locaux du BIJ.

En 2017, le BIJ a reçu un avis favorable dans le cadre de l'appel à projet 2014-2020 pour le « développement de l'accès aux droits en favorisant l'utilisation des outils numériques ». Ce dossier est toujours en attente.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Bureau information jeunesse de Blois.

Partenaires financiers:
Région Centre Val-de-Loire (subvention Webocentre).

Budget de fonctionnement :
Non communiqué.

Date de début de l'action :
Depuis la création du Bureau information jeunesse.

Lieu / adresse de l'événement :
Bureau information jeunesse
15 avenue de Vendôme
41000 Blois.

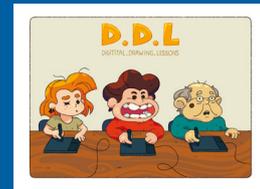
Pour en savoir plus :

www.infojeune41.org

Contacts

Noémie Wartelle,
Coordinatrice départementale
des Promeneurs du Net,
Bureau information jeunesse de Blois,
coordination-pdn-41@infojeune41.org,
02.54.78.54.78.

COURS DE BD ET D'ANIMATION NUMÉRIQUES



Objectifs

Découvrir les différentes techniques d'animation assistée par ordinateur.

Public cible

Adolescents et adultes.

Principe

Chaque semaine, le cours de BD et d'animation permet de découvrir l'utilisation d'un nouveau logiciel ou d'un nouvel outil.

Contexte

La Maison de la BD propose depuis le 13 septembre 2019 un cours de BD et d'animation numériques à destination des adolescents et des adultes.

Déroulement de l'action

Chaque semaine, pendant une durée de 1h30, les participants découvrent l'utilisation d'un nouveau logiciel (Krita, Photoshop et Tvpaint) ou se familiarisent avec un outil numérique (stylet et tablette).

En 2019, le cours est encadré par Nicholas Gomes. L'inscription est annuelle au tarif de 186€.

Perspectives

En se familiarisant avec des outils et des logiciels professionnels, les participants peuvent envisager de se professionnaliser dans les secteurs du dessin et de l'animation numériques.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Maison de la BD.

Partenaires financiers :

Aucun. Chaque participant doit s'acquitter de la somme de 186€ par an.

Budget de fonctionnement :

Chaque participant doit s'acquitter de la somme de 186€ par an et aucune rémunération complémentaire n'est apportée à l'animateur du cours.

Date de début de l'action :

Septembre 2019.

Lieu / adresse de l'événement :

Les cours ont lieu à la Maison de la BD située 3 rue des Jacobins à Blois.

Pour en savoir plus :

www.maisondelabd.com

Contact

Valérie Chesneau,
responsable administratif,
02.54.42.49.22.
bdboum@bdboum.com

VAGABONDAG(E)S



Objectifs

Initier le public aux outils numériques pour s'exprimer artistiquement.

Public cible

Tout public.

Principe

Tous les ans, sous l'impulsion du Conseil départemental de Loir-et-Cher, les bibliothèques du Loir-et-Cher se mettent au diapason pour offrir au public différentes activités artistiques utilisant les technologies numériques.

Contexte

Depuis 2016, les bibliothèques du Loir-et-Cher organisent le festival Vagabondag(e)s pour permettre au public de s'initier à la création numérique.

Déroulement de l'action

Pendant toute la durée du festival (25 jours en 2019), 17 bibliothèques du département du Loir-et-Cher proposent au public des ateliers de création artistique à partir d'outils numériques : découverte des robots et du codage informatique, projets d'écriture collective, de modélisation cartographique, de cinéma d'animation, ateliers GIF animé, jeux vidéo, photomontages, etc. Ces ateliers sont animés par les bibliothécaires, les artistes invités par les bibliothèques ainsi que les bénévoles de différentes associations culturelles (FabLab Robert-Houdin, Electroni[k], Beat Matazz, etc.).

Les organisateurs procèdent tout au long de l'année à une veille et ont un fichier commun dans lequel

ils notent leurs envies de programmation. Ils se réunissent dès la fin du festival pour programmer l'édition suivante. En dehors de cette grande réunion annuelle, les organisateurs se réunissent de façon informelle en comité restreint (représentants de 5 bibliothèques), la fréquence étant plus régulière quelques mois avant le festival, de l'ordre de tous les 15 jours ou toutes les semaines.

Résultats obtenus

En 2016, 16 bibliothèques ont participé à l'opération, 17 en 2017, 2018 et 2019. On constate que le public qui assiste à ces ateliers est plus familial et plus masculin que le public accueilli habituellement en bibliothèques. Le caractère pratique de ces ateliers est très apprécié. Plusieurs bibliothèques profitent du festival pour proposer leurs propres ateliers en plus.

Perspectives

Prochain festival Vagabondage(s) : 28 mars 2020.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Partenaires techniques :

FabLab Robert Houdin, Fablab Romoranthin, ADEIF

Partenaires financiers :

La Direction régionale aux affaires culturelles du Centre Val-de-Loire finance l'acquisition du matériel.

Date de début de l'action :

2016.

Pour en savoir plus :

www.culture41.fr

Contact

Céline Ménéglin
Directrice adjointe de la lecture publique,
Conseil départemental de Loir-et-Cher,
02.54.42.36.31.

TABLETTES SQOOL



Objectifs

Favoriser la prise en main des outils numériques par les enfants et développer des pratiques pédagogiques innovantes.

Public cible

Enfants et enseignants du collège.

Principe

Les élèves suivent des cours et font des exercices en utilisant une tablette numérique.

Contexte

Le département du Loir-et-Cher a décidé de répondre à l'appel d'offre lancé par le ministère de l'éducation nationale en 2017.

(soit 3285 tablettes) ont été livrées aux collèges et 946 tablettes ont été distribuées aux enseignants. En 2017, le département comptait 16 classes mobiles et 69 tablettes-enseignant, et en 2018, on comptait 176 classes mobiles et 849 tablettes-enseignant.

Déroulement de l'action

Les enseignants et les collégiens travaillent avec des tablettes numériques. La tablette contient des applications sélectionnées par chaque professeur et lui donne accès à des ressources (vidéos, textes, images, documents web...) pour préparer son cours. L'avantage du dispositif réside également dans la possibilité pour l'enseignant de piloter la classe depuis un ordinateur. Grâce au logiciel de gestion de classe associé, il peut prendre le contrôle des tablettes à distance, superviser le travail de chaque élève et ajuster la difficulté sur un même exercice en fonction de son niveau.

Le contrat conclu entre le Conseil départemental et Mac & Co, la société qui a distribué ces tablettes, prévoyait que celle-ci dispense elle-même une formation pour chaque enseignant nouvellement équipé. Le département du Loir-et-Cher a recruté 3 services civiques pour aller dans les collèges afin de former et d'accompagner les enseignants (2 en 2018 et 1 en 2019). 3 enseignants mis à la disposition par le réseau Canopé 41 sont également mobilisés 1 jour par semaine pour former les enseignants. Chaque collège a désigné en outre un « professeur référent numérique ». Ces professeurs référents numériques forment un réseau entre eux pour faire circuler les informations, s'entraider en cas de problème et valoriser les bonnes pratiques.

Résultats

Ces tablettes sont le fruit de trois ans d'expérimentation auprès de 8 500 enfants et 350 enseignants. Le bilan est jugé très positif par les enseignants car le dispositif a été pensé et mis en place en concertation avec les équipes pédagogiques des établissements éducatifs. Très peu d'enseignants ont été réfractaires à l'opération.

Perspectives

Aucun budget de maintenance n'a été prévu. L'avenir de ce dispositif est incertain à moyen terme (3-4 ans), car les tablettes seront considérées comme étant obsolètes, soit parce que l'obsolescence programmée aura eu raison d'elles, soit parce que de nouveaux outils plus performants seront apparus, sans compter que l'Etat s'est désengagé du financement de ce dispositif dès la deuxième année suivant son lancement. C'est la raison pour laquelle le Conseil départemental de Loir-et-Cher a décidé qu'il n'allait pas reconduire ce dispositif de façon généralisée, mais à la demande des établissements.

À ce jour, 2 ans après le lancement de l'opération, tous les 26 collèges du département du Loir-et-Cher sont équipés en tablettes. Chaque collège dispose au moins d'une « classe mobile », c'est-à-dire d'un ensemble de 15 tablettes pour équiper les enfants d'une classe, et chaque enseignant a été personnellement équipé d'une tablette. Au total, 219 unités mobiles

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Partenaires techniques:
Rectorat de l'Académie Orléans-Tours, Conseil départemental de Loir-et-Cher, Canopé 41, Mac & Co.

Partenaires financiers:
En 2017-2018 : Ministère de l'éducation nationale à 50% et Conseil départemental de Loir-et-Cher à 50%. Depuis 2018, le Conseil départemental de Loir-et-Cher assure seul le financement de ce dispositif.

Budget de fonctionnement :
Non communiqué.

Date de début de l'action :
15 décembre 2018.

Lieu / adresse de l'événement :
Différents lieux en région Centre Val-de-Loire.

Pour en savoir plus :

www.sqool.fr/index.php/la-tablette

Contacts

Thomas Tran Van,
Directeur de projet Tourisme et numérique,
Conseil départemental de Loir-et-Cher,
thomas.tran-van@departement41.fr,
02.54.58.41.65.

Mélanie Pothain,
Cheffe de projet,
Direction des systèmes d'information,
Conseil départemental de Loir-et-Cher,
melanie.pothain@departement41.fr,
02.54.58.41.32.

Stany Bomet,
Médiateur de ressources et de services,
Atelier Canopé 41 – Blois,
contact.atelier41@reseau-canope.fr,
02.54.55.52.00.

D-CLICS NUMÉRIQUES

The logo for 'D-Clics NUMÉRIQUES' features the text 'D-Clics' in a large, blue, sans-serif font, with 'NUMÉRIQUES' in a smaller, blue, sans-serif font below it. The text is contained within a white rectangular box with a thin blue border.

Objectifs

Former des individus capables d'animer des ateliers pédagogiques autour du numérique, principalement à destination des enfants. L'objectif est de permettre à ces publics de découvrir différents outils numériques et de réfléchir aux enjeux liés à leur utilisation.

Public cible

Tout public, mais en pratique les animateurs sont de jeunes adultes.

Principe

Des animateurs sont formés pour mettre en place des ateliers pédagogiques dans des établissements scolaires et universitaires, ainsi que dans des institutions culturelles.

Contexte

D-Clics numériques est un projet animé par la Ligue de l'enseignement, les Francas et les Céméa pour lutter contre la fracture numérique. Il s'agit de former des animateurs capables de mettre en place des ateliers pour permettre à des jeunes d'acquérir des compétences informatiques de base, de s'initier à la création artistique avec des outils numériques et d'amorcer une réflexion sur les enjeux de l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux.

Déroulement de l'action

La formation permet aux animateurs de maîtriser différents outils numériques et de mettre en place des ateliers de découverte et de transmission des savoirs : programmation informatique, création de jeux vidéo, réalisation de webradios, réalisation de montages photo ou vidéo, etc.

A l'issue d'une formation dispensée par la Ligue de l'enseignement, les Francas ou les Céméa, les animateurs vont dans des structures éducatives ou culturelles pour mettre en place différents types d'ateliers.

Dans les écoles et les collèges, les animateurs viennent appuyer l'équipe éducative pour mettre en place des ateliers ludiques permettant aux enfants de 7 à 14 ans de découvrir différents usages du numérique : programmation, expression artistique et médiatique, éducation aux médias et aux usages d'Internet et des réseaux sociaux.

Dans les lycées, les animateurs accompagnent les jeunes dans leurs projets et leur permettent notamment de comprendre les enjeux liés à l'usage d'Internet et des réseaux sociaux (cyberharcèlement, vérification des informations, etc.).

Dans les établissements supérieurs, les animateurs accompagnent et valorisent les pratiques numériques des étudiants, et cherchent à associer ces derniers à l'amélioration des parcours éducatifs proposés par le dispositif D-Clics numériques.

Résultats

30 animateurs ont été formés dans la région Centre Val-de-Loire depuis 2016.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteurs du projet :
Ligue de l'enseignement, Francas, Céméa.

Partenaires techniques:
Animafac, Jets d'encre, Centre de recherches Interdisciplinaires (Université Paris Descartes).

Date de début de l'action :
2016.

Pour en savoir plus :

<https://d-clicsnumeriques.org/>

Contacts

Matthieu Muselet,
Directeur de la Ligue de l'enseignement
d'Indre-et-Loire,
délégué au numérique

02.47.05.44.28.

PROMENEURS DU NET



Objectifs

Assurer une présence éducative sur les réseaux sociaux.

Orienter les utilisateurs des réseaux sociaux dans leurs différents projets.

Public cible

Mineurs et jeunes majeurs de 12 à 25 ans.

Principe

Des professionnels de l'éducation suivent l'activité de jeunes présents sur les réseaux sociaux pour réagir à leurs publications, les informer sur différents thèmes et les orienter vers des institutions ou des dispositifs susceptibles de les aider dans leurs démarches.

Contexte

Le projet Promeneurs du Net a été lancé par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) pour répondre au constat du désinvestissement des jeunes de 12 à 25 ans envers les structures en charge de les accueillir d'une part, et de l'absence d'encadrement pédagogique dans les réseaux sociaux d'autre part, alors que ces derniers constituent pourtant pour eux un espace de mobilisation important. Après un appel à projets, le Bureau d'information jeunesse (BIJ) de Blois a été nommé coordinateur du dispositif en juin 2018 pour former des modérateurs et assurer le suivi de leur action sur tout le département du Loir-et-Cher.

Déroulement de l'action

En règle générale, les Promeneurs du Net entrent en contact sur Internet avec des jeunes qu'ils connaissent déjà du fait de leur activité d'éducateur, d'animateur ou d'infirmière scolaire. Le Promeneur se rend disponible pour répondre aux sollicitations des jeunes, participer aux chats et forums, laisser des commentaires sur les blogs, les photos ou les pages personnelles des jeunes sur les réseaux sociaux. Les Promeneurs font beaucoup d'éducation et de prévention (éducation à l'information et mise en garde contre les fake news, sexualité, harcèlement, radicalisation...), mais aussi de l'orientation professionnelle (orienter vers des formations ou des institutions).

Deux fois par an, le BIJ fait un appel à projets auprès de différents organismes (collèges, Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques, Missions locales...) pour savoir s'ils souhaitent participer au projet en mettant à sa disposition un professionnel chargé de consacrer deux heures de son temps de travail par semaine à

la veille éducative sur les réseaux sociaux ; il s'agit pour ces organismes de poursuivre leur action éducative dans la « rue du numérique » ou d'élargir leur champ d'intervention. Une formation de trois jours est dispensée dans les locaux du BIJ afin que les Promeneurs aient tous un même référentiel d'action. Cette formation porte sur l'éducation aux médias et la psychologie de l'adolescent, les aspects juridiques de la communication sur Internet et les techniques d'animation des réseaux sociaux. Chaque Promeneur du Net est libre d'organiser son temps de veille, soit au fil de l'eau, soit en mettant en place une permanence hebdomadaire. Chaque mois, le BIJ reçoit un rapport d'activité de la part de chaque Promeneur de façon à assurer leur suivi et leur proposer des formations en fonction de leurs demandes (formation sur la cybersexualité, sur Twitter, sur les pocket films...). Une rencontre réunissant tous les Promeneurs du département est organisée chaque année pour faire le bilan de leurs actions et effectuer une analyse des pratiques avec des éducateurs. Une rencontre trimestrielle est organisée entre la Caisse d'allocations familiales du Loir-et-Cher et les différents BIJ du département pour mutualiser les outils.

Résultats

En 2018, 17 Promeneurs du Net ont été formés. En septembre 2019, on compte 25 Promeneurs du Net dans le Loir-et-Cher provenant des structures suivantes : Point information jeunesse (PIJ), BIJ, Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP), Centre de loisirs, Mission locale, Services enfant jeunesse des communautés de communes, Maisons de quartier. Ces structures sont situées à Blois, Contres, Mer, Montoire, Nouan-le-Fuzelier, Romorantin, Savigny-sur-Braye, Vendôme, Veuzain-sur-Loire, Vineuil et Vouzon.

Les Promeneurs étant susceptibles d'être sollicités sur des sujets dépassant leur cœur de métier, une « Charte Ambassadeur Référent » a été élaborée pour constituer un réseau de personnes ressources mis à leur disposition pour répondre à leurs questions et, le cas échéant, leur proposer des formations. Ces Ambassadeurs s'engagent également à diffuser toute information susceptible d'intéresser les Promeneurs et à promouvoir le dispositif auprès des acteurs de leur réseau professionnel. Les Ambassadeurs référents proviennent des institutions suivantes : Gendarmerie nationale, ANPAA, CDAD 41, Maison des adolescents, CIDFF 41, CIDFF 42, Mission locale du Blaisois, ADEIF Vidéo, Planning familial, Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Sur 1 an de mobilisation de juin 2018 à juin 2019, le BIJ a compté :
4 561 contacts sur les différents réseaux sociaux qu'ils utilisent, dont 2 362 amis «jeunes». (Sur Twitter : 51

amis dont 14 jeunes. Sur Facebook : 3 625 dont 1 762 jeunes. Sur Instagram : 688 amis dont 420 jeunes, Snapchat : 148 amis dont 146 jeunes, LinkedIn : 49 amis dont 20 jeunes).

Perspectives

Fin 2019 aura lieu le premier regroupement départemental qui rassemblera l'ensemble des Promeneurs du Net du département autour d'un « Explor'Camp Numérique » pour réfléchir, le temps d'une journée, aux enjeux du numérique au service de l'Education. Outre des conférences et des ateliers thématiques, un ensemble de partenaires vont présenter leurs actions sur la thématique du numérique : CCI Touraine, GIP Recia, Blogul, Artefacts, Canope, ADEIF Vidéo, ADEPAR, Fablab, Lab d'Agglopolys, Ciclic, Studio Zef, BIJ 41, CRIJ 45, Ville de Blois, ANPAA.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
CAF du Loir-et-Cher.

Partenaires techniques :

Bureau information jeunesse de Blois, Point information jeunesse de Mer et Romorantin, Institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Nouan-le-Fuzelier, Centre de loisirs de Vouzon, Missions locales de Blois, Romorantin et Vendôme, Services enfant jeunesse des communautés de communes des territoires du Vendômois, de Beauce Val-de-Loire et de Val-de-Cher Controis, Maison de quartier, Transfo, Service accueil des jeunes de la mairie de Veuzain-sur-Loire, Maison des jeunes de Montoire et Savigny-sur-Braye. Gendarmerie nationale, ANPAA, CDAD 41, Maison des adolescents, CIDFF 41, CIDFF 42, Planning familial, Conseil départemental de Loir-et-Cher. Chambre de commerce et de l'industrie de Touraine, GIP Recia, Blogul, Artefacts, Canope, ADEIF Vidéo, ADEPAR, Fablab, Lab d'Agglopolys, Ciclic, Studio Zef, CRIJ 45, Ville de Blois.

Partenaires financiers :

Caisse d'allocations familiales du Loir-et-Cher, Agence régionale de la santé, Etat (ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes), Mutualité sociale agricole.

Pour en savoir plus :

www.promeneursdunet.fr

Budget de fonctionnement :
32 000 € par an.

La Caisse d'allocations familiales du Loir-et-Cher met à la disposition la somme de 1 500 € pour chaque Promeneur du Net de façon à l'équiper d'un smartphone. La rémunération du temps de travail des Promeneurs est à la charge des structures pour lesquels ils travaillent à titre principal.

Date de début de l'action :
2013.

Contact

Noémie Wartelle,
Coordinatrice départementale
des Promeneurs du Net,
Bureau information jeunesse de Blois,
coordination-pdn-41@infojeune41.org,
02.54.78.54.78.

«LE VRAI DU FAUX» : OUTIL D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS



Objectifs

Sensibiliser le public aux médias et au décryptage de l'information.

Public cible

En principe tout public, mais en pratique surtout les collégiens à partir de la 4ème, les lycéens, les étudiants et les adultes en reconversion professionnelle.

Principe

Le Bureau information jeunesse (BIJ) organise dans ses locaux et hors les murs des ateliers de sensibilisation aux médias.

Contexte

Dans le cadre de ses missions d'information, le BIJ anime des ateliers de sensibilisation aux médias et de décryptage de l'information, dans ses locaux mais aussi hors les murs.

Déroulement de l'action

Les ateliers « Vrai du faux » sont animés par 3 animatrices formées (Solène Chouk, Pauline Germain, Noémie Wartelle) et s'adressent à un public très diversifié : collégiens à partir de la 4^e, lycéens, étudiants, adultes en insertion professionnelle, etc.

Le Vrai du Faux est un magazine d'actualités papier et interactif (textes, images, vidéos, liens hypertextes) d'une vingtaine de pages où la vérité côtoie constamment le mensonge, la manipulation, le détournement. Au cours de différentes étapes d'animations, le lecteur est invité à démêler le Vrai du Faux parmi les différents articles, publicités, vidéos, tweets et images qui lui sont proposés. Une phase de décryptage/correction adaptée selon les publics permet de manière interactive et ludique de s'interroger sur sa manière de « consommer » l'information, d'aborder certaines techniques de manipulation de l'image, des chiffres ou de la vidéo, ou d'évoquer certains mécanismes de la « théorie du complot ». Le BIJ propose des thématiques adaptables en fonction de la demande et du public, comme les thématiques « Fachosphère » ou encore « Cyberharcèlement ».

Le BIJ propose également de mettre en place ces ateliers hors les murs : dans les lycées, les collèges, etc.

Résultats

Le BIJ a animé 19 ateliers, sensibilisant 300 personnes :

- Volontaires en service civique dans le cadre de leur formation civique et citoyenne
- Promeneurs du Net dans le cadre de leur formation initiale
- Jeunes E2C (école de la seconde chance)
- Collégiens (Collège Louis Pergaud à Neung-sur-Beuvron, Collège Bégon à Blois)
- Jeunes primo-arrivants (ATA Greta)
- Stagiaires BPJEPS (association Respire)
- Jeunes de moins de 18 ans suivis par la protection judiciaire de la jeunesse (Ciclic/UEAJ)
- Jeunes de moins de 15 ans et familles (Médiathèque Maurice Genevoix à Blois)
- Jeunes lycéens (La Fabrique à Blois, FondUs d'écrans)
- Lycéens (Lycée Camille Claudel à Blois)

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Bureau information jeunesse de Blois.

Partenaires financiers:
Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) pour les actions de lutte contre la désinformation.

Partenaires techniques :
Bureau information jeunesse de l'Orne.

Budget de fonctionnement :
Non communiqué.

Date de début / fin de l'action :
2017.

Lieu / adresse de l'événement :
Dans les locaux du BIJ (15 avenue de Vendôme, 41000 Blois)
et hors les murs.

Pour en savoir plus :

<http://levraidufaux.info/loutil/#historique>

Contacts

Noémie Wartelle,
Coordinatrice départementale des Promeneurs
du Net,
BIJ de Blois,
coordination-pdn-41@infojeune41.org,
02.54.78.54.78.

D-CODEURS



Objectifs

Lutter contre les inégalités d'accès et d'usage du numérique.

Public cible

Individus éligibles au service civique.

Principe

Des volontaires en service civique sont formés pour accompagner la population à se saisir des outils numériques.

Contexte

Le programme D-Codeurs a été lancé en novembre 2016 par la Ligue de l'Enseignement. Il s'agit de former 500 jeunes en service civique afin qu'ils mettent en place des actions pour aller vers les populations éloignées des outils numériques.

Déroulement de l'action

Les « D-Codeurs » est un programme de service civique en faveur de l'inclusion numérique. Trois publics sont particulièrement concernés : les populations peu connectées, en leur proposant des ateliers dans des lieux de médiation numérique de proximité ; les publics scolaires et périscolaires en accompagnant les acteurs éducatifs dans la création d'actions d'initiation aux usages numériques ; et, enfin, les seniors grâce à des actions mises en place au sein des maisons de retraite et des clubs du 3ème âge. Les conditions d'accès et les régimes d'indemnisation et de protection sociale des « D-Codeurs » sont les mêmes que pour tout type de service civique. Pour mener à bien leur mission, les D-Codeurs bénéficient de cycles de formations et de plus de 100h d'activités pédagogiques en ligne.

Les volontaires en service civique sont indemnisés par l'Etat et encadrés par des structures de type Bureau information jeunesse, centre d'animation, maison de retraite, etc. Le contrôle est assuré par une fédération départementale de la Ligue de l'enseignement.

Résultats

Dans la région Centre Val-de-Loire, plusieurs types d'ateliers ont été mis en place par les volontaires en service civique : des ateliers pour lutter contre la fracture numérique, des ateliers pour sensibiliser la population sur l'information dans les réseaux sociaux (« théories du complot », harcèlement, etc.), et enfin,

des ateliers à l'attention des enfants (apprendre à piloter un drone, créer des objets avec une imprimante 3D, etc.). Les jeunes qui se portent volontaires en service civique sont en général peu diplômés : 50% n'ont aucun diplôme, 30% ont le Baccalauréat, et 10 à 12% ont une formation équivalente au niveau BAC +2. A la fin de leur engagement, 3 grandes directions sont suivies par les jeunes. Soit les jeunes reprennent des études, soit ils se professionnalisent dans le secteur qu'ils ont découvert, soit enfin les jeunes disparaissent des radars à la suite de séjours de rupture (départs à l'étranger, déménagements, mais aussi changement de coordonnées téléphoniques).

Peu de choses probantes ont été mises en place dans le Loir-et-Cher sur le numérique car le département n'est pas une cité universitaire comme Orléans où les jeunes sont beaucoup moins difficiles à mobiliser. En 2019, seuls 2 services civiques ont été conclus sur des projets D-Codeurs :

1 service civique dédié aux D-Codeurs a été recruté par la médiathèque de Saint-Ouen. Il s'agissait, dans le cadre d'un projet visant à réduire la fracture numérique chez les jeunes et les seniors, de développer des ateliers en partenariat avec le FabLab de Vendôme. Le contrat de service civique n'a duré que 4 mois car le jeune, mineur et en décrochage scolaire au début de son contrat, est devenu majeur quelques mois après et a préféré rompre son contrat pour aller chercher un emploi plus rémunérateur afin de quitter le domicile de ses parents.

1 autre service civique dédié aux D-Codeurs était rattaché au CIDFF. En année de césure entre la licence et le master, le jeune en service civique travaillait sur des projets en lien avec les problématiques de genre, ainsi que sur un projet *ad hoc* du CIDFF qui avait pour but d'accompagner les migrants primo arrivants dans leur usage du numérique. Ce D-Codeur a duré 1 an.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ligue de l'enseignement.

Partenaires techniques:

Ligue de l'enseignement du Loir-et-Cher, Agence du service civique, L'Agence du numérique, Internet sans crainte, Bibliothèques sans frontières, Les voyageurs du code, les D-Clics numériques et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

Date de début de l'action :

15 novembre 2016.

Textes de référence :

Articles L120-3 et suivants du Code du service national.

Pour en savoir plus :

www.laliguedelenseignement-41.fr/les-d-codeurs/

Contacts

Matthieu Muselet,
Directeur de la Ligue de l'enseignement
d'Indre-et-Loire,
délégué au numérique

02.47.05.44.28.

Simon Bouret,
Référént service civique et D-Codeurs,
Ligue de l'enseignement du Loir-et-Cher,

02.54.43.40.12.

BLOGUL



Objectifs

Promouvoir les logiciels libres, les standards ouverts et les œuvres libres de droit.
Lutte contre l'exclusion numérique.

Public cible

Tout public.

Principe

L'association Blogul organise des événements pour faire la promotion de la culture du libre et favoriser la réflexion autour des enjeux liés au numérique.

Contexte

Depuis 2016, l'association Blogul a passé une convention avec le FabLab Robert-Houdin pour y tenir ses permanences au 3 rue Roland Garros.

Déroulement de l'action

L'association Blogul entend promouvoir la « culture libre » dans l'univers numérique c'est-à-dire l'utilisation de logiciels gratuits et libres de droits. L'objectif est de favoriser l'esprit de collaboration et la réflexion autour des enjeux du numérique, du partage des données, de la protection des données, des enjeux liés aux GAFAs, etc. Dans cette optique, différentes thématiques sont abordées pendant les permanences de l'association : installation de logiciels, information sur les outils informatiques libres de droits, dépannage informatique, atelier « dégooglisation », atelier cartographie, atelier photo et vidéo numériques, réflexion autour des fake news, etc.

L'association réalise également des ateliers « hors-les-murs » dans plusieurs bibliothèques, centres socio-culturels et associations, ainsi que dans les locaux du cinéma Les Lobis à Blois.

Résultats obtenus

En 2019, 3 actions ont été effectuées au cinéma Les Lobis : un atelier « Montage de film » (réalisation de courts-métrages à partir de films ou de vidéos libres de droits), un atelier « Fabriquer un jeu vidéo » (créer un jeu vidéo avec le logiciel Scratch), ainsi que la projection d'un film sur le libre suivie d'un débat.

L'association a également participé à des événements comme les « Geek Faeries » à Selles-sur-Cher, la « Graffiteria » à Onzain ou les « Fond[u]s d'écran » à la Fabrique à Blois, afin d'y organiser des « Install Parties » (installer et tester des logiciels libres de droits).

Vanessa Vanier, présidente de l'association Blogul, a participé à une table ronde organisée par la radio Studio Zef à l'occasion de la première rencontre des Promeneurs du Net.

En 2019, l'association compte 21 adhérents.

Perspectives

Blogul réfléchit à la possibilité de pérenniser financièrement son activité sans remettre en cause le caractère associatif de son statut juridique.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Association Blogul.

Budget de fonctionnement :
450 Euros / an.

Date de début de l'action : 2010.

Pour en savoir plus :

<http://www.blogul.fr/blog/>

Adresse de l'événement :
3 rue Roland Garros
41000 Blois

Contact

Vanessa Vanier
Présidente de l'association Blogul
06.34.07.24.99.
BLOIS-GUL
Lab1
3 rue Roland Garros
41000 Blois

FICHES DESCRIPTIVES

ACCULTURATION :

Initiatives ayant pour objet la promotion des métiers.



21. Le colloque du numérique
22. Human tech days
23. La Nuit de l'orientation
24. Les rencontres de l'apprentissage universitaire
25. La catégorie «top numérique» du top des entreprises
26. Conférences / Meetup insa
27. Conférences thématiques d'etic école de design
28. Exposition fin de cycle des étudiants d'etic école de design
29. Semaine du numérique en Loir-et-Cher du 9 au 14 avril 2018
30. Bus numérique et village numérique
31. Semaine nationale des métiers du numérique
32. Semaine de l'industrie
33. Apéros'info blois
34. Les conseillers entreprise à l'école
35. Participation des acteurs du loir-et-cher au Salon Vivatech
36. Vidéos de présentation des métiers du secteur numérique

LE COLLOQUE DU NUMÉRIQUE



Objectifs

Informer le public sur les usages du numérique en entreprise.

Public cible

Entreprises du Loir-et-Cher et tout public.

Principe

Le Colloque du numérique est un événement gratuit permettant de découvrir, au travers de conférences et d'ateliers, les différentes évolutions technologiques et leurs usages possibles en entreprise.

Contexte

Tous les ans le Colloque du numérique propose des conférences et des ateliers pour présenter les dernières évolutions technologiques et leur application à différents métiers. Le Colloque s'adresse en particulier aux entreprises qui ne sont pas productrices de solutions numériques ou qui ne relèvent pas du secteur du numérique *stricto sensu*. Il s'agit d'inciter les entreprises « traditionnelles » à se saisir de ces nouveaux outils.

Déroulement de l'action

Après la conférence inaugurale, le public est invité à participer à trois ateliers animés par des professionnels de différents métiers utilisant des solutions numériques. La demi-journée s'achève par une conférence de clôture.

Résultats

Après une conférence inaugurale, le public est invité à participer à deux séquences de trois ateliers au cours desquelles sont présentés différents outils et solutions numériques. Le Colloque s'achève par une conférence plénière. Tandis que les Colloques des éditions précédentes duraient toute une journée, l'édition 2020 ne se déroulera que sur une seule demi-journée. Le choix de réduire le format de l'événement a été motivé par les réflexions apportées par le public et les partenaires du Colloque qui, par manque de temps, avaient des difficultés à se rendre disponibles le temps d'une journée complète.

En 2018, le Colloque a accueilli environ 300 participants. Le public est principalement composé d'entrepreneurs, d'artisans et de commerçants souhaitant s'informer sur les possibilités offertes par le numérique dans leur corps de métier.

Prochain colloque : le 24 mars 2020.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher.

Partenaires techniques :
Loir-et-Cher-Tech.

Budget de fonctionnement:
Non communiqué.

Date de début de l'action :
Mars 2018.

Lieu / adresse de l'événement :
Salle du Jeu de Paume, 64 avenue de Chateaudun, 41000 Blois.

Pour en savoir plus :

www.loir-et-cher.cci.fr/colloque-du-numerique

Contact

Jean-Marc Aufort,
Directeur des projets transversaux,
Chambre de commerce et de l'industrie
du Loir-et-Cher,
jm-aufort@loir-et-cher.cci.fr,
02.54.44.64.71.

HUMAN TECH DAYS



Objectifs

Promouvoir l'attractivité des métiers et des technologies numériques de la région Centre Val-de-Loire.

Mettre en réseau les acteurs du secteur numérique.

Public cible

En principe ouvert à tout public, sauf quelques événements destinés à des publics spécifiques.

Principe

Divers événements sont organisés et médiatisés sur le plan régional pour promouvoir les acteurs de l'économie numérique.

Contexte

La région Centre Val-de-Loire entend promouvoir l'attractivité de l'économie numérique en organisant des événements et en donnant une visibilité à des projets s'inscrivant dans cette problématique. Ces événements se concentrent sur une durée d'environ un mois avec quelques événements phares regroupés sur une semaine.

Déroulement de l'action

La région Centre Val-de-Loire organise différents événements et effectue un appel à projets pour subventionner les événements organisés par d'autres acteurs. Les entreprises et les institutions intéressées par le projet ont jusqu'à 2 mois avant le début de l'événement pour constituer leur dossier de subvention. Cette subvention s'adresse à tout public (entreprise, association Loi 1901, université, GIP...) tant que l'événement se déroule en région Centre Val-de-Loire pendant la période des Human Tech Days et qu'il s'agit d'une « porte-ouverte », d'une exposition, d'une conférence, d'un atelier, d'une formation, d'une rencontre, d'un startup weekend, d'un hackaton ou d'une performance artistique.

Le comité de pilotage des Human Tech Days se réunit pour sélectionner les projets susceptibles d'être subventionnés et émet un avis qui sera soumis au vote de la Commission permanente régionale. Chaque projet validé par la Commission permanente reçoit un financement de la part de la région Centre Val-de-Loire qui ne peut dépasser la somme de 3 000 €.

Résultats

Les premiers Human Tech Days ont eu lieu du 19 au 26 janvier 2019. 4 temps forts, répartis sur l'ensemble de la région Centre, ont rythmé la semaine : une conférence inaugurale suivie d'une table ronde (à Blois), une journée orientation (à Orléans), le 1er salon des professionnels du numérique (à Tours) et un Festival Makers (à Bourges).

Ouverte à tous, la conférence inaugurale intitulée « Renaissance et Numérique » avait pour objectif de réfléchir aux enjeux posés par les technologies numériques en faisant un parallèle avec la Renaissance (2h30). La journée d'orientation à Orléans, réservée aux conseillers d'orientation et aux professionnels de l'éducation, permettait de découvrir les métiers, les formations et les emplois du numérique, ainsi que les pratiques pédagogiques liées au numérique. À Tours, le 1er salon des professionnels du numérique regroupait 120 exposants majoritairement régionaux, 3 conférences, 5 ateliers pratiques « Boost Your Business », un grand concours de présentation d'idées de projets par des Startup, une soirée « French Tech Loire Valley » et un village immersif « Industrie du futur / French Fab ». Le salon était réservé aux acteurs économiques du secteur. Enfin, ouvert à tous, le Festival Makers à Bourges proposait des conférences, des ateliers de démonstration et des expositions pour découvrir différents outils, jeux et formations autour du numérique.

Parallèlement à ces 4 événements, 58 événements organisés par des associations et des institutions culturelles et éducatives étaient labellisés « Human Tech Days ». Ces événements ouverts à tous

prenaient la forme de conférences et d'ateliers pour comprendre les divers enjeux liés à la technologie numérique. 5 événements de ce type ont eu lieu dans le Loir-et-Cher : Les « Ateliers découvertes » organisés par Emmanuel Goudot (Delphi – Loir-et-Cher-Tech) présentaient notamment la procédure de « rétrofit » d'une machine, c'est-à-dire l'adaptation d'une machine à la commande numérique ; l'atelier « Parentalité et numérique : Applis coups de cœur », animé par Samuel Lévêque (bibliothécaire à Blois) présentait différentes applications sur tablettes numériques destinées aux enfants de maternelle et primaire ; l'atelier « Construisons un internet des objets communautaires » animé par Emmanuel Goudot (Delphi – Loir-et-Cher-Tech) présentait le réseau des objets communautaires ; l'atelier

« Promeneur du Net », animé par Noémie Wartelle (Bureau information jeunesse de Blois) présentait le dispositif « Promeneurs du Net » ; et enfin, l'atelier « SOS numérique » au CIAS de Blois, animé par Simone Gaveau (conseillère départementale en charge de la solidarité et de l'innovation sociale) et Emmanuel Crétier (animateur enfance jeunesse à l'Espace Jeunes de la Chapelle St Ursin) avait pour objectif d'informer les seniors sur l'utilisation des tablettes et des smartphones.

Perspectives

Deuxième édition des Human Tech Days du 6 janvier au 15 février 2020.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Région Centre Val-de-Loire.

Partenaires techniques:
French Tech Loire Valley, Viva Leonardo Da Vinci 2019 500 ans de renaissance(s) en Centre Val-de-Loire, Académie Orléans-Tours, FunLab, GIP Recia, CRNum, Wild Code School, EdTech France, PaloAltours, Réseau Canopé, Syntec numérique, APEC, @DIRC, Dev'up Centre Val-de-Loire, ecommerce centre.

Partenaires financiers:
Orange, ENEDIS, Région Centre Val-de-Loire.

Budget de fonctionnement :
Non communiqué.

Date de début de l'action :
Janvier 2019.

Lieu / adresse de l'événement :
Différents lieux en région Centre Val-de-Loire.

Pour en savoir plus :

www.humantechdays.fr

Contacts

Franck Bataille,
Membre du bureau de l'association
Loir-et-Cher-Tech,
franck@loirechertech.fr,
06. 75. 20. 99. 19.

LA NUIT DE L'ORIENTATION



Objectifs

Aider des collégiens et des lycéens à réfléchir sur leur avenir, sur leur profil et sur leurs motivations en rencontrant des spécialistes de l'orientation et des professionnels de l'entreprise.

Informier et orienter collégiens et lycéens sur les différentes offres de formation disponibles dans le Loir-et-Cher.

Public cible

Collégiens et lycéens en particulier, mais en principe ouvert à tout public.

Principe

Des professionnels présentent ce qui les enthousiasme dans l'exercice de leur métier.

Contexte

Lancé en 2007 par la Chambre de commerce et de l'industrie de Paris, le concept de la Nuit de l'Orientation est repris par toutes les Chambres de commerce de la région Centre-Val-de-Loire sauf celle de l'Eure-et-Loir. Les jeunes sont invités à discuter librement de leur avenir avec des spécialistes de l'orientation et des professionnels des entreprises.

Déroulement de l'action

Le public, principalement composé de collégiens et de lycéens, rencontre des professionnels venant de tous les horizons et des spécialistes de la formation et de l'insertion. L'événement s'organise autour de quatre espaces : l'espace « SPRO » où les jeunes discutent avec des conseillers d'orientation des Centres d'Information et d'Orientation, des conseillers de la Mission Locale, des conseillers du Centre d'Aide à la Décision de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, des conseillers Cap Emploi, et des conseillers du Point A de la Chambre de Commerce et d'Industrie ; l'espace multimédia « Découvrir sa personnalité » où les jeunes réalisent en ligne des tests de personnalité, découvrent des familles de métiers et recherchent l'adéquation entre leurs centres d'intérêt et les métiers existants ; l'espace « Tables rondes » où les jeunes et leurs parents discutent avec des professionnels de différents secteurs et découvrent des métiers au travers d'ateliers : atelier présentant des processus industriels, atelier cosmétique, atelier simulation de conduite automobile, atelier réalité virtuelle, etc. ; et enfin, l'Espace « Speed dating des métiers », où les jeunes font la rencontre de professionnels du monde de l'entreprise sous la forme du *speed dating*, c'est-

à-dire qu'ils ont une dizaine de minutes pour leur poser des questions et découvrir leur parcours, comprendre leur quotidien et partager leur passion. Un contexte festif est assuré au travers d'animations musicales et de dégustations de produits locaux.

S'agissant du secteur numérique, les principaux métiers représentés sont les suivants : manager communication digitale, graphiste webdesigner, ingénieur informatique, responsable d'exploitation, analyste programmeur, responsable d'application, concepteur logiciel embarqué, maintenance microinformatique, responsable d'équipe informatique, ingénieur système. Une partie des intervenants sur ces métiers proviennent des entreprises Delphi et Wordline.

Résultats

Le public accueilli est principalement composé de mineurs accompagnés par leurs parents. Les enquêtes menées par les entreprises présentes montrent que le taux de satisfaction des jeunes est très bon. La participation du public étant en hausse (2 600 visiteurs en 2018, 3 200 en 2019), les organisateurs ont décidé de situer la prochaine Nuit de l'Orientation dans la salle du Jeu de Paume et non plus dans les locaux de la Chambre de commerce et de l'industrie. Les professionnels présents aux ateliers n'effectuent pas de mesures systématiques ou structurées de suivi ou de prise de contact avec les jeunes dans la mesure où l'enjeu n'est pas le recrutement, comme dans un forum pour l'emploi, mais la découverte de métiers, la présentation de perspectives et de nouvelles idées.

Perspectives

Certains métiers ne sont pas encore représentés comme ceux relevant du secteur médical ou de la santé animale, alors qu'ils font l'objet d'une forte demande de la part de jeunes venus assister à la Nuit de l'Orientation. L'absence de professionnels représentant ces métiers s'explique par le fait qu'ils ne relèvent pas du réseau de la Chambre de commerce et de l'industrie et que cette dernière n'est pas allée vers eux.

Prochaine Nuit de l'Orientation : 24 janvier 2020.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Chambre de commerce et de l'industrie Centre Val-de-Loire.

Partenaires techniques :

Chambre de commerce et de l'industrie de la région Centre Val-de-Loire, Chambre des métiers et de l'Artisanat du Loir-et-Cher, Pôle Emploi, Maison de l'emploi du Blaisois, Rectorat de l'Académie Orléans-Tours, Centre d'information et d'orientation de Blois, Bureau information jeunesse de Blois, Mission locale du Blaisois, Mouvement des entreprises de France du Loir-et-Cher.

Partenaires financiers :

Région Centre Val-de-Loire. L'événement est en partie financé par les entreprises privées via l'achat de stands comme Crédit Agricole, Delphi, EDF, Poulain, Leclerc ou Sweet FM.

Budget de fonctionnement :

35 000 €.

Date de début de l'action :

2007.

Lieu / adresse de l'événement :

Jeu de Paume, 64 Avenue de Châteaudun, 41000 Blois.

Pour en savoir plus :

www.loir-et-cher.cci.fr
www.nuitsdelorientation.fr

Contact

Matthieu Blin,
Responsable service aménagement,
Chambre de commerce et de l'industrie
de Loir-et-Cher,
mblin@loir-et-cher.cci.fr
02.54.44.64.79.

LES RENCONTRES DE L'APPRENTISSAGE UNIVERSITAIRE



Objectifs

Faciliter les mises en relation entre employeurs et candidats.

Public cible

Apprentis présélectionnés par les universités pour tous les sites de la Région : Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun, Orléans et Tours.

Entreprises de la région Centre Val-de-Loire et hors région, tous secteurs d'activité confondus.

Principe

Un forum est organisé le temps d'une matinée pour mettre en relation les entreprises et les apprentis à la recherche d'un stage ou d'un emploi.

Contexte

Les Rencontres de l'Apprentissage Filières Universitaires est un événement annuel se déroulant à Tours et à Orléans à quelques jours d'intervalle. Il s'agit d'un forum mettant en relation les employeurs et les candidats apprentis à la recherche d'une structure d'accueil.

Déroulement de l'action

Le site internet du CFA des Universités publie quelques mois à l'avance la liste des entreprises qui vont participer au forum. Cela permet aux candidats de connaître à l'avance l'identité des recruteurs afin de se diriger directement vers elles le jour de l'événement. Pour participer à l'événement, les étudiants doivent avoir déposé un dossier de candidature en apprentissage dans les Universités de Tours et d'Orléans et s'être inscrits sur le site du CFA des Universités. Cette procédure de « pré-sélection » des candidats et de médiatisation préalable des offres des entreprises fait que cet événement n'est pas assimilable à un simple forum d'information sur les emplois, mais à un véritable espace de recrutement.

L'événement annuel se déroule à chaque fois sur deux sites à quelques jours d'intervalle : à Tours et à Orléans.

Les organisateurs se réunissent 3 fois dans l'année, sans compter les échanges informels ou en groupes restreints.

Résultats

On compte environ 300 à 400 jeunes sur chaque site.

Le taux de satisfaction des entreprises est important (90%). Chaque entreprise rencontre en moyenne 20 candidats en fonction du nombre de postes proposés. Les mêmes entreprises reviennent d'une année sur l'autre lorsqu'elles ont de nouvelles offres d'emploi à pourvoir.

En 2019, on comptait une cinquantaine d'entreprises présentes à chaque site : Acatu informatique, Accefil, Action Logement, Ansamble, Antartic, April Moto Assurances, Arondor, P.E.R.E.N., Astronics PGA, Atos, Axereal, IPSEN, Caillau, Caisse d'épargne Loir-et-Cher, Carrefour Supply Chain, Castelcoms, Cea, Cerfrance Alliance Centre, Cerfrance Val-de-Loire, CGI, Chartres Métropole, CLC Ouest, Cogep, Département du Cher, Coved Environnement, Cristal Union, Crédit agricole, Dachser Intelligent Logistics, Dalkia groupe EDF, Delphi Technologies, Demeco, Inspection générale des finances publiques, DS Smith, ECBI, EDF, EIC, Eiffage, Engie Axima, Eurovia groupe Vinci, Euro Information, Expert Activ, Faurecia, Fenwick, Feuillette, Fiducial Expertise, Filbleu Tours Métropole, FM Logistic, Gfi, Lacour concept, Groupe Ythales Invest, Groupe Y Nexia, Haforcas, Hexagon, Humery, Hutchinson, Ibélia, Engie Ineo, Interlog group, John Deere, Kéolis, La Poste, Chiesi, Servier, Les Crudettes, Laiterie de Saint Denis de l'Hôtel, Malakoff Médéric Humanis, Maser Engineering, MBDA, MSL Circuits, Novo Nordisk, Ontomantics, Orange, Orléans Métropole, Christian Dior, Patàpain, P&G, Prométhée45, Radiall,

Région Centre Val-de-Loire, Bosch, Savoie, Schaeffler, SKF, SNCF, SPIE, Stefoo, ST, Suivi de flotte.net, Thales, TLD, Unibéton Heidelberg Cement Group, Uxen, Veolia, Vinci facilities.

Perspectives

La date de la prochaine édition n'est pas encore fixée mais l'événement aura sans doute lieu au mois d'avril ou mai comme chaque année.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
CFA des Universités Centre Val-de-Loire.

Partenaires techniques :
Chambre de commerce et de l'industrie du Loiret,
Chambre de commerce et de l'industrie d'Indre-et-Loire,
Ville de Tours, Ville d'Orléans.

Budget de fonctionnement :
3 à 4 000 €.

Partenaires financiers :
Aucun.

Date de début de l'action :
2014.

Adresse de l'événement :
Hôtel de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Loiret,
23 Place du Martroi, 45000 Orléans.

Hôtel de Ville de Tours, 3 rue des Minimes, 37000 Tours.

Pour en savoir plus :

<https://www.cfa-univ.fr>
<https://lafu.fr/#>

Contact

Christian François,
Responsable de l'organisation du LAFU,
CFA des Universités Centre Val-de-Loire
5 rue du Carbone, BP 6749,
45067 Orléans Cedex 2,
02.47.36.76.32.

LA CATÉGORIE «TOP NUMÉRIQUE» DU TOP DES ENTREPRISES



Objectifs

Récompenser et promouvoir la capacité des entreprises à investir l'économie numérique.

Public cible

Toutes les entreprises inscrites au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers du Loir-et-Cher.

Principe

Des entreprises s'inscrivent à un concours par secteur d'activité. Les lauréats bénéficient de la médiatisation associée à l'événement et à la marque « Top des Entreprises ».

Contexte

Le Top des Entreprises est une soirée destinée à promouvoir le rôle des acteurs économiques du département du Loir-et-Cher et à récompenser les entreprises les plus dynamiques et innovantes. Les entreprises peuvent candidater à 6 catégories différentes : le Top Innovation Produit ou Service, le Top Création ou Reprise, le Top Jeunes et Entreprises, le Top Entreprise Humaine et Responsable, le Top Femmes et Hommes de talent, et enfin, le Top Numérique. La catégorie « Top Numérique » a été créée en vue de la 22ème édition de l'événement qui s'est déroulée le 3 décembre 2018 à Blois.

Déroulement de l'action

Les entreprises candidates remplissent un formulaire en indiquant différents éléments : nom, adresse et raison sociale de l'entreprise ; chiffre d'affaires, résultat net et nombre de créations d'emploi sur les 3 années écoulées ; motivations à participer au Top Numérique ; projet de l'entreprise en lien avec le numérique ; origines et circonstances de l'investissement de l'entreprise dans le numérique ; type d'investissement effectué (recrutement, investissement financier, partenariat) ; obstacles rencontrés ; perspectives... Les entreprises sont également invitées à accompagner leur dossier de documents de présentation motivant leur candidature. Les candidatures sont closes environ 2 mois et demie avant la tenue de l'évènement.

Le jury est en général composé des organisateurs de l'événement et de leurs partenaires.

Les lauréats bénéficient de la médiation associée à l'événement : prise de parole sur scène devant un public de plusieurs centaines de décideurs réunis lors de la remise de leur trophée ; clip de présentation de leur entreprise réalisé pour l'événement ; valorisation rédactionnelle de l'entreprise dans le « Cahier spécial Top des Entreprises » de la Nouvelle République ; droits d'utilisation de la marque « Top des Entreprises » pour accompagner leur communication globale en tant que lauréats ; vidéo de la remise du trophée utilisable à souhait (mise à disposition par un lien internet) ; participation à l'opération de relations publiques d'envergure ciblée organisée par la Nouvelle République et ses partenaires en clôture de la cérémonie de remise des trophées.

Résultats

La catégorie « Top Numérique » a été créée en 2018. 3 entreprises se sont disputées ce trophée : DS Innov, MyConnectTech et DrawMeAGarden. Le trophée a été attribué à la société DS Innov spécialisée dans la sécurisation et la transformation des systèmes informatiques. (En 2017, Néolink avait reçu le trophée « Top de l'innovation ».)

Perspectives

Le prochain Top des Entreprises aura lieu le 2 décembre 2019 à la salle du Jeu de Paume à Blois.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Chambre de commerce et de l'industrie de Loir-et-Cher,
La Nouvelle République.

Date de début de l'action :
2018 s'agissant du «Top numérique».

Adresse de l'événement :
Salle du Jeu de Paume
64 avenue de Chateaudun
41000 Blois

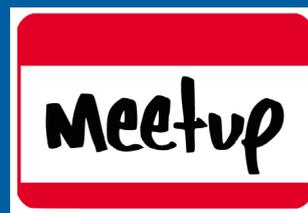
Pour en savoir plus :

www.topdesentreprises.fr
[www.loir-et-cher.cci.fr/sites/loiretcher.cci.fr/files/
CANDIDATURE%20TOP%20NUMERIQUE%20
%282%29.pdf](http://www.loir-et-cher.cci.fr/sites/loiretcher.cci.fr/files/CANDIDATURE%20TOP%20NUMERIQUE%20%282%29.pdf)

Contact

Clothilde Massari,
Directrice des grands événements
de la Nouvelle République,
02.54.31.70.00.

CONFÉRENCES / MEETUP INSA



Objectifs

Informer le public sur les dernières tendances du secteur numérique.

Public cible

Tout public.

Principe

Les dernières avancées technologiques sont présentées par des chercheurs et des entrepreneurs du secteur.

Contexte

Les conférences organisées par l'association Loir-et-Cher-Tech et l'Institut national des sciences appliquées (INSA) sont animées par des professionnels qui présentent les dernières avancées du secteur. Les conférences ont lieu dans les locaux de l'INSA situés 3 rue de la Chocolaterie à Blois.

Déroulement de l'action

Chaque trimestre, des intervenants animent une conférence pour présenter les avancées technologiques du secteur.

Les organisateurs de l'événement choisissent les thématiques des conférences en fonction des grandes tendances du secteur et utilisent leur réseau pour mobiliser des intervenants de qualité, en privilégiant les acteurs provenant de la région Centre Val-de-Loire. Parfois, certaines personnes se portent volontaires et contactent par elles-mêmes les organisateurs pour présenter leur travail.

Résultats

De nombreux intervenants d'envergure nationale et internationale sont invités. En 2019, les conférences ont porté sur l'intelligence artificielle, avec des intervenants présentant le memristor (Léon Chua) et le deep learning (Jacqueline Forien). Les années précédentes, les conférences ont porté sur la cryptomonnaie, l'Internet des objets, l'open innovation, la propriété industrielle ou encore le machine learning.

Chaque conférence est suivie par 60 à 100 auditeurs. La moitié sont des étudiants de l'INSA, un quart sont des enseignants de l'INSA et de l'Institut universitaire de technologie de Blois, et un quart sont identifiés « grand public ».

Perspectives

Les organisateurs songent peut-être à modifier la formule en choisissant des thématiques plus accessibles au grand public, peut-être plus sectorisés ou plus « terre à terre ».

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Loir-et-Cher-Tech.

Partenaires techniques:
Loir-et-Cher-Tech, Institut national des sciences appliquées
Centre-Val de Loire.

Partenaires financiers:
Institut national de sciences appliquées Centre Val-de-Loire,
Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Budget de fonctionnement :
Non communiqué.

Date de début de l'action :
2016

Lieu / adresse de l'événement :
Institut national des sciences appliquées Centre Val-de-Loire
3 rue de la Chocolaterie
41000 Blois

Pour en savoir plus :

www.facebook.com/loiretchertech
www.insa-centrevalde Loire.fr
www.loiretchertech.fr

Contacts

Franck Bataille,
Membre du bureau de l'association
Loir-et-Cher-Tech,
franck@loiretchertech.fr,
06. 75. 20. 99. 19.

CONFÉRENCES THÉMATIQUES D'ETIC ÉCOLE DE DESIGN



Objectifs

Sensibiliser le public au travail réalisé par différents professionnels de l'image.

Public cible

Etudiants de l'école ETIC, mais en principe ouvert à tout public.

Principe

Des professionnels viennent présenter leur travail et échanger avec le public.

Contexte

Les conférences thématiques d'ETIC s'inscrivent dans le cadre du cursus des étudiants de l'école.

Déroulement de l'action

Chaque mois, des professionnels animent une conférence/débat en présentant leur travail. Les conférences ont en général lieu de 18h30 à 20h00. On y discute stratégie de communication, démarche esthétique et façons d'utiliser les logiciels (Photoshop, After effects, etc.).

Résultats

De nombreux intervenants d'envergure nationale

et internationale sont invités. En 2019, l'école a notamment accueilli Paul Groves, Michel Bouvet, Jean-Baptiste Levée, Geneviève Gauckler, Hervé Matine... La qualité des intervenants attire régulièrement l'attention de quelques professionnels de la région Centre et de Paris qui viennent assister aux conférences. On compte environ une centaine de personnes à chaque conférence, dont 10% qui n'appartiennent pas à l'école.

Perspectives

Les conférences sont essentiellement suivies par les étudiants d'ETIC et quelques professionnels du secteur dans la mesure où leur promotion ne se fait que par le compte Facebook de l'école, alors que ces conférences sont en principe ouvertes à tous.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
ETIC école de design.

Date de début de l'action :
1988

Adresse de l'événement :
ETIC école de design
6 rue Anne de Bretagne
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://fr-fr.facebook.com/eticblois>
www.etic-blois.com

Contact

Catherine Beauvallet,
Directrice pédagogique d'ETIC,
catherine.beauvallet@etic-blois.com,
02.54.57.25.07.

EXPOSITION FIN DE CYCLE DES ÉTUDIANTS D'ETIC ÉCOLE DE DESIGN



Objectifs

Sensibiliser le public au travail réalisé par les étudiants de l'école.

Public cible

Tout public.

Principe

Les étudiants en dernière année de Bachelor présentent leurs projets de fin d'études.

Contexte

Chaque année, les étudiants en fin de cycle présentent les projets réalisés dans le cadre de leur cursus.

Déroulement de l'action

Le temps d'une journée, le public est invité à prendre connaissance des créations des étudiants en dernière année de Bachelor. Les diplômés sont présents à l'exposition pour expliquer leur façon de travailler. L'exposition se tient en général au début du mois de juillet.

Résultats

Le public est informé des techniques employées par les étudiants pour réaliser leurs projets, dont une grande partie consiste en la manipulation d'outils et de solutions numériques : logiciels Photoshop, Lightroom, Illustrator, Indesign, Création 3D Blender, Maya 3D, etc.

Perspectives

L'exposition est essentiellement visitée par les étudiants d'ETIC et quelques professionnels du secteur dans la mesure où sa promotion ne se fait que par le compte Facebook de l'école, alors que cet événement est en principe ouvert à tous.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
ETIC école de design.

Date de début de l'action :
1988

Adresse de l'événement :
ETIC école de design
6 rue Anne de Bretagne
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://fr-fr.facebook.com/eticblois>
www.etic-blois.com

Contact

Catherine Beauvallet,
Directrice pédagogique d'ETIC,
catherine.beauvallet@etic-blois.com,
02.54.57.25.07.

SEMAINE DU NUMÉRIQUE EN LOIR-ET-CHER DU 9 AU 14 AVRIL 2018



Objectifs

Découvrir et expérimenter des outils associés aux nouvelles technologies, développer une culture générale du numérique, transmettre une information sur les métiers du numérique.

Public cible

Scolaires, demandeurs d'emploi, professionnels de l'information, de l'orientation, de l'emploi et de la formation. En principe ouvert à tout public.

Principe

Des animations sont programmées tout au long d'une semaine dans 6 villes du Loir-et-Cher pour proposer au public de manipuler des outils liés aux métiers de l'économie numérique.

Contexte

Dans le cadre des actions menées pour l'attractivité des métiers du numérique, la Maison de l'emploi du Blaisois et le SPRO 41 (Service Public Régional d'Orientation) ont organisé une semaine du numérique sur 6 jours dans 6 villes du Loir-et-Cher : Blois (Lab'd'Agglopolys), Vineuil (Espace jeunes Etienne Baudet), Mer (Salle du Cercle Laïque), Contres (Espace jeunes), Vendôme (Pôle Associatif Chartrain) et Romorantin (à l'Atelier).

Déroulement de l'action

Avec l'appui de l'agence Néodigital, les membres du SPRO 41 proposent d'informer et de sensibiliser un large public (scolaires, professionnels, demandeurs d'emploi) aux nouvelles technologies et aux usages numériques. A travers des ateliers pratiques, les personnes expérimentent par elles-mêmes différentes technologies pour les découvrir de manière ludique et éducative et comprendre les métiers qu'elles impactent. Les ateliers portent sur : la réalité virtuelle, la réalité augmentée / mixte, la stéréoscopie, les objets connectés, l'impression 3D, le drone, la robotique, l'écran tactile et les outils web. Pour chaque journée, les ateliers peuvent accueillir 8 groupes de 12 personnes le matin et 8 groupes l'après-midi, soit plus de 1 000 personnes sur la semaine. Après chaque atelier de 45 minutes, les participants ont accès à différentes animations pour obtenir des informations

sur les fiches métiers et les formations existantes en Région Centre Val-de-Loire en lien avec le numérique. Un atelier vidéo présente différents métiers du numérique, et un atelier réalité virtuelle permet la visite virtuelle d'une entreprise et d'un restaurant.

Un outil en ligne a été créé pour faciliter l'inscription des participants et la gestion des groupes.

Résultats obtenus

Cette action ludique de découverte des outils et des métiers n'a pas donné lieu à un suivi particulier des participants.

Perspectives

Cette action va être reconduite sous la forme d'une opération de 3 jours au cours de laquelle un « bus numérique » et un « village numérique » seront installés dans les locaux de l'entreprise Delphi (voir la fiche : « Bus numérique et village numérique : dispositif itinérant d'éducation au numérique pour tous »). Il s'agira de proposer au public des espaces numériques immersifs permettant de découvrir des métiers. Des ateliers proposeront par exemple de conduire des machines ou de voir comment la réalité augmentée et la réalité virtuelle sont utilisées dans certains métiers. L'événement « Bus numérique et village numérique » aura lieu du 2 au 4 décembre 2019 à Blois uniquement.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteurs du projet :

Maison de l'emploi du Blaisois et Mission locale du Blaisois

Partenaires techniques :

SPRO 41, mission locale, Centre d'information et d'orientation de Blois, établissements scolaires, Bureau information jeunesse/Point information jeunesse, Les portes de l'emploi, Pôle Emploi, Cap Emploi, Maison de l'emploi du Blaisois.

Partenaires financiers :

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Centre Val-de-Loire, Région Centre Val-de-Loire, Mission locale du Blaisois, Agglopolys, Delphi Technologies.

Date de début / fin de l'action :

Du 9 au 4 avril 2018.

Pour en savoir plus :

www.etoile.regioncentre.fr/GIP/accueilletoile/sinformer/actualites-public-complet/articles/articles-2018/articles-avril-2018/semaine-numerique-loir-et-cher-2018

Contact

- Maison de l'emploi du Blaisois,
s.sanchez-meb@orange.fr,
02.54.51.17.67.

- Mission locale du Blaisois,
Christelle Gagneux
02.54.52.40.40

BUS NUMÉRIQUE ET VILLAGE NUMÉRIQUE



Objectifs

Découvrir et expérimenter des outils associés aux nouvelles technologies, développer une culture générale du numérique, transmettre une information sur les métiers du numérique.

Public cible

Scolaires, demandeurs d'emploi, professionnels de l'information, de l'orientation, de l'emploi et de la formation, élus et partenaires. En principe ouvert à tout public.

Contexte

Dans le cadre des actions menées pour l'attractivité des métiers du numérique, la Maison de l'emploi du Blaisois et le SPRO 41 (Service Public Régional d'Orientation) ont réussi à faire en sorte que la tournée effectuée par le « Bus numérique de la MAIF » fasse une escale à Blois du 2 au 4 décembre 2019 sur le site de Delphi Technologies. Ce bus effectue une tournée nationale de 80 villes dans le cadre d'une opération organisée par la MAIF intitulée « MAIF numérique tour : dispositif itinérant d'éducation au numérique pour tous ».

Déroulement de l'action

Le «Bus numérique» héberge différents ateliers présentant des technologies numériques. A travers des ateliers pratiques, les personnes expérimentent par elles-mêmes différentes technologies pour les découvrir de manière ludique et comprendre les métiers qu'elles impactent. 2 ateliers proposent d'expérimenter la réalité virtuelle et de s'initier à la programmation et au codage. 20 partenaires de l'opération présentent leur offre de services numériques dans un « Village numérique » attenant au bus (Pôle emploi, organismes de formation, entreprises et services publics, promeneur du net, RGPD...).

Les entreprises et institutions sont invitées à installer leur stand gratuitement dans le village numérique.

Principe

Un bus numérique propose des ateliers pour découvrir et manipuler les outils numériques utilisés par différents métiers.

La participation du public est également gratuite mais se fait sur inscription au moins 15 minutes avant le début de la visite.

Résultats obtenus

Cette opération n'a pas encore eu lieu au moment de la rédaction de cette étude. En 2018, le « Bus numérique » n'avait pas fait escale à Blois. Il avait visité 67 communes et attiré 45 000 visiteurs sur toute la France.

Perspectives

300 personnes ont été invitées à cet événement (conseillers d'orientation, équipes pédagogiques d'établissements scolaires, élus, etc.). 10 stands ont été réservés pour des centres de formation : INSA, Université de Tours, IUT de Blois, CFAI, ETIC, AFPI, AFPA, IFC La Providence, Via Formation, GRETA. 10 stands seront animés par des structures et des entreprises liées à l'emploi ou pourvoyeuses d'emploi dans le secteur numérique : Job'41, Pôle emploi, SPRO41 – GPECT, Lab'entreprises, MAIF, Delphi Technologies, Syntec Numérique, E-Logement, Etoile Région Centre-Val de Loire, Action logement. 7 ateliers permettront de découvrir différents aspects de l'univers numérique : Escape game, Promeneurs du Net, Imprimante 3D, Robot-Drone, Data et moi, RGPD-Open data, Coding. 2 espaces convivialité sont prévus pour échanger librement avec les professionnels autour d'un café.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteurs du projet :

MAIF, Maison de l'emploi du Blaisois, Delphi Technologies, SPRO 41.

Partenaires techniques :

Maison de l'emploi du Blaisois, SPRO 41, AJPI, Via Formation, Agglopolys, Delphi Technologies, Loir-et-Cher-Tech.

Partenaires financiers :

Maison de l'emploi du Blaisois, Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignations), Ministère de l'éducation nationale, MAIF, Mission Locale du blaisois (SPRO 41).

Date de début / fin de l'action :

Du 2 au 4 décembre 2019.

Lieu / adresse de l'événement :

Delphi Technologies
9 boulevard de l'industrie
41000 Blois

Pour en savoir plus :

www.maifnumeriquetour.fr

Contact

Sylvia Sanchez
Directrice de la Maison de l'emploi du Blaisois,
s.sanchez-meb@orange.fr,
02.54.51.17.67.

SEMAINE NATIONALE DES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE



Objectifs

Faire la promotion des métiers de l'économie numérique auprès des personnes à la recherche d'un emploi.

Public cible

Demandeurs d'emplois et entreprises, mais en principe adressée à tout public.

Principe

Des ateliers et des réunions d'information sont organisés dans différentes agences de Pôle Emploi du territoire français.

Contexte

La forte demande de main d'œuvre du secteur numérique incite Pôle Emploi à organiser des opérations de promotion des métiers du numérique. Près de 1 000 événements et animations sont organisés dans toute la France sur une durée d'une semaine.

Déroulement de l'action

Le temps d'une semaine, différentes agences de Pôle Emploi proposent des ateliers de présentation de métiers liés à l'économie numérique. Il s'agit, autour de ces ateliers, de favoriser les échanges entre demandeurs d'emploi, entreprises et centres de formation.

35 actions ont été programmées dans la région Centre Val-de-Loire.

Résultats

A Blois, les agences Pôle Emploi Laplace et Pôle Emploi gare ont organisé des ateliers sur les métiers de la fibre, avec présentation des postes, des techniques, des compétences attendues et des outils. Environ vingt personnes ont assisté à chaque réunion.

Perspectives

L'action sera reconduite l'année prochaine.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Pôle Emploi.

Partenaires techniques :

IUMM, Syntec Numérique, Association des ingénieurs et scientifiques de France, Grande école du numérique, MedNum/ la Coopérative des acteurs de la médiation numérique, Wild Code School, Epide, Ecole de la deuxième chance, LinkedIn, Mission société numérique.

Pour en savoir plus :

<http://www.pole-emploi.org/accueil/actualites/2019/la-semaine-des-metiers-du-numerique.html?type=article>

Contact

Valérie Lecomte,
Directrice de l'agence Pôle Emploi Laplace,
valerie.lecomte@pole-emploi.fr

SEMAINE DE L'INDUSTRIE



Objectifs

Faire la promotion des métiers de l'Industrie.

Public cible

Jeunes publics, demandeurs d'emplois et entreprises, mais en principe adressée à tout public.

Principe

Différents types d'événements sont organisés dans toute la France pour faire la promotion de l'industrie auprès de la population.

Contexte

Depuis 2011, la Semaine de l'Industrie valorise l'Industrie et ses acteurs en proposant des événements pédagogiques et de découverte au grand public.

Déroulement de l'action

Chaque année le site Internet du ministère de l'Economie et des finances propose de labelliser les événements souhaitant s'inscrire dans la démarche. Pour être labellisé, l'événement doit se dérouler pendant toute la durée de la semaine de l'Industrie, être gratuit et ouvert au grand public et/ou aux jeunes et/ou aux demandeurs d'emploi, avoir pour objectif d'informer et de communiquer sur le thème de l'Industrie. Le Comité de validation dispose d'un délai de 4 jours ouvrés pour labelliser ou non l'événement, à compter de la demande faite en ligne. Les organisateurs des événements souhaitant être labellisés ont jusqu'à une semaine avant le début de l'opération pour faire acte de candidature.

Résultats

La 9^{ème} édition s'est déroulée du 16 au 23 mars 2019. Sur près de 4 800 événements organisés en France, 218 ont été labellisés « Semaine de l'Industrie » en région Centre Val-de-Loire (96 en 2018). Différents types d'événements ont été organisés : visites d'entreprises, job dating, forums des métiers, web-conférences, interventions en classe, expositions, etc.

Dans le département du Loir-et-Cher, un jeu concours a été organisé pour inviter le public à s'intéresser au monde de l'Industrie. Des objets fabriqués par des industries étaient exposés dans les locaux de commerces des centres-villes de Blois, Vendôme et Romorantin, et le public était invité à en reconnaître un maximum pour gagner le jeu concours.

52% des événements étaient destinés aux jeunes, 20% aux demandeurs d'emploi et 12% au grand public. 11% étaient adressés aux professionnels de l'enseignement et de l'orientation, et 5% aux professionnels des ressources humaines.

Perspectives

La prochaine Semaine de l'Industrie aura lieu du 30 mars au 5 avril 2020.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Ministère de l'Economie et des Finances (Direction générale des entreprises), en association avec les ministères chargés du Travail, de l'Agriculture, de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.

Partenaires techniques :

France Industrie, CCI France, CGPME, Syntec Ingénierie, Syntec Numérique, BPIFrance, les DIRECCTE.

Pour en savoir plus :

www.semaine-industrie.gouv.fr

APÉROS'INFO BLOIS



Objectifs

Vulgariser la recherche en informatique.

Public cible

Tout public.

Principe

Des chercheurs en informatique présentent leur travail et discutent ensuite avec le public.

Contexte

Organisés par le Département Informatique de l'Université de Tours, site de Blois, à l'initiative du Professeur Jean-Yves Antoine, les Apéro's info sont un cycle de conférences courtes de vulgarisation sur des thématiques de recherche développées par des chercheurs en informatique.

Déroulement de l'action

Des chercheurs en informatique présentent leur travail pendant une vingtaine de minutes et discutent ensuite avec le public autour d'un apéritif sans alcool. En général, chaque soirée « Apéro'Info » est composée de deux présentations. On compte environ 3 à 4 Apéro'Info par an.

Les organisateurs font la promotion de cet événement auprès de leur réseau et de la Nouvelle République.

Résultats

Ces conférences sont accessibles à tous les publics intéressés par les sciences, mais en pratique elles sont surtout suivies par les étudiants de licence et de master en informatique. Quelques lycéens sont aussi invités par bouche à oreille. On compte environ 40 à 50 personnes dans le public.

Plusieurs étudiants sont venus assister aux conférences lorsqu'ils étaient en licence, se sont associés aux travaux des chercheurs et ont fini par être co-auteurs d'articles dans des revues internationales. Certains se sont ensuite orientés vers la poursuite d'un doctorat.

En 2018, les conférences ont porté entre autres sur les thèmes suivants : « Prise en compte des intérêts utilisateurs pour l'exploration de données massives complexes » (Nicolas Labroche), « Analyse des comportements de déplacements à l'aide de fouille de trajectoires » (Laurent Etienne).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Département informatique de l'antenne universitaire de Blois.

Date de début de l'action :
2016.

Adresse / lieu de l'événement :
UFR Sciences et Techniques de l'Université de Tours, Antenne universitaire de Blois, 3 place Jean Jaurès, 41000 Blois.

Pour en savoir plus :

www.echosciences-centre-valde Loire.fr/evenements/apero-info-blois

Contact

Jean-Yves Antoine,
Professeur des universités,
département informatique
de l'antenne universitaire de Blois,
jean-yves.antoine@univ-tours.fr,
02.54.55.21.11.

Nicolas Labroche,
Maître de conférences,
département informatique
de l'antenne universitaire de Blois,
nicolas.labroche@univ-tours.fr,
02.54.55.21.14.

LES CONSEILLERS ENTREPRISE A L'ÉCOLE



Objectifs

Informer les jeunes sur l'existence de différents mondes professionnels.

Mobiliser des réseaux professionnels pour favoriser l'insertion.

Favoriser la lisibilité des besoins réciproques du système éducatif et des acteurs économiques.

Public cible

Enfants scolarisés de la 6^{ème} à la terminale, stagiaires et apprentis du GRETA.

Principe

Des professionnels interviennent dans des structures éducatives pour promouvoir leur activité professionnelle auprès des jeunes et mobiliser leur réseau au service de leur insertion.

Contexte

Les Conseillers entreprises pour l'école (CEE) assurent une mission de coopération entre les organisations professionnelles, les services académiques et les établissements d'enseignement. Reconnus pour leur expertise dans leur secteur d'activité, ils sont désignés par leur organisation professionnelle et nommés par le Recteur d'académie. Leur mission consiste à accompagner des jeunes scolarisés de la 6^{ème} à la Terminale dans leur projet d'orientation professionnelle, ainsi qu'à favoriser la collaboration des entreprises et des structures éducatives pour identifier les besoins réciproques dans un territoire donné.

Déroulement de l'action

Désigné par le recteur d'académie sur proposition des organisations professionnelles, le CEE intervient en propre ou en mobilisant les professionnels de son réseau. Il contribue, pour son domaine d'activité, aux actions qui ont pour objet de rapprocher le système éducatif de son environnement économique en vue de favoriser la future insertion sociale et professionnelle des élèves, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Parcours Avenir (Parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel).

Le CEE est appelé à intervenir dans les domaines suivants :

- l'information sur le monde économique et les métiers en faveur des collégiens et des lycéens;
- les relations avec les établissements de formation professionnelle (lycées et Centres de formation

pour apprentis) ;

- l'accueil des élèves en périodes de formation en milieu professionnel ;
- la participation aux actions visant à développer l'esprit d'initiative ou d'entreprendre ;
- la certification des diplômes professionnels ;
- le conseil et expertise auprès des établissements, des corps d'inspection, des instances de concertation académiques ou régionales ;
- la participation aux travaux des commissions professionnelles consultatives (CPC)

Le recteur arrête chaque année la liste des Conseillers Entreprises pour L'École et leur adresse une lettre de mission individuelle qui formalise les missions confiées.

Résultats obtenus

A ce jour, aucune personne n'a été désignée conseiller entreprise pour l'école dans le département du Loir-et-Cher, faute de personnes bénévoles.

Textes de référence

Circulaires du ministère de l'Éducation nationale N°2016-183 du 22 novembre 2016 et 2017-045 du 9 mars 2017 ; Décret n° 2017-960 du 10 mai 2017.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Conseil national éducation économie.

Partenaires financiers :

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Conseil national éducation économie.

Date de début de l'action :

2017

Pour en savoir plus :

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034675570&categorieLien=id

Contact

Pierre Cauty,
Délégué au numérique,
Académie orléans-Tours
ce.dane@ac-orleans-tours.fr

PARTICIPATION DES ACTEURS DU LOIR-ET-CHER AU SALON VIVATECH



Objectifs

Mettre en réseau les professionnels de l'économie numérique, informer le public sur les dernières tendances du secteur.

Public cible

Les deux premiers jours de VivaTech s'adressent exclusivement aux start-ups, investisseurs, exécutifs, étudiants et académiques. L'événement est ouvert au grand public le troisième jour.

Principe

Pendant 3 jours, le Salon VivaTech propose des conférences, des ateliers professionnels et des événements ludiques pour découvrir les dernières tendances de l'économie numérique. Les 2 premiers jours sont exclusivement ouverts aux entreprises, le troisième est ouvert au grand public.

Contexte

Viva Technology, ou «VivaTech», est un rendez-vous annuel consacré à l'innovation technologique et aux start-up créé en 2016. Il se tient annuellement au Paris Expo Porte de Versailles à Paris et est organisé par les groupes Les Échos et Publicis.

Déroulement de l'action

Les deux premiers jours s'adressent exclusivement aux acteurs du secteur. Les entreprises organisent des ateliers et des conférences pour présenter leurs produits. Le troisième jour est ouvert au grand public. Celui-ci découvre les dernières tendances du secteur en allant à la rencontre des entreprises dans leurs ateliers et en participant à des activités ludiques et culturelles.

Résultats obtenus

La fréquentation de l'événement est en constante hausse depuis sa création en 2016. On comptait 45 000 visiteurs en 2016, 100 000 en 2018 et 124 000 en 2019. On comptait 5 000 entreprises en 2016, 6 000 en 2017 et 13 000 entreprises en 2019. En 2019, 79% des entreprises participantes ont considéré que ce salon avait eu un impact positif pour leur activité professionnelle. Parmi elles, 84% ont rencontré des investisseurs potentiels.

En 2018, les conseils départementaux de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire et du Loiret ont contribué au financement de cet événement, à hauteur de

50 000 € pour l'Indre-et-Loire et le Loiret, et à hauteur de 9 000 € pour le Loir-et-Cher. Agglopolys avait également participé à l'opération, à hauteur de 4 000 € et la Communauté d'agglomération Territoires Vendômois à hauteur de 2 000 €. La Région Centre-Val de Loire et ses partenaires – les Métropoles d'Orléans et de Tours, les agglomérations de Blois, Vendôme, Châteauroux et Bourges, le Conseil départemental de Loir-et-Cher et différents acteurs de l'écosystème French Tech Loire Valley – ont animé le premier Lab dédié aux « Gov Tech ». L'atelier, également animé avec une quarantaine de startups, a interrogé la place du numérique dans la transformation des services publics et des territoires. L'espace a également été l'occasion de valoriser les acteurs régionaux engagés dans le numérique à travers la French Tech Loire Valley, les incubateurs d'Orléans, Blois, Vendôme, Bourges, Tours, du Loir-et-Cher et de Châteauroux, ainsi que le Lab'O à Orléans et le Mame à Tours.

En 2019, seul le Conseil départemental de Loir-et-Cher s'est réinvesti sur ce projet, en accompagnant 4 entreprises du Loir-et-Cher : Néolink, Eveia, MyConnectech et Docadom. Le Conseil départemental leur a notamment payé le droit d'entrer au salon, a contribué au financement des espaces publicitaires pour faire la promotion de l'événement et a apporté une aide sur le plan humain. Cet accompagnement à hauteur de 10 000 € est effectué dans le but de mettre en valeur ces entreprises sur le plan national et international, mais aussi sur le plan régional dans la mesure où les entreprises du secteur en région Centre ne se connaissent pas forcément.

Perspectives

Le prochain Salon VivaTech aura lieu du 11 au 13 juin 2020.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Les Echos, Publicis.

Partenaires techniques :

« Partenaires spéciaux » : Amazon Web Service, EY, ManpowerGroup, McKinsey & Company, Nielsen, Région de Paris Ile-de-France.

« Fournisseurs officiels » : Agorize, Bliwe, Bolt, Castalie, Charli, C, Emrads, Eulerian Technologies, Felix, Foodchéri, Glory4gamers, Gtab, Ijkoa, Inwink, John Paul, Kantar, Klaxoon, Leetdesign, Mapwize, Meero, Newsbridge, Revolugo, Sli.do, Startup inside, Thalys, Uber.

« Partenaires académiques » : #supdeweb, 42, Ascencia Business School, Centrale Association des Centraliens – CentraleSupélec Alumni, Audencia Junior Conseil, Burgundy School of Business, Cass Business School, Course Croisière EDHEC, CELSA Sorbonne Université, CentraleSupélec, Charente Business, CNAM, Junior-Entreprises, Dauphine Alumni, Digital School Paris, EBS Paris, ECE école d'ingénieurs, Ecole des Ponts Business School, Ecole polytechnique, EMLV école de management, EPF école d'ingénieurs, ESCP Business School, ESCE international business school, ESCP Europe, ESD école supérieure du digital, ESGI école supérieure de génie informatique, ESIEA, ESILV école d'ingénieurs, ESSCA school of management, ESSEC, ESTP Paris, Ets, GEN grande école du numérique, Genius, Gobelins l'école de l'image, Grenoble école de management, Ionis Education group, HEC Paris, IESEG school of management, IIM institut de l'internet et du multimedia, Institut Léonard de Vinci, Institut Mines-Télécom, Institut F2i, ISCG Paris, ISEP école d'ingénieurs du numérique, ITESCIA l'école du management, KEDGE business school, MIPITIC, Néoma business school, Oregami, Pépite France, PIMP APP', PPA business school, SciencesPo School of management and innovation, Skema business school, Strate école de design, SUP de Luxe, Telecom ParisTech, Forum des images, Université de Cergy-Pontoise, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris Dauphine, Université Paris-Saclay, UTC, La Web School Factory, Wild Code School.

Partenaires financiers :

« Partenaires platinum » : BNP Paribas, Google, La Poste, LVMH, Orange. « Partenaires Or » : Accor, Atos, Amazon Web Service, Cisco, EDF, EY, Hewlett Packard Enterprise, Huawei, L'Oréal, ManpowerGroup, RATP Group, Région Centre Val-de-Loire, Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, Sanofi, SAP, SNCF, Sodexo, TFI, Thales, Valeo, Vinci. « Partenaires argent » : Air Liquide, Axa, Capgemini, Citroën, Dell Technologies, Engie, Facebook, Bouygues, IBM, Intel, JCDecaux, KPMG, Microsoft AI, Misk Foundation, Oracle, Renault, Salesforce, Samsung, Talan.

Pour en savoir plus :

www.vivatechnology.com

Budget de fonctionnement :

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher participe au financement de cet événement à hauteur de 10 000 €.

Date de début de l'action :

2016

Lieu / adresse de l'événement :

Paris Expo Porte de Versailles
1 place de la Porte de Versailles
75015 Paris

Contact

Thomas Tran Van
Directeur de projet Tourisme et numérique,
Conseil départemental de Loir-et-Cher,
thomas.tran-van@departement41.fr,
02.54.58.41.65.

VIDÉOS DE PRÉSENTATION DES MÉTIERS DU SECTEUR NUMÉRIQUE



Objectifs

Promouvoir la filière numérique.

Public cible

Tout public.

Principe

Des vidéos ont été réalisées pour expliquer et promouvoir les métiers du secteur numérique.

Contexte

Les entreprises du secteur numérique ainsi que les acteurs de l'orientation et de l'insertion professionnelles ont réalisé plusieurs vidéos permettant de promouvoir les métiers numériques. Ces vidéos sont accessibles depuis la plateforme Youtube, ainsi que sur les sites Internet des différentes entreprises du secteur et des acteurs de l'orientation et de la formation.

Déroulement de l'action

Les principaux organismes ayant réalisé des vidéos sont : le Syntec Numérique, Pôle Emploi, Atos France, le Service Public Régional de l'Orientation de la région Centre Val-de-Loire (SPRO). D'autres acteurs ont également édité des vidéos : Talents du numérique, Concepteurs d'Avenirs, Chambre de Commerce et de l'Industrie de Normandie, ONISEP, L'Étudiant TV, Digischool, TV78, Air France, Groupe BPCE recrutement.

Résultats obtenus

Sur Youtube, le nombre de visionnage de ces vidéos, globalement assez faible, varie en fonction de leurs diffuseurs. Si la plupart des vidéos ne sont vues que quelques dizaines, voire quelques centaines de fois, certaines vidéos publiées par le Syntec numérique comptent jusqu'à 22 802 visionnages. Parmi les vidéos les plus vues, on compte une vidéo publiée par Pôle Emploi (3 531 visionnages), une vidéo de Talents du numérique (3 332 visionnages), une vidéo de Atos (1 949 visionnages, mais 1 190 abonnés à la chaîne Youtube de ATOS France), ou encore une vidéo de la Chambre de commerce et de l'industrie de Normandie (15 408 visionnages).

Pour en savoir plus :

www.youtube.com

Contact

Pascal Grégoire,
Coordinateur régional du Syntec numérique
pour la région Centre Val-de-Loire,
p.gregoire@itm-regions.fr

FICHES DESCRIPTIVES

FORMATION :

Guides.



- 37. Guide 2019 des formations dédiées au numérique en région centre val-de-loire
- 38. Parcours de formation numérique blaisois de la motivation à BAC + 3

GUIDE 2019 DES FORMATIONS DÉDIÉES AU NUMÉRIQUE EN RÉGION CENTRE VAL-DE-LOIRE



Objectifs

Informer la population sur les offres de formation dédiées aux métiers du secteur numérique en région Centre Val-de-Loire.

Public cible

Tout public.

Principe

Le guide recense l'ensemble des formations enregistrées sur le site www.etoile.regioncentre.fr. Les formations sont classées par grands thèmes.

Contexte

Le Guide 2019 des formations dédiées au numérique a été édité à l'occasion des premiers « Human Tech Days » qui se sont déroulés en janvier 2019. Ce guide est le prolongement du travail effectué par la Maison de l'emploi du Blaisois qui a recensé les formations aux métiers du secteur numérique et classé par thèmes en 2018.

Déroulement de l'action

Le guide est décomposé en 8 chapitres : « Les formations dédiées aux réseaux sociaux et à la sécurité informatique », « Les formations dédiées à la gestion des systèmes d'information et des data science », « Les formations dédiées à l'assistance et à l'accompagnement », « Les formations dédiées au développement », « Les formations dédiées à la création visuelle », « Les formations dédiées au e-marketing », « Les formations dédiées à l'informatique industrielle, l'électricité et la domotique », et enfin, « Les contacts ».

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Région Centre Val-de-Loire.

Partenaires techniques :

Maison de l'Emploi du blaisois.

Date de début de l'action :

2019.

Pour en savoir plus :

www.etoile.regioncentre.fr/GIP/accueil/etoile/sinformer/actualites-public-complet/articles/articles-2019/articles-janvier-2019/guide-2019-formations-numeriques-Centre-Val-de-Loire

Contact

- Maison de l'emploi du Blaisois,
02.54.51.17.67.

- GIP Alfa Centre,
02.38.77.18.18

PARCOURS DE FORMATION NUMÉRIQUE BLAISOIS DE LA MOTIVATION À BAC + 3



Objectifs

Mieux préciser les sous filières des métiers dits du numérique afin d'améliorer les processus d'orientation, de formation et d'accès à l'emploi.

Public cible

S'adresse essentiellement aux personnes en reclassement, aux demandeurs d'emploi et aux stagiaires en formation continue souhaitant

approfondir leurs connaissances, quelques salariés ont également intégré le parcours.

Principe

Un schéma présente les formations disponibles depuis la motivation jusqu'à BC+2 dans le secteur du Blaisois, et précise les métiers accessibles à l'issue de chaque étape de formation.

Contexte

Pour répondre à l'un des axes de progrès présenté dans les conclusions de l'étude de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, un groupe de travail partenarial piloté par la Maison de l'emploi du Blaisois a travaillé sur la connaissance des métiers et des postes de travail, les contextes de travail et de recrutement, et l'évolution adaptée de l'offre de formation dédiée au numérique (< Bac + 3) inscrite au Programme régional de formation.

Déroulement de l'action

Le parcours de formation est un schéma permettant de comprendre les formations proposées à Blois par Via Formation, l'IFC La Providence et l'AFPA, ainsi que les métiers accessibles à chaque sous étape de qualification.

Les formations sont construites autour d'un tronc commun de découverte et des acquis de base vers une spécialisation sur deux filières :

- Les développeurs et concepteurs d'applications informatiques web,
- Les techniciens supérieurs des systèmes et réseaux, et les administrateurs des infrastructures sécurisées.

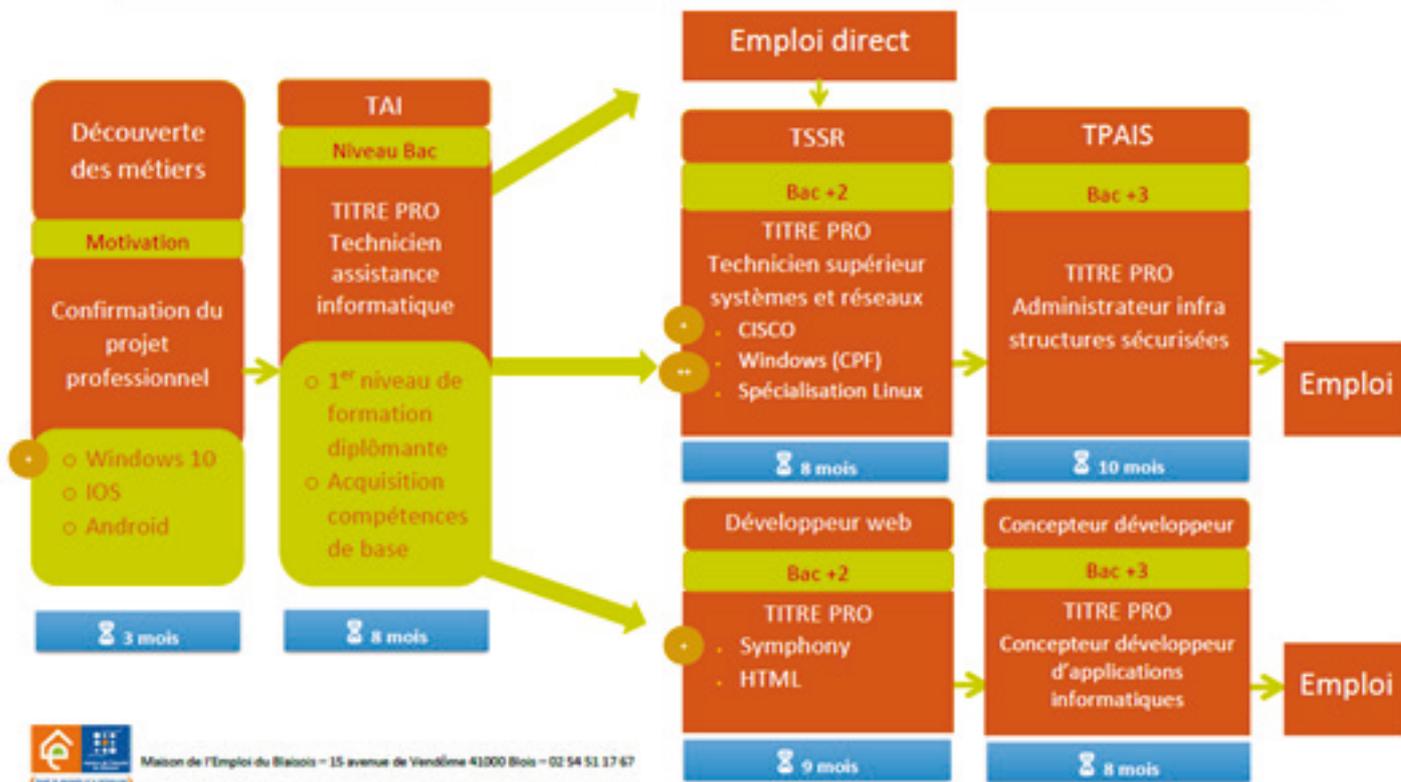
Chacun de ces parcours a été précisé auprès des publics concernés et des conseillers professionnels afin de les professionnaliser et les soutenir dans leurs fonctions d'information et d'orientation professionnelle.

Des ajustements ont été apportés aux contenus dès le 1^{er} module de découverte, pour rendre attractive chacune des étapes utiles sur le marché de l'emploi.

CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE - PRF

Parcours de Formation Numérique Blaisois

De la motivation aux qualifications jusqu'à BAC+3



CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Maison de l'emploi du Blaisois

Partenaires techniques :

Maison de l'emploi du Blaisois, Région Centre Val-de-Loire, Loir-et-Cher-Tech, Delphi Technologies, Via Formation, IFC-La Providence, AFPA.

Partenaires financiers :

Région Centre Val-de-Loire, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Centre Val-de-Loire, Agglopolys.

Date de début de l'action :

La première présentation de ce schéma a été effectuée le 05/04/2019.

Pour en savoir plus :

www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoilepro/accueilletoilepro/animation-des-reseaux/cooperation-reseaux/spo-spro/breve-spo_3/parcours-formations-secteur-numerique-pour-loir-cher

Contact

Sylvia Sanchez
Directrice de la Maison de l'emploi du Blaisois,
s.sanchez-meb@orange.fr,
02.54.51.17.67.

FICHES DESCRIPTIVES

FORMATION :

Initiatives en matière de formation professionnelle.



39. Acquérir un socle de connaissances de base en informatique
40. Visa pro numérique
41. Initiation et perfectionnement aux logiciels de bureautique et à la navigation sur internet
42. Informatique bureautique et certification pcie
43. Préparation à la certification tosa Desktop (Test on Software Application Word – Excel – Powerpoint – Outlook)
44. Acquérir les premiers gestes professionnels du métier de technicien informatique
45. Formations continues en communication d'entreprise et design
46. Titre professionnel Technicien d'assistance en informatique
47. Baccalauréat professionnel Systèmes numériques, option « Audiovisuels réseau et équipements domestiques »
48. Baccalauréat professionnel Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés
49. Baccalauréat Technologique Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
50. Titre professionnel Technicien supérieur systèmes et réseaux
51. Titre professionnel développeur web et web mobile
52. Titre professionnel développeur de logiciels
53. Bts systèmes numériques, option « informatique et réseaux »
54. Bts services informatiques aux organisations, option « solutions logicielles et applications métiers »
55. DUT Métiers du multimédia et de l'Internet
56. DUT Réseaux et télécommunications
57. Titre professionnel concepteur développeur d'applications
58. Titre professionnel administrateur d'infrastructures spécialisées
59. Bachelor infographiste da print & web en alternance
60. Licence professionnelle UX2I métiers du numérique
61. Licence Professionnelle Qualité- sécurité des systèmes d'information
62. Licence en informatique
63. Ingénieur en génie des systèmes industriels
64. Master architecte logiciel
65. Master compétence complémentaire en informatique
66. Master Big Data Management and Analytics
67. Master 2 big data managment and analytics en alternance
68. Doctorat en informatique

ACQUÉRIR UN SOCLE DE CONNAISSANCES DE BASE EN INFORMATIQUE



Objectifs

Acquérir ou consolider le socle des savoirs de base en français, mathématiques, informatique et anglais afin de favoriser l'insertion professionnelle et sociale.

Public cible

Jeunes de 16 à 25 ans sans emploi dépourvus de qualification professionnelle ou de diplôme.

Principe

Formation de 38 semaines dont 16 en entreprise pour acquérir des connaissances de base, découvrir des activités en entreprise et développer des aptitudes à communiquer et à être créatif.

Contexte

L'École de la deuxième chance organise une formation à destination des jeunes adultes sans qualification et sans emploi motivés pour acquérir les compétences nécessaires à leur intégration sociale, citoyenne et professionnelle. Chaque stagiaire bénéficie d'un parcours individualisé et en alternance pour favoriser son entrée dans le monde professionnel.

Déroulement de l'action

Les jeunes qui intègrent une Ecole de la deuxième chance (E2C) ont un statut de stagiaire de la formation professionnelle et perçoivent une rémunération en moyenne de 300€ par mois, financée par la Région (montant variable selon la situation du jeune et incluant la protection sociale).

Cette formation de 38 semaines se décline en 3 axes :

1. Acquisition des connaissances de base :

L'E2C permet de reprendre l'apprentissage ou la consolidation du socle des savoirs de base : français, mathématique, informatique et anglais. L'enseignement est complètement individualisé ce qui permet à chacun de progresser à son rythme. Les outils multimédia (TIC) sont ainsi privilégiés dans les situations d'apprentissage.

2. L'entreprise et l'alternance :

C'est une formation en alternance (au minimum 40% du temps est consacré aux séquences en entreprise) qui permet d'élaborer son parcours de retour à l'emploi par la construction de projets réalistes. L'E2C propose des séquences en entreprise : découverte d'activités, validation de compétences et professionnalisation. Plus d'une centaine d'entreprises sont partenaires de l'E2C.

3. Développement des compétences personnelles et sociales :

Il s'agit de permettre à chacun de développer ses aptitudes à communiquer, à se dépasser à développer sa créativité au travers des ateliers d'écriture, de théâtre et du sport. Les jeunes adultes développeront l'ensemble de leurs qualités personnelles au travers de projets culturels, artistiques, etc.

L'alternance est définie comme lieu de découverte, de pré professionnalisation et d'intégration à l'emploi. Les séquences en entreprises sont définies en fonction des choix professionnels des jeunes et mises en place par le Chargé de Mission Entreprise de l'E2C. Ce dernier contacte l'entreprise et négocie les périodes et objectifs des séquences.

Le jeune adulte ne fait donc pas de recherche de stages, en effet, l'école a développé un partenariat avec les entreprises locales.

Résultats

De nombreux projets ont été mis en place pour favoriser la curiosité, donner confiance aux jeunes et les aider à réaliser leur projet professionnel : Parcours Cyclo Normandie, Projet Radio, Rallye mobilité, Je suis l'actu, Visite de l'entreprise Procter & Gamble, Téléthon, Markheton de l'emploi, Collecte citoyenne de Noël, etc.

Environ 60 % des stagiaires de l'E2C trouvent une solution de sortie, un emploi ou une formation qualifiante.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Ecole de la deuxième chance de Blois.

Lieu / adresse de l'événement :
Ecole de la deuxième chance
5 rue de l'Erigny
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<http://www.e2c-tours.org/>

Contacts

Ecole de la deuxième chance
5 Rue de l'Erigny, 41000 Blois
02.54.78.70.90.

VISA PRO NUMÉRIQUE



Objectifs

Former à l'utilisation de base d'un ordinateur et à la navigation sur Internet.

Public cible

Individus de plus de 16 ans et sortis du système scolaire.

Demandeurs d'emploi et salariés précaires.

Contexte

BGE ISMER et le Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles pour adultes de Loir-et-Cher - Areines (CFPPA 41) proposent une formation d'initiation à l'utilisation d'un ordinateur et à la navigation Internet.

Déroulement de l'action

Les participants apprennent les bases des logiciels de bureautique (Word et Excel) et s'initient à la navigation sur Internet (utilisation d'une messagerie, d'un moteur de recherche, etc.).

Principe

Formation de 40 heures pour apprendre les bases de l'utilisation d'un ordinateur et de la navigation sur Internet.

Chaque session de formation accueille 8 personnes.

La promotion de cette formation se fait principalement par le bouche à oreille et la diffusion de prospectus dans les locaux de Pôle Emploi, de la mission locale et de différentes associations culturelles et sportives.

Résultats

La plupart des personnes qui suivent cette formation sont à la recherche d'un emploi, occupent des emplois précaires ou travaillent à l'usine. La majorité du public a entre 45 et 60 ans. Le profil type est la mère au foyer d'une cinquantaine d'années.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

BGE ISMER Loir-et-Cher, Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles pour adultes de Loir-et-Cher - Areines.

Partenaires financiers:

Conseil régional Centre Val-de-Loire.

Partenaires techniques :

Pôle Emploi, Mission locale, Union sportive vendômoise, réseau des Espaces Libres Savoires.

Coût de la formation:

La formation est gratuite pour les demandeurs d'emploi et les habitants de la région Centre Val-de-Loire.

Adresse des centres de formation:

BGE ISMER Loir-et-Cher, 82 Faubourg Chartrain, 41100 Vendôme.

Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles pour adultes de Loir-et-Cher - Areines, rue de la Vallée du Loir, 41100 Areines.

Date de début de l'action : 2006.

Pour en savoir plus :

www.ismer.fr

<https://www.cfppa41.fr/VISA-pro-numerique.html>

Contact

M. Benzano,
Animateur de la formation,
BGE ISMER Loir-et-Cher,
info@ismer.fr,
06.62.02.62.85.

Amel Sahin,
Responsable pédagogique,
CFPPA 41,
amel-shaharazade.sahin@educagri.fr
02.54.77.69.37.

INITIATION ET PERFECTIONNEMENT AUX LOGICIELS DE BUREAUTIQUE ET À LA NAVIGATION SUR INTERNET



Objectifs

Découvrir ou se perfectionner à l'utilisation des logiciels de bureautique et à la navigation sur Internet.

Public cible

Tout public.

Principe

Des formations à la carte permettent de découvrir ou d'approfondir sa maîtrise des principaux logiciels de bureautique.

Contexte

Dans le cadre de son offre de formations, le GRETA propose différents modules permettant de s'initier ou de perfectionner son utilisation des principaux logiciels Microsoft : Outlook, Word, Excel, Power Point.

Déroulement de l'action

En fonction de la demande et après des tests pour évaluer leurs compétences, les participants s'inscrivent dans différents parcours de formation. La durée de chaque parcours est modulable en fonction des objectifs définis par les participants.

Le GRETA propose 10 formations différentes :

- Word Niveau 1 : Fonctionnalités de base d'un traitement de texte
- Word Niveau 2 : Fonctionnalités avancées d'un traitement de texte
- Excel Niveau 1 : Fonctionnalités essentielles d'un tableur
- Excel Niveau 2 : Fonctionnalités avancées d'un tableur
- Access Niveau 1 : Mise en œuvre d'un système de base de données
- Access Niveau 2 : Exploitation d'un système de base de données
- Power Point Niveau 1 : Création d'une présentation et d'un diaporama
- Internet navigation et messagerie
- Outlook Niveau 1 : Messagerie, Contacts, Agenda
- Outlook Niveau 2 : Messagerie, Contacts, Agenda

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
GRETA Val-de-Loire.

Adresse du centre de formation :
GRETA
13 Avenue de Châteaudun
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://gretaformation.ac-orleans-tours.fr/liste-des-offres-de-formations?page=1>

Contact

Christine Fauquembergue
Formatrice au GRETA
02.47.21.00.42.

INFORMATIQUE BUREAUTIQUE ET CERTIFICATION PCIE



Objectifs

S'initier ou se perfectionner aux logiciels de bureautique et valider ses compétences à travers la certification PCIE.

Public cible

Tout public.

Principe

Formations à la carte pour découvrir ou perfectionner son utilisation des logiciels de bureautique et préparer la certification PICE.

Contexte

L'AFPI propose une formation individualisée permettant de découvrir, consolider et perfectionner sa connaissance de l'ensemble des logiciels de bureautique Word, Excel, Power Point et Access. A l'issue de cette formation, les apprenants ont la possibilité de passer la certification PCIE au centre de formation.

Déroulement de l'action

La durée des formations varie entre 1 et plusieurs jours, en fonction de la demande des apprenants.

Les formations couvrent l'ensemble du Pack Office de Microsoft. En fonction de leur demande et après évaluation de leurs compétences, les apprenants s'inscrivent dans différents modules, de la découverte au perfectionnement des logiciels Word, Excel, Power Point et/ou Access.

A titre d'exemple, le module de perfectionnement au logiciel Excel, d'une durée de 2 jours est organisé de la façon suivante :

Rappels sur Excel : réalisation d'un tableau, utilisation des fonctions de base, création de graphiques

Utilisation de fonctions : choix et utilisation de fonctions de différentes familles (bases de données, recherche et matrices, ...), mise en place des différentes protections

Les fonctions imbriquées : raisonnement pour réaliser une formule avec des fonctions imbriquées

Les cases à cocher : répercuter un choix dans une formule grâce à des cases à cocher

L'outil valeur cible, les rapports et les scénarios : utilisation de la valeur cible, des gestionnaires de rapports et de scénarios

Les différentes protections : utilisation et activation des protections d'une cellule, d'une feuille, d'un classeur

Le tableau croisé dynamique : réalisation, utilisation et optimisation d'un tableau croisé dynamique

Bases de données externes : réaliser des liaisons et des mises à jour à partir de bases de données externes

Macro en automatique : réaliser une macro en automatique, l'optimiser en complétant le langage VBA

Le Passeport de Compétences Informatique Européen (PCIE) est un certificat attestant des connaissances nécessaires pour une maîtrise raisonnable de son outil de travail au quotidien. Il est possible de faire valider ses compétences et son savoir-faire dans le domaine numérique à l'AFPI. Le PCIE est composé de 7 modules : 1 module de questions générales sur la société de l'information et l'environnement du poste de travail, et 6 modules de tests pratiques : gestion des documents, traitement de textes, tableurs, base de données, présentation, l'Internet et la messagerie électronique.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
AFPI Centre Val-de-Loire - Blois.

Adresse du centre de formation :
AFPI Centre Val-de-Loire - Blois
1 rue de la Vallée Maillard
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://www.pole-formation-uimm-centrevalde Loire.com/page-site-de-blois-27.html>

Contact

AFPI Centre Val-de-Loire - Blois
1 rue de la Vallée Maillard
41000 Blois
02.54.51.35.20.

PRÉPARATION À LA CERTIFICATION TOSA DESKTOP (TEST ON SOFTWARE APPLICATION WORD – EXCEL – POWERPOINT – OUTLOOK)



Objectifs

Acquérir les connaissances de base, intermédiaires et avancées sur Word, Excel, Powerpoint et/ou Outlook, version 2016.

Préparer au passage du test du TOSA

Public cible

Tout public.

Déroulement de l'action

Un positionnement initial est effectué en amont de la formation (évaluation TOSA). Cette évaluation permettra de construire le parcours de chaque stagiaire en fonction des résultats de ce positionnement et des objectifs de formation. Plusieurs modules sont prévus :

Word Fonctions de base :

Lancer Word, découvrir l'interface, quitter Word
Ouvrir, consulter, fermer un document Saisir et modifier du texte Créer, modifier et enregistrer un fichier Utiliser les outils de vérification et correction Déplacer, copier du texte (couper, copier, coller) Utiliser les polices, tailles et couleurs de caractères Utiliser les alignements, les outils de retraits Encadrer un texte, un paragraphe, une page. Insérer et modifier un en-tête et/ou un pied de page. Imprimer, utiliser l'aperçu avant impression Utiliser les différents taquets de tabulation Créer, modifier, mettre en forme un tableau simple

Word Fonctions avancées :

Publipostage : Créer le document principal (étiquettes, lettre type, enveloppes). Créer la source de données ou utiliser une source externe Insérer des champs de fusion. Effectuer des tris et des sélections Fusionner, automatiser des documents : Créer, modifier, gérer des insertions automatiques (QuickPart). Créer et utiliser un modèle de document (.dot / .dotx). Automatiser la mise en forme à l'aide des styles. Contraindre, limiter la saisie à l'aide des formulaires. Gestion des documents longs : Créer, modifier, gérer les styles. Utiliser des styles de niveau hiérarchique. Utiliser le mode plan. Appliquer des en-têtes et pieds

de pages et numéroté les pages. Insérer un sommaire automatique. Préparer et créer un index. Utiliser Word comme un outil PAO : Utiliser les sauts de sections, mettre en page en colonnes Insérer et gérer des illustrations (photos, logos, organigrammes...). Modifier / retoucher une illustration, une photo (recadrage, contraste, colorisation). Mettre en forme des formes automatiques (dégradés, transparence,...). Gérer l'habillage du texte.

Excel Fonctions de base :

Lancer Excel, découvrir l'interface. Ouvrir, consulter, fermer un document, quitter Excel. Créer et mettre en forme des tableaux simples. Appliquer les fonctions simples de calcul (somme, produit, formules de calcul...). Recopier une formule de calcul. Utiliser les références relatives et absolues. Appliquer des fonctions statistiques simples (moyenne, min, max). Imprimer un classeur en partie ou en totalité.

Excel Fonctions avancées :

Calculer et utiliser des fonctions : Rappel sur les références de cellules et de plages. Définir des noms de plages et les utiliser dans des formules. Les fonctions logiques : Si, Et, Ou,... Les imbrications de fonctions. Définir des liaisons entre feuilles et classeurs. Exploiter des données : Trier et filtrer une liste de données. Définir des critères de sélection avancés. Utiliser la mise en forme conditionnelle pour mettre en relief certaines données. Utiliser les différentes fonctions de recherche (RechercheV, RechercheH, Index,...). Tableaux et graphiques dynamiques : Créer des tableaux et des graphiques dynamiques à partir de listes de données. Exploiter, modifier les données affichées, actualiser les données. Définir le format et la nature des champs et des calculs. Gestion avancée

des classeurs et feuilles de calcul : Figurer et fractionner des fenêtres. Protéger les différents éléments d'un classeur Gérer les options de mise en forme et d'impression avancées.

Power Point :

Ouvrir des présentations PowerPoint (PPT), modifier l'affichage et accéder aux diapositives. Découverte de l'application visionneuse PPT. Ouverture d'une présentation. Généralités sur l'environnement. Modes d'affichage Zoom d'affichage. Accès aux diapositives. Créer une première présentation PPT. La sélection, la copie, le déplacement. Sélection et suppression de diapositives. L'enregistrement des fichiers. Enregistrement d'une présentation. Les aides à la saisie. Saisie de texte. Annulation et rétablissement d'une action. Copie et déplacement de diapositives. Sélection et modification de texte. Page de commentaires. Vérification orthographique. Synonyme et traduction. Recherche et remplacement de texte. Projeter, imprimer un diaporama. Mise en page et orientation. Aperçu et impression. Création d'une nouvelle présentation. Thème et disposition. Réaliser une présentation soignée de son PPT. Mise en forme des caractères.

À l'issue de cette formation, les participants peuvent ensuite passer la certification TOSA au GRETA. Cette certification valide un niveau de compétences sur les logiciels bureautiques de la suite Office (tels que Word, Excel) par un score qu'il est possible de mettre en avant sur un CV (certification valable 2 ans). Le score TOSA garantit auprès des employeurs d'un niveau de maîtrise sur les logiciels les plus utilisés dans la pratique professionnelle.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
AFPI Centre Val-de-Loire - Blois.

Adresse du centre de formation :
GRETA
13 Avenue de Châteaudun, 41000 Blois
02.54.55.15.18.

Pour en savoir plus :

<https://gretaformation.ac-orleans-tours.fr/formation/certification-tosa-test-software-application>

Contact

Sylvia Morin-Nebbout
02.54.55.15.18
sylvia.morin@greta-vdl.fr

Valérie Talotte
02 54 73 11 65
valerie.talotte@greta-vdl.fr

ACQUÉRIR LES PREMIERS GESTES PROFESSIONNELS DU MÉTIER DE TECHNICIEN INFORMATIQUE



Objectifs

Acquérir les compétences de base du métier de technicien informatique.

Principe

Formation continue d'une durée de 4 mois.

Public cible

En principe ouverte à tout public, cette formation s'adresse en priorité aux individus de plus de 16 ans et de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi inscrits et actualisés, engagés dans une dynamique d'insertion professionnelle et résidents dans la région Centre Val-de-Loire.

Contexte

Dans le cadre de son offre de formations continues, Via Formation propose une formation non certifiante de 4 mois permettant d'acquérir les gestes de base du métier de technicien informatique.

Déroulement de l'action

Chaque année, Via Formation organise deux réunions d'information collective quelques jours avant le commencement de la session de formation pour présenter son contenu, recueillir les candidatures potentielles et procéder à des tests d'évaluation. Si aucune condition de diplôme n'est exigée pour accéder à cette formation, les candidats doivent néanmoins justifier, par la réussite à ces tests écrits, de leur maîtrise suffisante du français pour pouvoir la suivre. Les candidats doivent également faire montre de motivation et avoir levé les freins à l'entrée de la formation : logement, garde d'enfant transport, état de santé stabilisé ou pris en charge.

La formation de 245 heures en centre et 175 heures en entreprise est décomposée en 12 modules d'apprentissage :

- Exploration des métiers informatiques et activités connexes numériques et connaissance de l'environnement professionnel local
- Exploration et validation du projet professionnel
- Outillage numérique pour les techniques de recherche d'emploi
- Déploiement de son réseau professionnel
- Recherche d'immersion professionnelle avec les

outils numériques

- Anglais informatique
- Acquérir les connaissances software de l'ordinateur
- Hotline, gérer les appels téléphoniques
- Sécurité des équipements informatiques et données
- Accompagnement et organisation de la formation
- Immersion en entreprise

A l'issue de cette formation, les participants auront acquis la connaissance des métiers du numérique et sauront se situer par rapport à cet environnement professionnel. Ils sauront rédiger des documentations et des messages, comprendre et décrire les problèmes informatiques, installer les composants d'un ordinateur et périphériques, paramétrer et utiliser un système d'exploitation et un logiciel, échanger professionnellement par téléphone et proposer une solution, et sécuriser du matériel informatique. Pendant la formation, les stagiaires bénéficient du statut de stagiaire de la formation professionnelle et peuvent percevoir une rémunération du Pôle Emploi ou du Conseil Régional.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Via Formation

Partenaires financiers :
Région Centre Val-de-Loire, Union Européenne, Etat.

Adresse du centre de formation :
Via Formation
2 Place de la Libération
41200 Romorantin-Lanthenay

Pour en savoir plus :

<https://www.formation.etoile.regioncentre-valde-loire.fr/formation/VIA%20Formation/Acqu%C3%A9rir%20les%20premiers%20gestes%20professionnels%20du%20m%C3%A9tier%20de%20technicien%20informatique/191060>

Contact

Via Formation
2 place de la Libération
41200 Romorantin-Lanthenay
communication@viaformation.fr

FORMATIONS CONTINUES EN COMMUNICATION D'ENTREPRISE ET DESIGN



Objectifs

Maîtriser l'utilisation des principaux logiciels professionnels de création par l'image et la vidéo pour s'orienter vers les métiers de webdesigner ou de développeur web.

Public cible

Tout public.

Principe

Des formations de 3 à 4 jours sont proposées pour maîtriser des logiciels d'infographie.

Contexte

Dans le cadre de l'offre de formation continue proposée par le Campus de la Chambre de commerce et de l'industrie, l'école ETIC dispense des formations à différents logiciels.

Déroulement de l'action

Plusieurs modules de formation sont proposés pour apprendre l'utilisation de différents logiciels :

Photoshop expert (réaliser des photomontages complexes, effectuer des retouches avancées),

Lightroom (traiter des formats natifs des APN, transférer et configurer les réglages d'une image),

Illustrator (créer et modifier des illustrations simples, des logos ou des pictogrammes vectoriels),

Adobe Première (Connaître les bases du travail de montage vidéo),

Afet Effects (Créer, réaliser des animations et des

effets vidéo en post-production),

Indesign (fondamentaux : comprendre les principes de base pour créer ou modifier des publications professionnelles, définir la place d'Indesign dans la chaîne graphique),

Création 3D Blender (identifier le rôle de la 3D dans une présentation, comprendre les principes de la conception en 3D, réaliser une scène en 3D),

Cinéma 4D (comprendre les principes de la conception en 3D, réaliser une scène en 3D simple),

Maya 3D (Réaliser des scènes en 3D simple, mettre en place une méthode de travail efficace et structurée, animer en 3D pour la création de films).

Les participants ont la possibilité d'adapter les formations à leurs besoins.

Résultats

Les premiers modules de formation seront dispensés en mars 2020.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
ETIC éco:le de design.

Partenaires techniques:
Campus CCI.

Date de début de l'action :
2020.

Pour en savoir plus :

www.campuscci.fr

Contacts

Catherine Beauvallet,
Directrice pédagogique d'ETIC,
catherine.beauvallet@etic-blois.com,
02.54.57.25.07.

TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ASSISTANCE EN INFORMATIQUE



Objectifs

Former au métier de technicien d'assistance informatique : être capable d'intervenir et d'assister les entreprises et les particuliers sur un poste informatique, en centre de services informatiques et numériques, et sur les accès et services de réseaux numériques.

Public cible

Tout public, mais en pratique surtout les demandeurs d'emploi.

Principe

Formation professionnelle pour apprendre le métier de technicien d'assistance en informatique.

Contexte

L'IFC La Providence propose une formation de technicien d'assistance en informatique se déroulant dans les locaux de l'entreprise AJPI à Vineuil.

d'accès à un réseau. Le centre de formation propose également un module de techniques de recherche d'emploi au cours duquel les étudiants refont leur CV, préparent leurs lettres de motivation et sont aidés à la recherche d'un stage ou d'un emploi.

Déroulement de l'action

Pour cette formation, l'IFC La Providence recherche des individus justifiant d'un niveau équivalent au CAP ou au BEP et démontrant une forte motivation et un projet professionnel structuré. Les candidats à la formation sont admis à l'issue d'un test d'entrée validant des compétences de niveau CAP ou BEP, d'un entretien de motivation et d'une étude de leur dossier par l'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique est composée de formateurs de l'IFC La Providence.

A l'issue de leur formation, les étudiants admis reçoivent un diplôme d'Etat : Titre professionnel de niveau IV (équivalent bac) inscrit au RNCP (code 225). A l'issue de leur formation, les diplômés prétendent aux métiers suivants : technicien d'assistance en informatique (ou help desk), technicien de maintenance en informatique, technicien de déploiement, technicien d'assistance en clientèle, technicien de service après-vente, technicien poste de travail.

La formation se déroule de juin à mars : 875 heures de cours en présentiel et 2 périodes de stage au milieu et à la fin de l'année (280 heures de stage au total). Les cours se consacrent à l'acquisition des compétences suivantes : Assister les utilisateurs de bureautique ; préparer ou remettre en état un équipement informatique ; installer, déployer, configurer et mettre à jour un poste de travail informatique ; diagnostiquer et résoudre le dysfonctionnement d'un équipement informatique ; sécuriser un équipement informatique et ses données ; apporter un support technique dans un contexte commercial ; assister les utilisateurs d'informatique mobile ; traiter un incident dans un centre de services et participer au suivi du parc ; intervenir sur une infrastructure réseau ; installer et configurer un service réseau ; intervenir sur un annuaire réseau et son environnement ; déployer des applications et personnaliser les postes client ; mettre en œuvre un accès haut débit et la téléphonie sur IP ; diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement

Résultats obtenus

En règle générale, le centre de formation reçoit 30 à 35 candidats par an et en sélectionne la moitié. Les candidats sont en grande majorité demandeurs d'emploi et ont été dirigés vers cette formation par Pôle Emploi.

L'IFC La Providence forme environ 14 étudiants par an. L'effectif de diplômés est constant depuis l'ouverture de cette formation en 2016, mais on constate un accroissement du nombre de candidatures. Les diplômés poursuivent en grande majorité leur formation et intègrent la formation « Technicien supérieur et systèmes réseaux » de l'IFC La Providence. Les autres sont recrutés par des entreprises de service.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
IFC La Providence

Partenaires techniques:
AJPI.

Partenaires financiers :
Région Centre Val-de-Loire, Pôle Emploi, OPCA,
FONGECIF.

Date de début de l'action :
2016.

Coût de la formation :
En fonction de la situation du candidat (gratuit pour les deman-
deurs d'emploi, co-financements possibles en cas de recon-
version professionnelle.

Pour en savoir plus :

[http://www.lapro.org/wa_files/
Fiche_20descriptive_20TP_20Tech-
nicien_20d_27assistance_20en_20in-
formatique.pdf](http://www.lapro.org/wa_files/Fiche_20descriptive_20TP_20Tech-
nicien_20d_27assistance_20en_20in-
formatique.pdf)

Contacts

IFC La Providence
23 rue des Saintes Maries
41000 Blois,
02.54.56.43.18.

AJPI,
641 avenue du Grain d'Or
41350 Vineuil
contact@ajpi.fr
02.36.41.70.00.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SYSTÈMES NUMÉRIQUES, OPTION « AUDIOVISUELS RÉSEAU ET ÉQUIPEMENTS DOMESTIQUES »



Objectifs

Former des individus capables d'intervenir sur les équipements et les installations exploités et organisés sous forme de systèmes interconnectés, communicants, de technologie numérique et dans tous secteurs professionnels.

Principe : Formation initiale de deux années en alternance pour obtenir le diplôme du Baccalauréat professionnel « Systèmes numériques » (SN).

Public cible

Elèves issus de la classe de 3^e ou de 3^e Pépa-pro par la procédure Affelnet.

Elèves issus de CAP électricien sur dossier après entretien avec le Chef d'établissement ou son représentant.

Contexte

Le lycée professionnel La Providence propose la formation au Baccalauréat Systèmes numériques, option « Audiovisuels réseau et équipements domestiques ».

Déroulement de l'action

Cette formation aborde l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la préparation, l'installation, la réalisation, la maintenance des systèmes de son domaine. Le titulaire sera aussi capable de participer au service client avec les services commerciaux.

La formation inclut des périodes de stage en milieu professionnel : 22 semaines sur les 3 années en milieux professionnels spécialisés (habitat tertiaire, réseaux, industrie) en fonction du projet professionnel de l'élève. Les périodes de formation en milieu professionnel sont des phases déterminantes car elles permettent à l'élève d'acquérir les compétences liées aux emplois qui caractérisent le BAC PRO SN option Audiovisuel Réseaux et Equipements Domestiques. Les périodes de formation en entreprise sont évaluées et les notes comptent pour l'obtention du BEP et du BAC PRO.

Les qualités requises pour s'inscrire dans cette filière sont :

Méthode, rigueur, vigilance, polyvalence, sens de l'organisation, goût du technique, curiosité, aptitude au travail en équipe, à la communication, à l'analyse de situation, capacité à travailler avec soin.

Débouchés professionnels :

Les activités professionnelles (préparation des opérations avant la réalisation, la mise en service, la maintenance) peuvent s'exercer dans les secteurs des réseaux, des infrastructures, des quartiers, des zones d'activité, des bâtiments (résidentiel, tertiaire et industriel), de l'industrie, des systèmes énergétiques autonomes et embarqués.

Poursuite d'études :

A l'issue de leur formation, les titulaires du Bac Pro « Systèmes numériques » peuvent poursuivre leurs études pour accéder aux diplômes suivants :

BTS Système Numérique option Informatique et Réseaux

BTS Electrotechnique

BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques

BTS Maintenance des Systèmes

BTS Technico-commercial

BTS Fluide Energie Domotique Option Domotique et bâtiments communicants (DBC)

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Lycée professionnel La Providence.

Adresse du centre de formation :
Lycée professionnel La Providence
23 rue des Saintes-Maries
41000 Blois
02.54.56.43.10.

Pour en savoir plus :

http://www.lapro.org/wa_files/plaquette_20SN_20def_20.pdf

Contacts

Lycée professionnel La Providence,
23 rue des Saintes Maries,
41000 Blois,
02.54.56.43.10.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIER DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS



Objectifs

Former des individus capables :

- d'étudier et de réaliser des installations ou des équipements dans les domaines habitat-tertiaire ou industriels,
- de mettre en service ces installations (mesures des grandeurs électriques – essais),
- d'effectuer la maintenance de ces installations (dépannage et entretien).

Principe :

Formation initiale de deux années en alternance pour obtenir le diplôme du Baccalauréat professionnel « Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés » (MELEC).

Contexte

4 établissements dispensent la formation Bac Pro « MELEC » dans le Loir-et-Cher : La Cité scolaire Augustin-Thierry (Blois), et l'IFC La Providence (Blois), Lycée professionnel Denis Papin (Romorantin-Lanthenay), Lycée professionnel Val de Cher (Saint Aignan sur Cher).

Déroulement de l'action

L'enseignement du Bac Pro « MELEC » se déroule en alternance : 13 heures d'enseignement professionnel et 17 heures d'enseignement général par semaine en Seconde, et 17 heures d'enseignement professionnel et 15,5 heures d'enseignement général par semaine en Première et Terminale.

La formation se décompose en 9 modules :

1. Production d'électricité
2. Transmission et distribution électrique
3. Transports : tramway, TGV, métro, etc.
4. Bâtiments résidentiels, tertiaires publics
5. Process : industries, traitement de l'eau, Oil & Gas
6. Infrastructures : tunnel, stade, aéroport, etc.
7. Santé
8. Datacenters
9. Commerce et logistique

Public cible

Section accessible aux élèves, filles et garçons, issus d'une classe de troisième.

L'entrée en 2nde professionnelle se fait par procédure informatique pilotée par le collège.

On peut également, dans certains cas, accéder par des passerelles directement depuis d'autres classes en 1^{ère} professionnelle.

Elèves issus de CAP électricien sur dossier après entretien avec le Chef d'établissement ou son représentant.

Il est possible, au cours de l'année de Première, d'obtenir le BEP ou le CAP correspondant au champ professionnel préparé. Six semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont obligatoires pour l'obtenir. Sa quasi intégralité se passe sous forme de contrôle en cours de formation et son obtention ne conditionne en rien le passage en Terminale.

Qualités requises pour s'inscrire dans cette filière : Méthode, rigueur, vigilance, polyvalence, sens de l'organisation, goût du technique, curiosité, aptitude au travail en équipe, à la communication, à l'analyse de situation, capacité à travailler avec soin.

Débouchés :

A l'issue de leur formation, les titulaires du Bac Pro MELEC ont le choix entre l'entrée dans la vie active ou bien la poursuite d'études, vers un BTS électrotechnique, informatique industrielle, technico-commercial, maintenance des systèmes de production, ou conception et réalisation de systèmes automatiques.

Métiers visés à l'issue de la formation :

- Technicien(ne) en Électricité générale
- Électrotechnicien(ne),
- Technicien(ne) de maintenance
- Technicien (ne) fibre optique, réseau,
- Technicien(ne) de dépannage,
- Installateur(trice) domotique,
- Technicien(ne) éclairage,
- Artisanat

CARTE D'IDENTITÉ

Porteurs du projet :

Cité scolaire Augustin Thierry,
IFC La Providence,
Lycée professionnel Denis Papin,
Lycée Professionnel Val-de-Cher.

Pour en savoir plus :

<https://eduscol.education.fr/cid55493/serie-sti2d.html>

Contact

Lycée Professionnel Val de Cher
2 avenue Jean Magnon
41018 Saint Aignan sur Cher
02.54.75.48.48.

Contact

Cité scolaire Augustin-Thierry
13 avenue de Chateaudun
41000 Blois
02.54.56.29.00.

Contact

Lycée Professionnel Denis Papin
46 Rue de la Deniserie
41200 Romorantin-Lanthenay
02.54.95.62.50.

Contact

IFC La Providence
23 rue des Saintes-Maries
41000 Blois
02.54.56.43.10.

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Objectifs

Acquérir un socle de compétences nécessaires pour comprendre et expliquer la structure et/ou le fonctionnement des systèmes. L'ensemble de ces compétences nécessaires seront décrites et regroupées dans un « tronc commun ».

Aborder la conception des systèmes en étudiant particulièrement les solutions dans l'un des domaines d'approfondissement dans le cadre d'une spécialisation sans négliger les influences réciproques des solutions retenues dans les autres domaines.

Principe :

Formation initiale de deux années en alternance pour obtenir le diplôme du Baccalauréat professionnel « Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés » (MELEC).

Public cible

Section accessible aux élèves, filles et garçons, issus d'une classe de troisième.

Contexte

La série STI2D propose quatre spécialités afin que les élèves bénéficient d'une formation scientifique et technologique plus large et plus ouverte :

- Innovation Technologique et Eco Conception (conception de nouveaux produits ou matériaux). Cette spécialité est proposée par le lycée Augustin-Thierry (Blois), le lycée Camille-Claudé (Blois) et le lycée catholique de Pontlevoy.
- Système d'Information et Numérique (analyse et au traitement des flux d'information : c'est la porte d'entrée vers toutes les applications du numérique (informatique, multimédia, télécoms). Cette spécialité est proposée par le lycée Augustin-Thierry (Blois), le lycée technologique La Providence (Blois), le lycée Camille-Claudé (Blois), le lycée Ronsard de Vendôme, le lycée catholique de Pontlevoy et le lycée Claude de France (Romorantin-Lanthenay)
- Energie et Environnement (ressources énergétique et à leur impact environnemental : énergies renouvelables, économies d'énergies, etc.) spécialité proposée par le lycée Augustin-Thierry (Blois), le lycée technologique La Providence (Blois), et le lycée catholique de Pontlevoy.

- Architecture et Construction (reprend le champ de l'ancienne spécialité « génie civil » : on y étudie la construction d'ouvrages. Elle ouvre les portes des très sélectives écoles d'architecture, mais aussi des métiers du BTP qui offrent bien plus de débouchés). Cette spécialité est proposée par le lycée Augustin-Thierry (Blois) et le lycée catholique de Pontlevoy.

En classe de première, plus de la moitié des enseignements technologiques sont communs à tous les élèves de STI2D, quelle que soit leur spécialité. Ces enseignements transversaux garantissent une formation technologique polyvalente. En classe terminale, les enseignements technologiques propres à chaque spécialité deviennent prédominants. Ils permettent à l'élève de développer ses compétences dans la spécialité choisie, notamment au cours d'un projet conduit en petit groupe.

Avec ces enseignements technologiques, la série STI2D est une série qui répond complètement aux principes de l'enseignement technologique :

- des méthodes pédagogiques inductives appliquées à des objets d'étude concrets, comme alternative aux enseignements purement abstraits de la voie générale ;
- un objectif de poursuite d'études supérieures affirmé, l'objectif d'insertion professionnelle étant réservé à la voie professionnelle.

Débouchés :

Les élèves trouvent dans la série STI2D une formation adaptée à leur goût et à leur projet de poursuite d'études. Les élèves souhaitant recevoir une formation très professionnalisante se dirigent vers la voie professionnelle.

Les bacheliers de la série STI2D ont de larges possibilités de poursuites d'études. Ils peuvent préparer un BTS ou un DUT après le baccalauréat et, grâce à la polyvalence de leur formation, ils auront accès à l'ensemble des BTS industriels. Pour les plus motivés d'entre eux, avec un bon dossier, il est désormais possible d'envisager un diplôme d'ingénieur ou un master, directement après le bac, ou après un BTS ou un DUT.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteurs du projet :

Cité scolaire Augustin Thierry,
IFC La Providence,
Lycée Camille-Claudel,
Lycée Claude de France,
Lycée catholique de Pontlevoy,
Lycée polyvalent Ronsard.

Pour en savoir plus :

<https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/sti/baccalaureats/sti2d/>

Contact

Cité scolaire Augustin-Thierry
13 avenue de Chateaudun
41000 Blois
02.54.56.29.00.

Contact

Campus La Providence
23 rue des Saintes-Maries
41000 Blois
02.54.56.43.10.

Contact

Lycée Camille-Claudel
10 rue Albert Camus
41000 Blois
02.54.52.60.38.

Contact

Lycée Claude de France
9 avenue de Paris
41205 Romorantin-Lanthenay
02.54.95.36.00.

Contact

Lycée Catholique de Pontlevoy
1 place du collège,
41400 Pontlevoy
02.54.20.28.22.

Contact

Lycée Polyvalent Ronsard
Rue Frédéric Joliot Curie
41100 Vendôme
02.54.73.32.00.

TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN SUPÉRIEUR SYSTÈMES ET RÉSEAUX



Objectifs

Former au métier de technicien supérieur systèmes et réseaux : être capable d'assister les utilisateurs en centre de services, maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée, maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation.

Public cible

Tout public, mais en pratique surtout les demandeurs d'emploi.

Principe

Formation professionnelle d'une année pour apprendre le métier de technicien supérieur systèmes et réseaux.

Contexte

2 établissements proposent une formation de Technicien supérieur systèmes et réseaux dans le Loir-et-Cher : l'IFC La Providence (Blois) et l'AFPA (Blois). La formation à l'AFPA est ajustable en fonction de la demande des participants.

Déroulement de l'action

Pour accéder à cette formation, les candidats doivent justifier d'un niveau équivalent au Baccalauréat et démontrant une forte motivation et un projet professionnel structuré. Les candidats à la formation sont admis à l'issue d'un test d'entrée validant des compétences de niveau BAC, d'un entretien de motivation et d'une étude de leur dossier par l'équipe pédagogique.

A l'IFC. Pro, la formation se déroule de juin à mars : 840 heures de cours en présentiel et 2 périodes de stage au milieu et à la fin de l'année (280 heures de stage au total).

Les cours se consacrent à l'acquisition des compétences suivantes : Mettre en service un équipement numérique, assister les utilisateurs sur leurs équipements numériques, gérer les incidents et les problèmes, assister à l'utilisation des ressources collaboratives, maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie, sécuriser les accès à Internet, maintenir et exploiter un environnement virtualisé, maintenir et exploiter un domaine ActiveDirectory et les serveurs Windows, maintenir et exploiter un

serveur Linux, configurer les services de déploiement et de terminaux légers, automatiser les tâches à l'aide de scripts, maintenir et sécuriser les accès réseaux distants, superviser l'infrastructure, intervenir dans un environnement de Cloud Computing, assurer sa veille technologique en informatique. Le centre de formation I.F.C. Pro propose en outre un module de techniques de recherche d'emploi au cours duquel les étudiants refont leur CV, préparent leurs lettres de motivation et sont aidés à la recherche d'un stage ou d'un emploi.

A l'AFPA, la formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise : Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Assister les utilisateurs en centre de services : mise en service d'un équipement numérique, assistance aux utilisateurs sur les équipements numériques, gestion des incidents et des problèmes, assistance à l'utilisation des ressources collaboratives (7 semaines).

Module 2. Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée : maintien et exploitation du réseau local et de la téléphonie, sécurisation des accès à Internet, maintien et exploitation d'un domaine ActiveDirectory et des serveurs Windows, maintien et exploitation d'un serveur Linux, maintien et exploitation d'un environnement virtualisé (12 semaines).

Module 3. Maintenir, exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation: configuration des services de déploiement et de terminaux clients légers, automatisation des tâches à l'aide de scripts, maintien et sécurisation des accès réseaux distants, supervision de l'infrastructure, intervention dans un environnement de Cloud Computing, veille technologique (9 semaines). Période en entreprise (7 semaines).

Certifications :

A l'issue de leur formation, les étudiants admis reçoivent un diplôme d'Etat : Titre professionnel de niveau 5 (équivalent BAC +2) inscrit au RNCP (code 227). Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assister les utilisateurs en centre de services = module 1

Il permet d'accéder aux emplois de technicien helpdesk ou technicien support niveau 1

CCP - Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée = module 2

Il permet d'accéder aux emplois d'administrateur systèmes et réseaux dans les petites structures.

CCP - Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation = module 3
Il permet d'accéder aux emplois aux emplois de support niveau 2 dans les ESN.

A partir de l'obtention d'un CCP, il est possible de présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Débouchés :

Les diplômés prétendent aux métiers suivants : Technicien systèmes et réseaux, technicien support, technicien réseau, administrateur Linux, technicien informatique, technicien d'exploitation.

Résultats :

En règle générale, l'IFC La Providence reçoit une trentaine de candidats par an et en sélectionne la moitié. Les candidats sont en grande majorité demandeurs d'emploi et ont été dirigés vers cette formation par Pôle Emploi. L'IFC La Providence forme environ 14 étudiants par an. L'effectif de diplômés est constant depuis l'ouverture de cette formation en 2016. La grande majorité des diplômés sont en emploi à l'issue de leur formation. Environ 2 sur 14 poursuivent leur formation.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteurs du projet :
IFC La Providence, AFPA.

Partenaires techniques :
Le plateau technique de l'I.F.C. La Providence se situe dans les locaux de l'entreprise AJPI, au 641 Avenue du Grain d'Or, 41350 Vineuil.

Partenaires financiers : Région Centre Val-de-Loire, Pôle Emploi, OPCA, FONGECIF.

Coût de la formation : En fonction de la situation du candidat (gratuit pour les demandeurs d'emploi, co-financements possibles en cas de reconversion professionnelle).

Pour en savoir plus :

<https://www.afpa.fr/formation-qualifiante/technicien-superieur-systemes-et-reseaux>

http://www.lapro.org/wa_files/TP_20Technicien_20sup_C3_A9rieur_20syst_C3_A8mes_20et_20r_C3_A9seaux_20site_20internet.pdf

Contact

I.F.C. La Providence
23 rue des Saintes Maries
41000 BLOIS
02.54.56.43.16
b.dhardemare@lapro.org
www.lapro.org

Contact

AFPA
3 rue de l'Erigny
41000 Blois
Tél : 3936

TITRE PROFESSIONNEL DÉVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE



Objectifs

Former au métier de développeur informatique Web et Web mobile : être capable de développer les parties front-end et back-end d'une application Web ou Web mobile en intégrant les recommandations de sécurité.

Public cible

Tout public, mais en pratique surtout les demandeurs d'emploi.

Principe

Formation professionnelle pour apprendre le métier de développeur Web et Web mobile.

Contexte

L'IFC La Providence propose une formation de développeur Web et Web mobile se déroulant dans les locaux de l'entreprise AJPI à Vineuil.

Déroulement de l'action

Pour cette formation, l'IFC La Providence recherche des individus justifiant d'un niveau équivalent au Baccalauréat et démontrant une forte motivation et un projet professionnel structuré. Les candidats à la formation sont admis à l'issue d'un test d'entrée validant des compétences de niveau BAC, d'un entretien de motivation et d'une étude de leur dossier par l'équipe pédagogique.

La formation se déroule de septembre à mai. Les cours se consacrent à l'acquisition des compétences suivantes : maquetter une application, réaliser une interface utilisateur Web statique et adaptable, développer une interface utilisation Web dynamique, réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce, créer une base de données, développer les composants d'accès aux données, développer la partie back-end d'une application Web ou Web mobile, élaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce. Le centre de formation propose également un module de techniques de recherche d'emploi au cours duquel les étudiants refont leur CV, préparent leurs lettres de motivation et sont aidés à la recherche d'un stage ou d'un emploi.

La formation de 790 heures en présentiel s'achève en fin d'année par un stage obligatoire de 280 heures en entreprise au cours duquel les étudiants développent un projet professionnel qu'ils soutiendront devant leur équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique est composée de formateurs de l'IFC La Providence. Ils sont tous développeurs professionnels.

Les étudiants admis reçoivent un diplôme d'Etat : Titre professionnel de niveau III (équivalent BAC +2) inscrit au RNCP (code 5927). A l'issue de leur formation, les diplômés prétendent aux métiers suivants : Développeur web front-end, développeur web back-end, développeur web full-stack, développeur Web mobile, informaticien de développement.

Résultats obtenus

En règle générale, le centre de formation reçoit une trentaine de candidats par an et en sélectionne la moitié. Les candidats sont en grande majorité demandeurs d'emploi et ont été dirigés vers cette formation par Pôle Emploi.

L'IFC La Providence forme environ 12 étudiants par an. On compte 22 diplômés depuis l'ouverture de cette formation en 2016. Les diplômés poursuivent en grande majorité leur formation en BAC +3. Les autres deviennent autoentrepreneurs ou sont recrutés par des entreprises de service.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
IFC La Providence.

Partenaires techniques :
AJPI

Partenaires financiers :
Région Centre Val-de-Loire, Pôle Emploi, OPCA, FONGECIF.

Adresse du centre de formation :
AFPI
641 avenue du Grain d'Or
41350 Vineuil
contact@ajpi.fr
02.36.41.70.00.

Pour en savoir plus :

http://www.lapro.org/wa_files/TP_20D_C3_A9veloppeur_20Web_20Site_20internet.pdf

Contacts

IFC La Providence,
23 rue des Saintes Maries,
41000 Blois,
02.54.56.43.10.

TITRE PROFESSIONNEL DÉVELOPPEUR DE LOGICIELS



Objectifs

Former au métier de développeur de logiciel : être capable de prendre en charge le développement d'applications informatiques dans le cadre de projets visant à automatiser un ou plusieurs processus de l'entreprise.

Public cible

Tout public.

Principe

Formation professionnelle pour apprendre le développeur de logiciels.

Contexte

Via Formation propose une formation de développeur de logiciels.

Déroulement de l'action

L'objectif de cette formation est de préparer au métier de développeur de logiciels. Plus précisément, cela signifie : acquérir les bases de la programmation (savoir concevoir et exploiter une base de données, savoir développer des composants d'accès aux données, acquérir la maîtrise de toutes les composantes du développement d'un site Web de A à Z) et acquérir la maîtrise de toutes les composantes du développement mobile (avoir intégré les bonnes pratiques et la méthodologie du développement sécurisé des applications, comprendre et connaître les bases de la gestion de projet Web et Mobile, acquérir une culture générale de l'environnement Big Data, savoir utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique).

Les candidats à la formation sont admis à l'issue d'un test d'entrée validant des compétences de niveau BAC, d'un entretien de motivation et d'une étude de leur dossier par l'équipe pédagogique.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Via Formation.

Coût de la formation :

En fonction de la situation du candidat (gratuit pour les demandeurs d'emploi, co-financements possibles en cas de reconversion professionnelle).

Date de début de l'action :
2016.

Adresse du centre de formation :
Via Formation
15 avenue de Vendôme, 41000 Blois.

Pour en savoir plus :

<http://www.viaformation.fr/formations/developpeuse-logiciel-niveau-iii/>

Contact

Via Formation
15 avenue de Vendôme
02.43.75.65.85.

BTS SYSTÈMES NUMÉRIQUES, OPTION « INFORMATIQUE ET RÉSEAUX »



Objectifs

Former des techniciens supérieurs aptes à :

- maintenir, configurer et administrer des systèmes informatiques et réseaux
- concevoir des applications

Public cible

Tout individu titulaire d'un Baccalauréat Professionnel : Sciences et techniques de l'industrie et du développement durable (STI2D), Systèmes numériques (SN), d'un Baccalauréat général Scientifique (S), voire d'un Baccalauréat Sciences et technologies de la gestion – gestion des systèmes d'information (STMG GSI).

Principe

Formation de deux ans pour obtenir le diplôme du Brevet de technicien supérieur (BTS) Systèmes numériques, option « Informatique et réseaux ».

Contexte

Depuis septembre 2019, l'IFC La Providence dispense la formation au BTS Systèmes numériques, option A : « Informatique et Réseaux ».

En fin de première année, un stage de 6 semaines est organisé permettant une intégration, une découverte du monde industriel et également la possibilité de développer une étude technique. Dans les CCF, les situations d'examen peuvent avoir lieu en 1^{ère} année ou en 1^{ère} et 2^{ème} année.

Déroulement de l'action

L'option informatique et réseaux est tournée vers les réseaux et leur sécurité, les systèmes embarqués, le cloud computing et la programmation des systèmes. Elle ne s'applique pas à l'informatique de gestion et de service à l'utilisateur. L'objectif de ce BTS est de former l'élève au maintien en état de fonctionnement des réseaux, à la sécurisation ainsi qu'au bon fonctionnement de la programmation (client/serveur, cloud computing). À partir d'un cahier des charges et de contraintes de production, le technicien supérieur définit des spécifications techniques. Il peut installer un système d'exploitation, une bibliothèque logicielle, un dispositif de correction ou de mise à jour de logiciel. Il rédige un cahier de recettes permettant de recenser les points à tester en fonction des demandes identifiées dans le cahier des charges. Il exerce son activité chez les prestataires informatiques : service interne d'une entreprise, SSII, etc. Avec de l'expérience, le diplômé peut se voir confier la responsabilité de projets ou des fonctions de management d'équipe.

À l'issue de la formation, les examens se décomposent en 6 grands modules, auxquels s'ajoute une épreuve facultative de seconde langue vivante :

- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques
- Etude d'un système numérique et d'information
- Intervention sur un système numérique et d'information
- Rapport d'activité en entreprise
- Projet technique.

Débouchés professionnels :

Le technicien diplômé d'un BTS Systèmes numériques option Informatique et réseaux peut exercer ses activités essentiellement dans trois types d'entreprises :

- Sociétés de services en informatique industrielle ;
- Sociétés utilisatrices d'équipements automatisés et/ou informatisés ;
- Entreprises réalisatrices de solutions dédiées en équipement automatisés et/ informatisés.

Le technicien supérieur Systèmes et réseaux peut être amené à exercer ses activités professionnelles sur les systèmes suivants :

- Systèmes électroniques qui impliquent essentiellement le développement de matériels et logiciels dédiés, embarqués ou non ;
- Les systèmes de contrôle/commande permettant la commande et le suivi de procédés industriels ;
- Les systèmes de traitement et de communication (voix, données, images) permettant le transfert de données dans une architecture informatique.

Les métiers visés sont les suivants :

Acousticien
Administrateur de bases de données
Administrateur systèmes et réseaux
Chef de projet informatique
Consultant technique
Développeur informatique
Hotliner
Informaticien industriel
Ingénieur système et réseau
Responsable de parc informatique
Technicien télécoms et réseaux
Technicien électronicien
Technicien électrotechnicien
Technicien de maintenance en bureau d'étude
Technico-commercial
Webmaster

Poursuites d'études :

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence mention informatique ou MIAGE, en licence professionnelle dans le secteur de l'informatique et des réseaux, dans une école spécialisée en informatique ou en classe préparatoire technologie industrielle post-bac + 2 (ATS) pour intégrer une école d'ingénieurs.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Campus La Providence

Adresse du centre de formation :
Campus La Providence
23 rue des Saintes-Maries
41000 Blois
02.54.56.43.10.

Pour en savoir plus :

<http://www.lapro.org/bts-sn-ir.html>

Contact

Campus La Providence
Pôle Enseignement Supérieur
02.54.56.43.10.
v.dore@lapro.org
info@lapro.org

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS, OPTION «SOLUTIONS LOGICIELLES ET APPLICATIONS MÉTIERS»



Objectifs

Découvrir les bases du développement et de la programmation :

- Analyser les besoins des utilisateurs
- Concevoir des solutions adaptées
- Développer l'application idéale
- Maintenir le système applicatif

Principe : Formation de deux ans en initial ou par alternance pour obtenir le diplôme du Brevet de technicien supérieur (BTS) « Services informatiques aux organisations », option « Solutions logicielles et applications métiers » (SLAM).

Public cible

Elèves titulaires d'un Baccalauréat Professionnel : Sciences et technologies de la gestion – gestion des systèmes d'information (STMG GSI), Sciences et techniques de l'industrie et du développement durable (STI2D) ou Sciences et techniques de l'industrie arts appliqués (STD2A),
Elèves titulaires d'un Baccalauréat général : Scientifique (S), Economique et social (ES).

Principe

Formation professionnelle pour apprendre le développeur de logiciels.

Contexte

Le lycée Claude de France (Romorantin-Lanthenay) dispense la formation au BTS « Services informatiques aux organisations », option « Solutions logicielles et applications métiers ».

Déroulement de l'action

La formation se décompose en 8 modules d'enseignements :

1. Culture générale et expression, anglais
2. Mathématiques
3. Algorithmique appliquée
4. Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques
5. Conception et maintenance des services informatiques
6. Production et fourniture des services informatiques
7. Parcours de professionnalisation
8. Mathématiques approfondies, langue vivante étrangère

Le cursus peut être suivi en formation initiale ou bien en alternance (2 jours de formation / 3 jours en entreprise).

Débouchés professionnels :

A l'issue de leur formation, les titulaires du BTS peuvent occuper les fonctions de :

- Assistant chef de produit,
- Consultant,
- Analyste,
- Responsable des services applicatifs,
- Développeur d'applications mobiles,
- Programmeur d'applications,
- Développeur Web,
- Gestionnaire de bases de données.

Liens vers une poursuite d'études :

Les titulaires d'un BTS « Services informatiques aux organisations », option « SLAM » peuvent poursuivre leurs études vers une licence professionnelle spécialité « Systèmes informatiques et logiciels », « Réseaux et télécommunications » ou « Automatique et informatique industrielle », voire vers une licence et un Master dans le domaine de l'informatique.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Lycée Claude de France.

Adresse du centre de formation :
Lycée Claude de France
9 avenue de Paris
41205 Romorantin-Lanthenay

Pour en savoir plus :

<https://lcdf.education/bts/>

Contact

Lycée Claude de France
9 avenue de Paris
41205 Romorantin-Lanthenay
02.54.95.36.00.

DUT MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET



Objectifs

Former des techniciens polyvalents dans les domaines des nouvelles technologies, des médias et du web. Les diplômés sont des prestataires de services qui doivent coordonner les contraintes de l'informatique et des réseaux, l'imagination des graphistes et les impératifs de la communication.

Public cible

Cette formation s'adresse aux titulaires de tout type de baccalauréat, particulièrement motivés par les technologies de l'information et de la communication.

Principe

Formation d'une durée de 2 ans.

Déroulement de l'action

Les étudiants doivent acquérir une véritable double compétence, fondée sur la maîtrise des technologies numériques mais aussi des conditions de leur impact social et de leurs capacités à répondre aux besoins des clients et des usagers. Les heures d'enseignement sont réparties de manière équilibrée entre deux pôles, formant donc deux grandes Unités d'Enseignement.

La formation est complétée par 300 heures de projets faisant l'objet d'un tutorat, et par un stage en entreprise de 12 semaines en seconde année. L'ensemble est équivalent à 1 800 heures et 120 ECTS (crédits européens). Les groupes TD (travaux dirigés) comportent un effectif de 28 étudiants, et les groupes TP (travaux pratiques) de 4 étudiants.

La formation est conçue autour d'une pédagogie par projets qui contribue à familiariser les étudiants avec le mode d'organisation usuel des activités de conception de produits et de services multimédias. Depuis 2014 la formation MMI est disponible en apprentissage pour les étudiants de deuxième année (groupe de 15 étudiants) alternant 2 à 3 semaines à l'IUT et 2 à 3 semaines en entreprise jusqu'en avril, puis une longue période en entreprise jusqu'à fin août.

Entreprises pouvant accueillir des apprentis :

Toutes entreprises ou organisme possédant une structure de communication et souhaitant valoriser son savoir-faire, sa production, sa communication externe et interne avec les outils et concepts actuels de communication adaptée dans les secteurs d'activités suivants : web-multimédia, communication visuelle, marketing, commerce en ligne, publicité, médias,

édition, web design, infographie, multimédia, vidéo, gestion de projet, création de sites, internet/extranet, sites e-commerce, solutions de e-administration, création et gestion de bases de données.

Structures d'accueil : SSII, PME, agences web, agences de communication, collectivités locales et territoriale.

Fortement polyvalents, les diplômés peuvent intervenir à de multiples niveaux, de la conception à la mise en oeuvre de stratégies de communication multimédia, en passant par le développement de sites internet (entreprises, administrations...) ou la gestion de communautés (animation des réseaux sociaux), aussi bien chez des donneurs d'ordres (services de communication publics ou privés), que chez des prestataires de services (agences).

A l'issue de leur formation, les étudiants diplômés sont capables de :

- définir un cahier des charges en relation avec les clients ou les usagers
- appréhender les enjeux des supports de communication
- concevoir et mettre en place un plan de communication ou de marketing
- concevoir l'architecture de supports multimédias
- définir et appliquer des caractéristiques esthétiques et ergonomiques (sites internet, plaquettes, chartes et supports graphiques, webdesign...)
- utiliser les outils de conception web, de conception graphique et de réalisation audiovisuelle
- développer des sites et des applications interactives et dynamiques, réaliser et gérer des bases de données, des réseaux informatiques ou des services sur réseaux, en assurer la maintenance et la sécurité

Débouchés professionnels visés :

Les titulaires du DUT MMI peuvent s'orienter vers différents corps de métiers exigeant la veille technologique nécessaire à la mise en place d'une communication adaptée.

Quelques exemples dans les domaines répertoriés :

Multimédia : Chef de projet web, Directeur de création interactif

Communication/marketing : Community manager, Chef de projet éditorial web, Rédacteur web, Référenceur SEO

Design/graphisme : Webdesigner, Ergonome web, Infographiste 3D, Illustrateur 3D

Développement : Intégrateur HTML-CSS, Développeur Flash, Développeur web

Résultats :

En 2018-2019, le taux de réussite en première année est de 95,6% (effectif de 70 étudiants) et de 94,2% en deuxième année (effectif de 70 étudiants).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
IUT de Blois

Adresse du centre de formation :
Institut universitaire de technologie de Blois
15 rue de la Chocolaterie
41029 Blois Cedex
02.54.55.21.16.

Pour en savoir plus :

<http://iut-blois.univ-tours.fr/mmi>

Contact

IUT de Blois
Responsables de la formation :
Julien Lasserre et Eric Siniégo
chef.departement.mmi.iut-blois@univ-tours.fr
02.54.55.21.43.

DUT RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS



Objectifs

Former des Techniciens Supérieurs (BAC +2) capables d'installer, administrer, gérer, maintenir, voire commercialiser des réseaux informatiques et des systèmes de télécommunications de tout type.

Public cible

Tout individu titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Principe

Formation d'une durée de 2 ans.

Contexte :

Entièrement rénovée en 2013 dans le cadre d'un nouveau programme pédagogique national, la formation est de 1800 heures réparties en cours, travaux dirigés et travaux pratiques sur 4 semestres, auxquelles s'ajoutent 300 heures de projets tuteurés et 10 à 12 semaines de stage en entreprise.

Déroulement de l'action :

Hormis le niveau baccalauréat, aucun prérequis n'est nécessaire en informatique, électronique, télécommunications ou réseaux. Cependant, les programmes des baccalauréats séries S et STI2D sont les mieux adaptés à la spécificité des enseignements du département R&T.

La formation s'articule autour de 2 unités d'enseignement dans lesquelles se retrouvent d'une part, les enseignements technologiques réseaux et télécommunications, et les enseignements professionnalisants (stage et projets tuteurés), et d'autre part, la formation universitaire scientifique et humaine.

En deuxième année, les étudiants ont le choix entre deux filières :

- La filière « Formation initiale » qui se déroule sur 26 semaines à l'IUT et se termine par un stage de 12 semaines en entreprise,
- La filière « Formation en apprentissage » : tout au long de l'année, les étudiants, rémunérés et co-cadrés par un professionnel et un enseignant, alternent leur présence entre l'IUT et l'entreprise. Pour effectuer cette formation en apprentissage, les candidats doivent avoir moins de 26 ans et avoir

validé la première année de formation initiale du DUT Réseaux et télécommunications, justifier d'une validation des acquis par l'expérience ou d'une équivalence.

A l'issue de leur formation, les techniciens Réseaux et communications sont capables de :

- étudier, mettre en oeuvre / installer / dépanner un système de transmission hertzien (wifi, Wimax, radio, TNT, satellite...), ou filaire, cuivre ou optique (xDSL, FTTH, liaison spécialisée...);
- étudier, mettre en oeuvre / installer / dépanner un système de téléphonie filaire ou mobile (2G à 4G, PABX/IPBX, RTC, téléphonie IP...);
- étudier, mettre en oeuvre / installer / dépanner un réseau informatique d'entreprise : connaissance approfondie des systèmes d'exploitation des postes de travail et des serveurs (Windows, Windows Server, Unix) avec mise en oeuvre de scripts, gestion des utilisateurs (Active Directory, serveur LDAP), configuration de services internet (serveur DNS, serveur de courrier, serveur web, serveur ftp...), programmation associée;
- configurer les matériels d'interconnexion d'un réseau local d'entreprise ou d'un réseau d'opérateur (switchs avec mise en oeuvre de VLAN, routeurs avec protocole de routage statique ou dynamique);
- administrer et surveiller un réseau informatique à l'aide d'outils de supervision pour en assurer la sécurité.

Débouchés :

Le DUT assure une formation professionnelle permettant aux étudiants d'être pleinement opérationnels en entreprise pour occuper les métiers suivants :

- Technicien réseau informatique de l'entreprise : gestion d'un parc informatique, des équipements d'interconnexion, du raccordement à internet, des utilisateurs, des fonctionnalités et services, programmation associée...
- Technicien télécoms : gestion des transmissions sans fil wifi/bluetooth/..., des transmissions filaires Ethernet/xDSL/FTTH, des transmissions hertziennes TNT, radio, satellite, Wimax...

- Technicien téléphonie : gestion du réseau téléphonique filaire et sans fil de l'entreprise, PABX / IPBX, réseau téléphonique public filaire, RTC et mobile GSM à 4G...

Résultats :

En 2018-2019, le taux de réussite est de 71.4% en première année (effectifs de 63 étudiants) et de 83.3% en deuxième année (sur un total de 44 étudiants). 90% des étudiants poursuivent leurs études, soit en licence professionnelle, soit en école d'ingénieurs en France ou à l'étranger, soit en licence générale pouvant conduire à un master.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
IUT de Blois, CFA des Universités.

Adresse/lieu de la formation :
Institut universitaire de technologie de Blois
3 place de Jean Jaurès
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://iut-blois.univ-tours.fr/formations/dut-reseaux-et-telecommunications/>

Contact

IUT de Blois
Responsables de la formation :
Pascal Bourquin
pascal.bourquin@univ-tours.fr

Laurianne Blanc
laurianne.blanc@univ-tours.fr
02.54.55.21.23

Pour effectuer la formation en alternance :
IUT de Blois
Corinne Legras
02.54.55.21.50.

CFA des Universités Centre Val-de-Loire
02 47 36 76 32
contact@cfa-univ.fr

TITRE PROFESSIONNEL CONCEPTEUR DÉVELOPPEUR D'APPLICATIONS



Objectifs

Former au métier de concepteur développeur d'applications, c'est-à-dire être capable de :

- Concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité
- Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité
- Concevoir et développer une application multicouche répartie en intégrant les recommandations de sécurité.

Public cible

Tout individu justifiant d'un niveau 5 (BAC +2), de préférence issu d'une filière scientifique ou technologique.

Principe

Formation de 11 mois ajustable en fonction des demandes des participants.

Contexte :

L'AFPA dispense une formation de 11 mois pour être concepteur développeur d'applications (métier également appelé « développeur web mobile » ou « ingénieur d'études et développement »).

Déroulement de l'action :

Conditions d'admission :

- Niveau bac + 2 minimum ou équivalent, de préférence filière scientifique ou technologique.
- Pratique courante recommandée de l'ordinateur, des smartphones et tablettes tactiles ainsi que de leurs outils (outils des systèmes d'exploitation, bureautique et internet).
- Pratique de l'Anglais à l'oral et à l'écrit (lire, comprendre des textes courts, poser des questions simples sans trop d'hésitation et exprimer ses opinions).

La formation se compose de 6 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité: Développement d'une

interface utilisateur de type Desktop en pratiquant une veille éventuellement à partir de documentation en langue anglaise - maquettage d'une application - développement d'une interface utilisateur et des composants d'accès aux données (9 semaines).

Module 2. Développer une application Web en intégrant les recommandations de sécurité : développement de la partie front-end d'une interface utilisateur Web en effectuant une veille technologique y compris en anglais.(5 semaines).

Module 3. Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité : conception et mise en place d'une base de données - développement des composants dans le langage d'une base de données (4 semaines).

Module 4. Développer une application en couches en intégrant les recommandations de sécurité : participation à la gestion d'un projet informatique et à l'organisation de l'environnement de développement - conception d'une application (4 semaines).

Module 5. Développer une application en couches en intégrant les recommandations de sécurité : développement des composants métier - construction d'une application organisée en couches, préparation et exécution des plans de tests d'une application - préparation et exécution du déploiement d'une exécution (8 semaines).

Module 6. Développer une application mobile en intégrant les recommandations de sécurité : développement d'une application en effectuant une veille technologique y compris en anglais (2 semaines).

Période en entreprise (12 semaines).

Le contenu de formation intègre les changements liés à la révolution numérique : concevoir des applications web responsives (développer des applications pour les périphériques mobiles comme les tablettes et les smartphones).

Session d'examen (1 semaine).

Certification :

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 6 (bac +3/+4) de concepteur développeur informatique. Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Concevoir et développer des composants

d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité = module 1 + module 2
CCP - Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité = module 3

CCP - Concevoir et développer une application multicouche répartie en intégrant les recommandations de sécurité = module 4 + module 5 + module 6

A partir de l'obtention d'un CCP, il est possible de se présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Débouchés :

A l'issue de leur formation, les diplômés peuvent aspirer exercer les métiers de :

Architecte d'application, concepteur Android, ingénieur d'étude informatique, expert informatique (méthodologie, qualité...), chef de projet numérique, consultant informatique.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
AFPA.

Adresse du centre de formation :
AFPA
3 rue de l'Erigny
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://www.afpa.fr/formation-qualifiante/concepteur-developpeur-informatique>

Contact

AFPA
3 rue de l'Erigny
41000 Blois
Tél : 3936

TITRE PROFESSIONNEL ADMINISTRATEUR D'INFRASTRUCTURES SPÉCIALISÉES



Objectifs

Former au métier d'administrateur d'infrastructures sécurisées :

- administrer et sécuriser les composants constituant l'infrastructure,
- intégrer, administrer et sécuriser une infrastructure distribuée,
- faire évoluer et optimiser l'infrastructure et son niveau de sécurité

Public cible

Tout public.

Principe

Formation de 10 mois ajustable en fonction de la demande des participants.

Contexte :

L'AFPA propose une formation de 10 mois sanctionnée par un titre professionnel de niveau 6 d'administrateur d'infrastructures sécurisées (métier également appelé : « administrateur systèmes, réseaux et sécurité », « responsable infrastructure systèmes et réseaux », « superviseur infrastructure et réseaux »).

Les conditions d'admission sont les suivantes :

Maîtrise des fondamentaux systèmes, réseaux et environnements virtualisés, de préférence attestée par un diplôme ou une certification informatique de niveau 5, ou expérience significative équivalente aux prérogatives d'un technicien supérieur (technicien systèmes réseaux). Un niveau d'anglais technique est également requis à l'entrée en formation.

Le programme :

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Administrer et sécuriser les composants constituant l'infrastructure : bonnes pratiques et participation à la qualité de service - Administration et sécurisation d'un réseau d'entreprise, d'un environnement système hétérogène, d'une infrastructure de serveurs virtualisée (8 semaines).

Module 2. Intégrer, administrer et sécuriser une infrastructure distribuée : Création des scripts d'automatisation - Intégration et gestion des différents environnements de travail des utilisateurs - Administration des services dans une infrastructure

distribuée (8 semaines).

Module 3. Faire évoluer et optimiser l'infrastructure et son niveau de sécurité : Supervision, mesure des performances et de la disponibilité de l'infrastructure et présentation des résultats - Proposition d'une solution informatique répondant aux besoins - Mesure et analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure - Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité (9 semaines).

Période en entreprise (16 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Certification :

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 6 d'administrateur d'infrastructures sécurisées. Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Administrer et sécuriser les composants constituant l'infrastructure = module 1

CCP - Intégrer, administrer et sécuriser une infrastructure distribuée = module 2

CCP - Faire évoluer et optimiser l'infrastructure et son niveau de sécurité = module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, il est possible de présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
AFPA.

Adresse du centre de formation :
AFPA
3 rue de l'Erigny
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://www.afpa.fr/formation-qualifiante/administrateur-d-infrastructures-securisees>

Contact

AFPA
3 rue de l'Erigny
41000 Blois
Tél : 3936

BACHELOR INFOGRAPHISTE DA PRINT & WEB EN ALTERNANCE



Objectifs

Former des étudiants aux métiers du design graphique.

Public cible

Individus justifiant de l'obtention du baccalauréat.

Principe

ETIC ouvre la possibilité d'effectuer son Bachelor Design en alternance.

Contexte

Depuis septembre 2019, l'école ETIC ouvre son Bachelor à l'alternance.

Déroulement de l'action

Les deux premières années du Bachelor sont consacrées à l'acquisition d'enseignements fondamentaux (expérimentation plastique, typographie, couleur, dessin à vue, photographie, etc.), et de spécialité (culture du design, rough, techniques numériques, ou encore design graphique). Des projets sont également prévus : créer une identité visuelle, créer un objet éditorial, des sites Internet pour des collectivités territoriales ou un musée, créer une animation en motion design, etc.

Ces deux premières années sont ponctuées par des périodes de stage : 8 à 11 semaines en première année et 4 mois en deuxième année. La troisième année du Bachelor se déroule en alternance (les étudiants ont également la possibilité de choisir

d'effectuer leur troisième année à l'étranger).

La troisième année du Bachelor est l'occasion de choisir une spécialité : Design graphique (graphisme et édition, conception de sites Internet...), Motion design (techniques d'animation) ou Design espace et Communication (techniques de mise en espace et volume 3D).

Les frais de scolarité s'élèvent à 4 500 euros par année. Aucun frais de scolarité n'est à prévoir en troisième année si l'étudiant est en contrat pro ou en apprentissage.

Les métiers accessibles à l'issue de cette formation : Designer graphique, directeur artistique, webdesigner, motion designer, illustrateur, designer espace.

Résultats

En 2019, 26 étudiants sont inscrits en 3ème année en alternance.

84% des étudiants diplômés du Bachelor sont actuellement en emploi.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
ETIC.

Partenaires techniques:
Campus CCI.

Date de début de l'action :
Septembre 2019.

Pour en savoir plus :

<https://etic-blois.com/>

Contacts

Catherine Beauvallet,
Directrice pédagogique d'ETIC école de design,
catherine.beauvallet@etic-blois.com,
02.54.57.25.07.

Stéphanie Bardoux,
Coordination pédagogique,
ETIC école de design,
06.83.17.58.65.

LICENCE PROFESSIONNELLE UX2I MÉTIERS DU NUMÉRIQUE



Objectifs

Former au métier de designer d'interactivité et de designer d'interfaces numériques, UX/UI designer (sites version desktop et mobile). L'UX designer repère, analyse les comportements des utilisateurs et améliore l'expérience utilisateur. L'UI designer est en charge de la conception, de l'interface, de la clarté de la navigation, de l'optimisation des parcours.

Principe

La formation compte 600h, réparties en travaux dirigés, travaux pratiques et un projet tuteuré individuel de

150h. Cette formation peut être suivie en formation initiale, formation continue, en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Public cible

Cette formation est ouverte aux titulaires d'un DUT, BTS, L2 ou de diplôme de niveau supérieur dans les spécialités de la communication visuelle, de l'informatique et du web. L'admission s'effectue par une sélection sur dossier.

La licence s'adresse également aux salariés et demandeurs d'emplois dans le cadre de la formation continue (VAE 85 et VAPP).

Contexte :

En septembre 2018, la Licence professionnelle Activités et techniques de communication (spécialité Conception et réalisation de produits multimédia) a changé de contenu pour devenir la licence UX2i Métiers du Numérique (UX2i : user experience integration interface).

Déroulement de l'action :

Outre les prérequis réglementaires (être titulaire d'un DUT, BTS, L2...) la formation s'adresse à des individus ayant déjà acquis une maîtrise des logiciels de PAO, des notions de design graphique, des langages HTML/CSS, ayant une pratique de la conception de sites web et un bon niveau en anglais.

Les principaux cours sont :

- Culture numérique, méthodologie et valorisation professionnelle : Création d'entreprise, Droit du web et droits d'auteur, Méthodologie et prospection professionnelle, Conférences culture numérique, TOEIC.
- Design d'interface, interactivité et vidéo : Création d'interfaces web et mobiles (UI), Production audiovisuelle, Motion design 2D, Culture technique en audiovisuel pour le web.

- Communication appliquée au web : Anglais appliqué, Profils d'utilisateurs et contextes d'usage, Référencement avancé, Rédaction web et conception éditoriale appliquée au marketing.
- Langages pour l'intégration et développement Front end : Développement web côté client, Sites responsives et mobiles, Interfaces riches, Applications mobiles, Sécurité client.
- Amélioration de l'expérience client (UX) et gestion de projet web : Management de projet, Relation client et gestion projet web en agence, Outils en ligne d'analyse et amélioration du trafic d'un site web, Médias sociaux, UX design gestion de projet, versioning.
- Projets tuteurés : développement de travaux individuels ou en groupe, permettant l'application des acquis de la formation lors d'exercices réels sur une problématique concrète.
- Mémoire/rapport : réalisation d'une étude confiée par l'entreprise d'accueil (synthèse des résultats dans un mémoire/un rapport et soutenance devant un jury)

L'apprentissage se déroule en alternance sur 4 semaines. En formation initiale, les étudiants effectuent un stage de 16 semaines en entreprise. L'évaluation de la formation se fait en contrôle continu.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
IUT de Blois, CFA des Universités.

Adresse/lieu de la formation :
Institut universitaire de technologie de Blois
3 place de Jean Jaurès
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<https://iut-blois.univ-tours.fr/formations/licence-pro-metiers-du-numerique/ux2i-92842.kjsp>

Contact

Pascal Ricaud
Responsable de la formation
02 54 55 71 92
Ux2i.iut-blois@univ-tours.fr

Pour effectuer la formation en alternance :
IUT de Blois
Corinne Legras
02.54.55.21.50.

CFA des Universités Centre Val-de-Loire
02 47 36 76 32
contact@cfa-univ.fr

LICENCE PROFESSIONNELLE QUALITÉ - SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION



Objectifs

Former des individus capables de mettre en œuvre et d'assurer la maintenance de méthodes et d'outils pour la qualité et la sécurité des systèmes d'information d'une entreprise ou d'une administration.

Principe

Formation d'une durée d'un an accessible en formation initiale, en formation continue, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Public cible

Tout titulaire d'un diplôme Bac+2 dans le domaine de l'informatique et des réseaux.

Contexte :

Si la fonction d' « administrateur sécurité réseaux » est encore réservée à des qualifications de niveau ingénieur, il existe de plus en plus de tâches dans le suivi des politiques de sécurité, l'administration et la maintenance des outils de contrôle et de protection, qui ne sont pas du ressort d'un ingénieur, alors même qu'elles sont vitales. Les diplômés de la licence professionnelle QSSI sont formés pour de telles fonctions.

Déroulement de l'action :

Si la formation est accessible à toute personne titulaire d'un diplôme de Bac + 2, cette licence s'adresse en particulier à :

- des étudiants titulaires d'un DUT Informatique et R&T
- des étudiants titulaires d'une 2ème année de Licence à contenu informatique voulant s'investir dans une direction professionnelle
- des étudiants titulaires d'un BTS (informatique de gestion, développement ou réseaux)
- des personnes de niveau équivalent, en formation continue
- des salariés, demandeurs d'emploi titulaires d'un Bac+2 en informatique et porteurs d'une expérience professionnelle en informatique souhaitant faire jouer la procédure VAPP pour intégrer la formation
- des salariés exerçant une activité informatique qui souhaitent suivre certains modules correspondant pour eux à une remise à jour de leurs connaissances ou à un approfondissement professionnel.

La formation compte 600h réparties en TD et TP, un projet professionnel par agences de 150h.

Les enseignements sont décomposés en 5 grands modules auxquels vient s'ajouter une période de stage ou d'alternance en entreprise :

1. Socle de connaissances : bases de données, réseaux, systèmes d'exploitation
 2. Communication et Entreprise : anglais, communication écrite et orale, gestion comptable et financière, droit orienté qualité-sécurité des SI
 3. Outils pour la sécurité et la qualité des systèmes d'information : sécurité des données, sécurité des réseaux, sécurité des systèmes, sécurité des services, qualité des services réseaux, métrologie
 4. Management de la qualité et de la sécurité : qualité, normes, certifications, audits, amélioration continue des services informatiques, management d'une politique de sécurité, gestion de projet et PPP
 5. Projet de fin d'études de 150 heures en entreprise ou à l'IUT, qui peut être la préparation au stage de fin d'année
 6. Stage professionnel (16 semaines) ou alternance en entreprise
- L'évaluation de la formation se fait en contrôle continu.

A côté du parcours classique avec stage en fin d'année, il est possible d'effectuer cette formation par apprentissage avec une rémunération mensuelle et une expérience professionnelle plus importante (30 semaines en entreprise en moyenne).

Débouchés :

Les principaux secteurs d'activité sont les sociétés de services en ingénierie informatique (SSII), les banques, les assurances, les services hospitaliers, etc. Il est possible de poursuivre ses études en master par alternance. Par exemple, master en sécurité informatique, en ingénierie réseaux et systèmes, en management des risques des systèmes d'information, etc.

A l'issue de leur formation, les étudiants diplômés pourront exercer les métiers suivants :

- Spécialiste qualité - sécurité dans les fonctions suivantes : administrateur système - réseaux, administrateur de bases de données, webmestre,

- analyste d'exploitation, responsable d'exploitation,
- Responsable maintenance, analyste superviseur, facilitateur, assistant aux utilisateurs, acheteur réseaux télécoms,
- Administrateur de systèmes de sécurité : systèmes de gestion d'identité, systèmes de détection d'intrusion,
- Systèmes de prévention d'intrusion, systèmes de surveillance, systèmes de sauvegardes, systèmes dupliqués, etc.
- Spécialiste méthode-qualité des systèmes d'information.

Après quelques années d'expérience professionnelle et avis de l'équipe pédagogique, le titulaire d'une licence professionnelle pourra solliciter une admission dans un master d'un même domaine.

Résultats :

En 2018-2019, le taux de réussite est de 100% (sur un effectif de 27 étudiants).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
IUT de Blois, CFA des Universités.

Adresse/lieu de la formation :
Institut universitaire de technologie de Blois
3 place de Jean Jaurès
41000 Blois

Partenaires techniques :
Université de Tours, Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Tours, Institut universitaire de Technologie, ATOS.

Pour en savoir plus :

<http://iut-blois.univ-tours.fr/qssi>

Contact

IUT de Blois
Responsables de la formation :
Béatrice Markhoff
Nathalie Friburger
qssi.iut-blois@univ-tours.fr
02.54.55.21.28.

Pour effectuer la formation en alternance :
IUT de Blois
Corinne Legras
02.54.55.21.50.

CFA des Universités Centre Val-de-Loire
02 47 36 76 32
contact@cfa-univ.fr

LICENCE EN INFORMATIQUE



Objectifs

La Licence d'Informatique vise à donner aux étudiants une maîtrise des fondamentaux dans tous les domaines de l'informatique, en y ajoutant une sensibilisation très marquée au monde de l'entreprise, validée par un stage de fin d'études.

Principe

Formation d'une durée de 3 ans conférant une solide connaissance scientifique de base, la maîtrise des fondamentaux de la discipline informatique, et une sensibilisation au monde de l'entreprise.

Public cible

Tout individu titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Déroulement de l'action :

Le programme de la première année de licence varie selon le profil des étudiants admis à poursuivre cette formation, selon qu'ils aient été orientés vers le Parcours général, ou bien vers le Parcours Aide à la réussite, lequel permet aux étudiants qui ne sont pas issus d'un baccalauréat scientifique de suivre des cours de remise à niveau le temps d'un semestre.

La formation est structurée autour de :

1. Quatre axes d'enseignements fondamentaux :
 - Programmation et algorithmique
 - Bases de données
 - Applications web
 - Applications mobile
2. Des enseignements dédiés à la culture d'entreprise : anglais technique, communication, gestion
3. De nombreux projets de groupes et travaux pratiques pour concrétiser les notions enseignées
4. Un stage en entreprise de 4 mois (en fin d'études de L3)

La licence informatique propose un parcours international d'excellence avec le cursus européen ECS (European Computer Science) qui permet d'obtenir la licence ainsi que le BSc (Bachelor of Science) d'un

des partenaires européens de l'Université. La licence ECS est un parcours d'excellence international intégré à la licence informatique. Il permet aux étudiants sélectionnés (en cours de licence 1) de préparer un double diplôme international en réalisant leur troisième année d'études chez un des partenaires de notre réseau européen. Cette ouverture à l'international se retrouve également dans la proposition de modules assurés en anglais pour les étudiants intéressés.

Débouchés :

La Licence Informatique se veut un tremplin vers le poste d'ingénieur informatique et donc la poursuite d'études en Master, comme le Master BDMA. Toutefois, ce cursus est conçu de façon à ce que les étudiants titulaires de la Licence aient une formation suffisamment complète et professionnalisante pour pouvoir se positionner sur le marché de l'emploi s'ils le souhaitent, sur des fonctions d'assistant ingénieur dans les domaines suivants :

- Intégration de services ou d'applications
- Développement d'applications
- Génie logiciel
- Administration de systèmes et réseaux
- Systèmes d'information, bases de données

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Département Informatique – UFR Sciences et Techniques
Antenne Universitaire de Blois.

Adresse/lieu de la formation :
Département Informatique – UFR Sciences et Techniques
Antenne Universitaire de Blois
3, place Jean Jaurès
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<http://www.info.univ-tours.fr/diblois/licence-informatique/>

Contact

Jean-Yves Antoine
Responsable de la Licence informatique
02.54.55.21.11.
jean-yves.antoine@univ-tours.fr

INGÉNIEUR EN GÉNIE DES SYSTÈMES INDUSTRIELS



Objectifs

Former des ingénieurs polyvalents aptes à prendre en charge l'activité de production industrielle dans son ensemble, incluant les activités de recherche-développement, les activités liées au processus de fabrication ou encore les fonctions « supports » (QHSE, maintenance, achats...).

Principe

Formation initiale de 5 ans, également accessible par l'apprentissage.

Public cible

Tout public titulaire d'un diplôme du Baccalauréat scientifique ou équivalent.

Contexte :

La spécialité Génie des Systèmes Industriels de l'INSA Centre Val de Loire propose une formation d'ingénieurs généralistes polyvalents et de terrain destinés à l'activité de production. Cette formation à la production doit se comprendre au sens large. La notion de production inclut : la conception, la fabrication, la maintenance, les achats, l'approvisionnement, la gestion des flux internes, la gestion analytique, l'expédition, le management des hommes, les méthodes...

Déroulement de l'action :

L'ingénieur en Génie des Systèmes Industriels est un ingénieur généraliste polyvalent, apte à prendre en charge l'activité de production industrielle en conception (mécanique, électronique, informatique) et gestion et exploitation de la production industrielle. La formation se décompose en 4 grands domaines de formation : management des systèmes industriels, génie électrique, génie mécanique, et enfin sciences humaines, économiques, juridiques et sociales. 4 options de fin d'études sont proposées : ingénierie des achats industriels (IAI), acquisition, analyse et décision (ACAD), ingénierie mécanique et conception (IMC), performance, maintenance, fiabilité de systèmes industriels (PMFSI). En quatrième année, les étudiants doivent effectuer un stage ou une mission industrielle de 17 semaines. En cinquième année, la période de stage est de 25 semaines.

Conditions d'admission en formation continue :

Le cursus d'ingénieur INSA, d'une durée de 5 années post-bac, est accessible à tous les niveaux. L'admission se fait sur concours, recrutement sur dossier et éventuellement entretien. En première année, les étudiants admis sont en général titulaires du Baccalauréat scientifique. En deuxième année, les étudiants admis ont un niveau de Licence 1 ou ont validé une première année de CPGE ou une première année d'école d'ingénieur. Les étudiants admis en troisième année ont un niveau de DUT, BTS, Licence 2 ou Licence 3. Les étudiants admis en quatrième année ont en général un niveau de M1 ou de M2 scientifique.

Conditions d'admission à la formation en apprentissage :

La formation Génie de systèmes industriels est également accessible par l'apprentissage. Commune au cursus en formation initiale, elle est tournée vers l'innovation, l'export et l'international (InnovENT-E) pour prendre en compte les spécificités des PME-PMI. Le rythme de l'alternance est le suivant : 54 semaines au sein de l'INSA Centre Val de Loire et 102 semaines en entreprise (avec des périodes de 4 à 7 semaines à l'INSA et de 3 semaines à 5 mois en entreprise) :

- Année 1 : 22 semaines à l'INSA – 30 semaines en entreprise
- Année 2 : 22 semaines à l'INSA – 30 semaines en entreprise

- Année 3 : 10 semaines à l'INSA – 42 semaines en entreprise

Cette formation est ouverte aux titulaires d'un des diplômes suivants :

- DUT génie électrique et informatique industrielle (GEII)
- DUT génie mécanique et productique (GMP)
- DUT mesures physiques (MP)
- DUT génie industriel et maintenance (GIM)
- Licences scientifiques dans ces domaines ou issus d'un cycle préparatoire aux grandes écoles parmi les suivants:
 - Mathématiques et science Physiques (MP)
 - Physique Chimie (PC)
 - Physique et Technologie (PT)
 - Physique et Sciences Industrielles (PSI)
 - Cycles préparatoires intégrés d'écoles d'ingénieurs
 - Année préparatoire spéciale pour Techniciens Supérieurs (ATS)
 - Classes préparatoires Technologie et Sciences Industrielles (TSI)
 - Technologie Physique et Chimie (TPC)

La sélection des candidats s'effectue en 2 étapes :

- pré-admission par l'étude du dossier de candidature
- admission suite aux entretiens de motivation

et de projet professionnel & un test d'anglais (compréhension écrite et orale)

Résultats :

100 diplômés par an.

Débouchés :

Les diplômés de l'INSA Centre Val de Loire Spécialité Génie des Systèmes Industriels exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des secteurs tels que la fabrication d'équipements mécaniques, les matériels informatiques et électroniques, l'ingénierie, la recherche, dans les industries manufacturières, dans les sociétés de service, les services informatiques (SSII), l'automobile et transports terrestres, l'aéronautique, l'industrie pharmaceutique, l'instrumentation biomédicale...
Ingénieur conception (R&D) Ingénieur d'Exploitation en Systèmes Automatisés de Production, Ingénieur Systèmes d'Information pour la Production, Ingénieur Systèmes électriques/électroniques, Ingénieur Qualité/Méthodes. Ingénieur d'Affaire, Acheteur Industriel, Ingénieur Méthodes et Industrialisation, Ingénieur Sécurité de Fonctionnement ou Ingénieur Soutien Logistique Intégré, Ingénieur Qualité Ingénieur Méthodes de Fabrication, Ingénieur Maintenance ou Ingénieur Méthodes de Maintenance, Ingénieur Environnement, Ingénieur Sécurité, Ingénieur Qualité / Hygiène / Sécurité / Environnement, Ingénieur Acheteur,...

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire

Adresse/lieu de la formation :
Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire
Campus de Blois
3 rue de la Chocolaterie
41000 Blois

Pour en savoir plus :

www.insa-centrevaldeloire.fr

Contact

Alexandre Penneroux
Responsable des Relations Entreprises et Collectivités
Institut national des sciences appliquées
Centre Val-de-Loire
alexandre.penneroux@insa-cvl.fr
06.20.07.60.34.,
02.54.55.86.79.

MASTER ARCHITECTE LOGICIEL



Objectifs

Former des développeurs de logiciels polyvalents et bilingues.

Principe

Formation de 3 ou 5 ans.

Public cible

Tout individu titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel, ou d'un diplôme de niveau Bac + 2.

Contexte :

Algo'Sup ouvre en septembre 2020 une formation diplômante de niveau Bac + 5.

Déroulement de l'action :

Aucun prérequis en langue ou en informatique n'est demandé pour intégrer cette formation. La sélection des candidats se fait par des tests de logique et un entretien de motivation. Avec un contenu pédagogique qui anticipe les besoins à l'échelle mondiale, des cours intégralement en anglais et le travail sur des projets à distance, l'élève aura la garantie de pouvoir ensuite s'épanouir dans une économie mondialisée.

L'enseignement est accessible, progressif, concret, pragmatique et assuré par des intervenants internationaux qui maîtrisent parfaitement leur sujet et dont le métier est de développer les logiciels.

Au-delà d'une technologie particulière, l'apprentissage des fondamentaux de l'informatique

(architecture matérielle, binaire, algorithmes, structures de données, ...) donne aux élèves les bases solides nécessaires à l'amélioration continue de leurs connaissances tout au long de leur carrière.

Résultats attendus :

L'objectif de ce cursus est de former des développeurs complets ('fullstack') car les clients recherchent des interlocuteurs qui maîtrisent tous les maillons de la chaîne de l'information (serveur et 'cloud', appli Web, appli smartphone, etc.), qui savent se mettre à leur place, analyser le besoin métier et proposer une solution globale. La formation est en anglais car il s'agit de la langue de l'informatique et que chaque jour, le site stackoverflow.com publie plus de 250 offres de postes à distance ('remote'). L'équipe pédagogique aide les étudiants à gérer leur e-réputation de développeur (forums, projets open-source, etc.).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Algosup.

Adresse/lieu de la formation :
Algosup
Allée Georges Charpak
Parc technologique de Sologne
18100 Vierzon

Pour en savoir plus :

www.algosup.com

Contact

Franck Jeannin
Fondateur de l'école Algo'Sup
contact@algosup.com

MASTER COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE EN INFORMATIQUE



Objectifs

Former des non informaticiens à la conception et au développement d'applications informatiques.

Principe

Le Master CCI est une formation complète d'un an qui forme les étudiants non informaticiens à la

conception et au développement d'applications informatiques.

Public cible

Tout public justifiant d'un niveau d'études équivalent au Master.

Déroulement de l'action :

Cette formation de haut niveau (Bac+5) permet aux personnes issues d'autres domaines (Chimie, Biologie, Maths, Physique, Gestion...) d'acquérir et de maîtriser les connaissances théoriques et pratiques en informatique à l'heure où la double compétence informatique est de plus en plus recherchée par les entreprises. Le master CCI est une formation en informatique qui permet aux étudiants soit de changer de cap professionnel soit d'élargir leur domaine de compétence. Cette formation diplômante bac+5 se déroule en une seule année.

Les admissions s'effectuent sur dossier, en formation initiale ou continue. Pour candidater, il faut justifier d'un diplôme de niveau minimum Bac+5 ou équivalent scientifique, économie, gestion ou être un ancien informaticien désirant actualiser ses connaissances. Des bases en algorithmique, un fort intérêt pour la discipline et une importante motivation sont exigés pour pouvoir suivre cette formation dense et intensive. En outre, un certificat attestant de compétences en HTML et CSS est exigé. En attendant l'ouverture des candidatures, il est possible de s'inscrire sur un site MOOC (OpenClassrooms, Udemy, etc.) pour obtenir un certificat et l'ajouter au dossier de candidature.

Une partie de la formation du premier semestre correspond au tronc commun et permet aux étudiants d'acquérir une formation générale solide, leur permettant d'évoluer vers tous les métiers de l'informatique dans le futur.

A l'issue de leur formation, les étudiants diplômés sont capables de :

- Concevoir et réaliser des applications

- Jouer l'intermédiaire, entre les décideurs et les cadres informatiques
- Développer dans plusieurs langages : C# .NET, Java, PHP
- Concevoir et mettre en place des réseaux intranet ou reliés à internet
- Administrer et utiliser des bases de données de type : SQL Server
- Assurer la maintenance informatique

Débouchés :

A l'issue de cette formation, les étudiants peuvent être recrutés en tant que :

- Analyste programmeur
- Développeur
- Chef de projet
- Responsable informatique
- Administrateur et concepteur de bases de données
- Consultant technique

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Université de Tours, Faculté des Sciences et Techniques

Adresse/lieu de la formation :
Antenne Universitaire de Blois
Département Informatique
3, place Jean Jaurès
41000 Blois
Antenne universitaire de Blois

Pour en savoir plus :

<http://www.info.univ-tours.fr/diblois/fr/master-bdma/>

Contacts

Nicolas Labroche,
Responsable des Master 2 BDMA
et BDMA en alternance,
Antenne universitaire de Blois,
UFR Sciences et techniques de l'Université de Tours,
nicolas.labroche@univ-tours.fr

Veronika Peralta,
Responsable du Master 1 informatique,
Antenne universitaire de Blois,
UFR Sciences et techniques de l'Université de Tours,
veronika.peralta@univ-tours.fr,

02.54.55.21.55.

MASTER BIG DATA MANAGEMENT AND ANALYTICS



Objectifs

Former aux métiers de l'informatique décisionnelle.

Principe

Formation supérieure d'une durée de 2 ans, dont une période de 6 mois de stage en entreprise.

Public cible

L'entrée dans le master BDMA est accessible à tout individu justifiant d'un niveau de Licence en Informatique Décisionnelle, ainsi qu'un niveau d'anglais B2 validé par un certificat reconnu à l'échelle européenne.

Déroulement de l'action :

Le Master délivre un diplôme Bac+5 dédié au Big Data et à l'informatique décisionnelle, thématiques couvrant un domaine scientifique et technique large, impliquant des compétences en programmation (map/reduce, cloud computing), en gestion des données, en fouille de données et statistiques.

La deuxième année de Master encourage les échanges d'étudiants avec l'étranger et l'ensemble des cours ont des supports en anglais, ce qui donne au diplôme une dimension internationale.

Une part significative des enseignements (15% en moyenne) est assurée par des professionnels de l'informatique issus de grandes entreprises comme de PME locales : Atos, Umanis, Apside, Néolink, etc.

A l'issue de leur formation, les étudiants diplômés acquièrent les compétences suivantes :

- Application de techniques d'analyses de données massives
- Application de techniques d'extraction, d'intégration, correction, requêtage et visualisation de masses de données hétérogènes
- Réalisation de solutions de systèmes d'information décisionnels
- Réalisation de solutions logicielles
- Gestion de projets
- Communication professionnelle
- Approche éthique

Débouchés :

Les métiers visés par cette formation sont les suivants :

- Data Miner/Data Scientist
- Consultant en informatique décisionnelle
- Consultant Big Data
- Ingénieur développement
- Ingénieur des systèmes informatiques
- Administrateur de bases de données

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
UFR Sciences et techniques de l'Université de Tours
(antenne universitaire de Blois)

Adresse/lieu de la formation :
UFR Sciences et techniques,
Antenne Universitaire de Blois
Département Informatique
3, place Jean Jaurès
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<http://www.info.univ-tours.fr/diblois/fr/master-bdma/>

Contacts

Nicolas Labroche,
Responsable des Master 2 BDMA
et BDMA en alternance,
Antenne universitaire de Blois,
UFR Sciences et techniques de l'Université de Tours,
nicolas.labroche@univ-tours.fr

Veronika Peralta,
Responsable du Master 1 informatique,
Antenne universitaire de Blois,
UFR Sciences et techniques de l'Université de Tours,
veronika.peralta@univ-tours.fr,

02.54.55.21.12.

MASTER 2 BIG DATA MANAGEMENT AND ANALYTICS EN ALTERNANCE



Objectifs

Former des étudiants aux métiers de la donnée : Data Miner/Data Scientist, consultant informatique décisionnelle, consultant Big Data, Ingénieur développement, ingénieur des systèmes informatiques, administrateur de bases de données. La poursuite d'études en doctorat est également possible pour devenir enseignant-chercheur.

Public cible

Etudiants ayant validé un Bac + 4 en informatique.

Principe

Le Master Big Data Management and Analytics (BDMA) est une formation dispensée par l'équipe pédagogique du département informatique de l'antenne universitaire de Blois, laquelle est rattachée à l'Université de Tours. Les étudiants inscrits en deuxième année du Master BDMA en alternance suivent les mêmes modules d'enseignements que les étudiants qui ne le sont pas. Ils travaillent deux jours par semaine en entreprise et pendant les vacances scolaires. La formation dure 12 mois : 18 semaines à l'université et 34 semaines en entreprise.

Contexte

La forte demande des entreprises conjuguée à celle des étudiants a conduit les responsables du Master BDMA du département informatique de Blois à mettre en place la possibilité d'effectuer la deuxième année du Master BDMA en alternance.

Déroulement de l'action

La formation est accessible à toute personne ayant validé la première année du Master informatique BDMA ou à toute personne titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 4 orienté informatique décisionnelle ou big data, ou justifiant des connaissances en programmation objet, bases de données avancées, fouille de données et statistiques. Un accès à la formation dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience est également possible.

Le Master BDMA est un programme unique qui recouvre tous les aspects du Big Data, en se basant sur les acquis de l'informatique décisionnelle et couplé à une approche éthique indispensable à la formation de professionnels et de chercheurs. Les étudiants en alternance suivent exactement les mêmes modules que les étudiants du master BDMA qui ne le sont pas. Les étudiants en alternance vont en entreprise 2 jours par semaine, le lundi et le mardi, tandis que les étudiants qui ne le sont pas travaillent sur des projets

en partie proposés par des entreprises. Les étudiants en alternance travaillent en entreprise pendant les vacances scolaires.

Les supports de cours sont en anglais : Advanced Data Mining, User Centric Approaches, Data Knowledge and Quality, Natural Language Processing, Ethics and Digital Technologies, Content and Usage Analytics Seminar, Transverse Project, Operations Research and Applications, Graph Applications.

Les métiers accessibles à l'issue de cette formation sont : Data Miner/Scientist, consultant informatique décisionnelle, consultant Big Data, ingénieur développement, ingénieur des systèmes informatiques, administrateur de bases de données. La poursuite d'études en doctorat est également possible pour être enseignant-chercheur. 5 à 10 séminaires par an sont animés par des animateurs extérieurs provenant d'entreprises du secteur qui sont aussi des employeurs potentiels.

L'idée d'ouvrir le master BDMA à l'alternance a été suggérée par de nombreuses entreprises implantées en région Centre Val-de-Loire comme Daher Aeospace, Wordline et Umanis. Cette demande rencontrait également celle de nombreux étudiants qui auraient souhaité poursuivre leur Master en alternance, notamment parce que cela leur permet d'obtenir une rémunération pour subvenir à leurs

besoins. De ce point de vue, cette ouverture du master à l'alternance répond d'autant plus au besoin des étudiants du département informatique de Blois qui sont issus de milieux sociaux moins favorisés que les étudiants des écoles d'ingénieurs de l'INSA de Blois ou de Polytech Tours.

Il a fallu un peu moins d'un an à l'équipe pédagogique de l'antenne de Blois pour mettre en place la formation, en lien avec la dizaine d'entreprises qui se sont engagées à accueillir des étudiants en alternance comme Néolink, SMO Val-de-Loire numérique, Atos, Imagimage, Umanis, ou encore Protection 24.

Résultats

La formation n'était pas encore ouverte au moment de la rédaction de cette étude.

Perspectives

Le fait d'avoir obtenu l'ouverture de ce master en alternance permet au département informatique d'être doté d'un poste de secrétariat un jour par semaine ce qui lui permettra notamment de communiquer davantage sur ses formations et peut-être de structurer davantage le réseau des anciens élèves.

L'équipe pédagogique du département informatique de l'antenne de Blois de Sciences et Techniques est très sollicitée par les entreprises souhaitant accueillir des

étudiants en stage et en alternance. Les entreprises diffusent des offres d'emploi quasi quotidiennement aux étudiants, sans compter le fait que nombre de leurs représentants interviennent régulièrement dans des séminaires du master qui relèvent parfois d'une forme d'entretien d'embauche.

Le département informatique cherche des partenariats à l'international, notamment avec l'Université de Barcelone, un partenaire avec lequel l'équipe pédagogique de Blois avait déjà travaillé dans le cadre de leurs masters européens (le dernier BDMA qui faisait suite à IT4BI a fermé en 2019) ou à renforcer la licence European Computer Sciences existante.

Les organisateurs ont pour projet d'ouvrir la possibilité à l'alternance dès la première année du master BDMA en fonction de la charge liée à l'ouverture du M2 et du soutien que le département recevra pour développer ces actions.

100% des étudiants diplômés du master BDMA (sans alternance) sont en emploi. Les diplômés sont en général recrutés par : Wordline, Atos, Umanis Tours, CGI Tours et Orléans, Capgemini à Paris, Business & décision à Nantes.

Le Master BDMA en alternance ouvrira en septembre 2020. Il pourra accueillir jusqu'à 30 étudiants.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

CFA des universités Centre Val-de-Loire, UFR Sciences et techniques de l'Université de Tours (antenne universitaire de Blois).

Partenaires techniques:

Worldline, Atos, Umanis Tours, CGI Tours, CGI Orléans, BRGM, Daher, Imagimage, Protection 24, Néolink.

Partenaires financiers:

UFR Sciences et Techniques de l'Université de Tours, les entreprises accueillant les étudiants en alternance.

Budget de fonctionnement :

Non communiqué.

Date de début de l'action :

Septembre 2020.

Lieu / adresse de l'événement :

UFR Sciences et techniques de l'Université de Tours, antenne universitaire de Blois, 3 place Jean Jaurès, 41000 Blois.

Pour en savoir plus :

www.cfa-univ.fr/formation/master-2eme-annee-informatique-big-data-management-analytics-bdma/

Contacts

Nicolas Labroche,
Responsable des Master 2 BDMA
et BDMA en alternance,
Antenne universitaire de Blois,
UFR Sciences et techniques de l'Université de Tours,
nicolas.labroche@univ-tours.fr

Veronika Peralta,
Responsable du Master 1 informatique,
Antenne universitaire de Blois,
UFR Sciences et techniques de l'Université de Tours,
veronika.peralta@univ-tours.fr

02.54.55.21.12.

DOCTORAT EN INFORMATIQUE



Objectifs

Former des chercheurs en informatique.

Public cible

Etudiants titulaires d'un master en informatique.

Principe

Dans la continuité d'un BAC + 5 en informatique, les étudiants peuvent poursuivre en thèse à Blois pour obtenir un doctorat.

Contexte

Le laboratoire d'informatique fondamentale et appliquée de tours (LIFAT) est un laboratoire de recherche de l'Université de Tours, cohabilité avec l'INSA Centre Val de Loire. Il est composé de 46 permanents, 25 doctorants et 7 docteurs ou post-doctorants.

AXES SCIENTIFIQUES

Les préoccupations scientifiques du LIFAT sont de concevoir et développer des modèles /méthodes/ algorithmes dans le but d'extraire de l'information et tirer des connaissances à partir de données.

Le Laboratoire est structuré en trois équipes : Reconnaissance des Formes et Analyse d'Images, Ordonnancement et Conduite, Bases de Données et Traitement des Langues Naturelles.

Deux grands domaines d'applications fédèrent les activités du LIFAT :

- La santé et le handicap, avec de nombreux partenariats avec le CHRU de Tours et des équipes INSERM, sur l'analyse d'images pour l'aide au diagnostic, les aides techniques pour le handicap physique, pour l'autisme, sur l'optimisation des flux, la fouille visuelle de données médicales ;
- Les masses de données d'autre part, avec des problématiques autour des infrastructures pour le stockage et l'accès aux données, le GRID/CLOUD computing, l'extraction, l'analyse et la structuration de données, l'exploitation, la visualisation et les IHM.

Déroulement de l'action

Ces doctorants sont salariés durant trois ans. Ils ont

pour objectif de répondre à une problématique dans un des domaines de recherche de notre laboratoire d'informatique ; le LIFAT (Laboratoire d'Informatique Fondamentale et Appliquée de Tours). Les chercheurs en informatique à Blois (université ou INSA) sont tous membre de ce laboratoire. Les thématiques sont par exemple le traitement automatique du langage ou des images, la fouille de données complexes, le web sémantique.

Lors des trois années en thèse, ils doivent apporter de nouvelles solutions, réaliser des prototypes, publier des articles dans des congrès et des revus de recherche. Ils soutiennent alors leur doctorat. Les doctorants sont encadrés par des chercheurs confirmés dans ce domaine. Une fois diplômés, des carrières académiques d'enseignant-chercheur ou des postes de cadre dans des départements de recherche et développement d'entreprises s'ouvrent à eux.

Actuellement, 7 doctorants en informatiques sont présents à Blois sur le site Jean Jaurès de l'université de Tours. Ces thèses sont financées par le ministère de la Recherche, la région ou des entreprises. Elles peuvent aussi être en cotutelle avec une université étrangère. Ce nombre est en croissance.

L'INSA accueille quatre enseignants-chercheur du Laboratoire d'Informatique :

- Trois membres de l'équipe Reconnaissance des Formes et Analyse d'Images, dont les travaux de recherche s'articulent autour du traitement et de l'analyse d'images, notamment l'utilisation de méthodes variationnelles,
- Un membre de l'équipe Ordonnancement et Conduite, dont les recherches sont axées sur le contrôle des systèmes de production.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Partenaires techniques:

Université de Tours, INSA Centre Val-de-Loire, Polytech Tours,
Fédération ICVL informatique Centre Val-de-Loire.

Lieu / adresse de l'événement :

UFR Sciences et techniques de l'Université de Tours,
Antenne universitaire de Blois,
3 place Jean Jaurès, 41000 Blois.

Pour en savoir plus :

<https://lifat.univ-tours.fr/>

Contacts

Laboratoire d'informatique fondamentale
et appliquée de Tours (LIFAT)
64 avenue Jean Portalis – 37200 Tours
02 47 36 14 42
secretariat.li@univ-tours.fr

Institut national des sciences appliquées (INSA)
Centre Val-de-Loire
Julien Olivier
Maître de conférences INSA et LIFAT
julien.olivier2@insa-cvl.fr
02 54 55 84 60

Site Jean Jaurès de l'Université de Tours
36 place Jean Jaurès – 41000 Blois
02 54 55 21 08

FICHES DESCRIPTIVES

FORMATION :

Initiatives pour la valorisation des compétences.



69. Badges numériques

BADGES NUMÉRIQUES

BADGEONS
LE CENTRE VAL DE LOIRE

Objectifs

Identifier et valoriser les compétences professionnelles et académiques informelles ou non reconnues par un diplôme.

Public cible

Tout public, en particulier les étudiants et les individus à la recherche d'un emploi.

Principe

Un dispositif numérique permet d'identifier et de prouver l'acquisition d'un certain nombre de compétences non reconnues par un diplôme. A terme, les titulaires de badges autorisant leur géolocalisation constitueront un « territoire apprenant ».

Contexte

Créés en 2011 par les fondations MacArthur et Mozilla, les « Open Badges » constituent un système standardisé de badges numériques permettant de certifier des compétences informelles. L'atelier Canopé 41 et la Ligue de l'enseignement ont décidé de mettre en œuvre un dispositif comparable dans la région Centre Val-de-Loire avec l'opération « Badgeons le Centre Val-de-Loire » et le sous-projet « Badgeons le 41 ». Il s'agit d'harmoniser les critères d'attribution des badges entre les différents membres des réseaux « Badgeons le 41 » et « Badgeons la région Centre Val-de-Loire » pour faire émerger l'existence de « territoires apprenants » en Loir-et-Cher et dans la région Centre Val-de-Loire.

Déroulement de l'action

Le « badge » est une image numérique dans laquelle sont enregistrées des métadonnées infalsifiables et interopérables renseignant l'identité du titulaire du badge et de celle de son émetteur, le contexte et les critères d'attribution du badge, des liens vers des preuves, etc. Grâce aux badges numériques, les individus peuvent faire reconnaître les compétences qu'ils ont mises en œuvre au cours d'actions diverses afin de mettre en valeur des savoir-faire et des savoir-être extracurriculaires. Plusieurs niveaux de reconnaissance peuvent être identifiés pour une même compétence : « Je fais » (niveau 1), « Je transmets » (niveau 2), « Je pilote » (niveau 3). L'identité du propriétaire du badge peut être cryptée ce qui permet de constituer des CV anonymes. Une fois acquis, ces badges peuvent être affichés sur le CV ou sur les réseaux sociaux comme LinkedIn et Twitter.

Pour obtenir un badge, les individus intéressés peuvent en faire la demande à travers le site internet « openbadgefactory.com » (Fondation Mozilla) qui regroupe un ensemble de structures partenaires qui délivrent des badges. Pour obtenir un badge, l'individu intéressé identifie la compétence souhaitée et postule à l'obtention d'un badge en remplissant un formulaire dans lequel il décrit son expérience et fournit des preuves permettant de vérifier ses compétences (lettres d'un employeur ou d'un encadrant, photographies de réalisations, etc.). Ainsi par exemple, l'Université de Tours propose déjà un ensemble de badges mettant en avant des expériences d'engagement et validant des compétences telles que : accueillir et guider un public, communiquer à l'oral, créer un réseau de partenaires, faire aboutir des revendications, rechercher des partenaires, réaliser une activité de logistique, ou encore concevoir une communication graphique.

L'intérêt des opérations « Badgeons le 41 » et « Badgeons le Centre Val-de-Loire » est de mettre en place un réseau d'acteurs capables de délivrer des badges personnalisés, construits avec leurs bénéficiaires. Ces derniers n'ont donc pas forcément besoin de s'inscrire dans une offre de badges déjà existante. Pour obtenir un badge, les individus intéressés se rapprochent des animateurs des organismes membres du réseau « Badgeons le 41 » ou du réseau « Badgeons la région Centre Val-de-Loire », font ensemble le point sur leurs expériences passées, et construisent un ou des badges personnalisés correspondants à leurs compétences. Dans la mesure où les individus n'ont pas forcément conscience de leurs propres compétences, l'intérêt de ce dispositif

réside dans la discussion avec l'animateur qui va faire émerger des compétences auxquelles ils n'auraient pas songé spontanément s'ils avaient seulement dû faire un choix parmi les différentes compétences proposées dans une offre préexistante.

L'autre intérêt des opérations « Badgeons le 41 » et « Badgeons la région Centre Val-de-Loire » est que les membres de ces réseaux disposent des mêmes critères d'attribution des badges. A terme, les titulaires des badges pourront, s'ils le souhaitent, être géo-localisés afin de constituer un « territoire apprenant » avec l'ensemble des porteurs de badges. L'objectif est de permettre aux recruteurs potentiels de pouvoir identifier sur une carte l'ensemble des individus qui disposent des compétences qu'ils recherchent.

Le réseau « Badgeons le Centre Val-de-Loire » est composé du GIP Récia, de la Ligue de l'enseignement d'Indre-et-Loire, de l'Université de Tours, des Bureaux information jeunesse de la région Centre Val-de-Loire et des Missions locales de la région Centre Val-de-Loire.

Le réseau « Badgeons le 41 » est composé de l'atelier Canopé 41, du Bureau information jeunesse de Blois, du Service jeunesse de la ville de Blois, de l'Espace Mirabeau et de la Mission locale du Blaisois.

Perspectives

L'opération « Badgeons le 41 » est en cours d'élaboration et devrait aboutir en janvier 2020. A partir de cette date, les différents membres de l'opération pourront commencer à délivrer des badges. Les membres du réseau souhaitent expérimenter le dispositif pour le prochain Forum des Jobs d'été (11 mars 2020). En décembre 2019, les membres du réseau vont rencontrer des entreprises pour connaître leurs besoins en termes de savoir-faire et de savoir-être afin de cibler chez les jeunes les compétences adéquates. Les éducateurs et les animateurs du réseau « Badgeons le 41 » ont déjà ciblé un certain nombre d'individus parmi les jeunes qui fréquentent habituellement leurs structures et ont commencé à construire avec eux des badges personnalisés.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Ligue de l'enseignement, atelier Canopé 41.

Partenaires techniques:

Université de Tours, Fermes d'avenir, Ville de Blois (service jeunesse), Fun Lab, Association Jeunesse Habitat, Mission Locale de Touraine, Conservatoire national des arts et métiers Centre Val-de-Loire, GRETA Val-de-Loire, CEFIM, Centraider, GIP Recia, CREPI Touraine, Le Mouvement Associatif Centre, Réseau Badgeons la Normandie, Association Reconnaître, Conseil départemental d'Indre-et-Loire, Centre régional information jeunesse du Centre Val-de-Loire.

Date de début de l'action :

Janvier 2020.

Lieu / adresse de l'événement :

Les individus souhaitant obtenir des badges peuvent se rendre dans les structures des membres du réseau «Badgeons le Centre Val-de-Loire» ou «Badgeons le 41».

Pour en savoir plus :

<https://badgeonslecvl.fr>

Contacts

Rachid Belarbi,
Chargé de projet,
Service jeunesse de la Ville de Blois,
rachid.belarbi@blois.fr

FICHES DESCRIPTIVES

INSERTION :

Outils de recherche d'emploi.



- 70. Job41
- 71. Transvaloire : les métiers saisonniers réunis
- 72. Emploi store
- 73. Services liés au numérique de Pôle emploi

JOB41



Objectifs

Favoriser le retour à l'emploi des allocataires du RSA.

Pourvoir des offres d'emploi vacantes sur le territoire du Loir-et-Cher.

Public cible

Allocataires du RSA et entreprises du Loir-et-Cher.

Principe

Mettre en relation allocataires du RSA et entreprises pourvoyeuses d'emploi.

Contexte

Partant du constat que de nombreuses offres d'emploi peinaient à être pourvues dans le Loir-et-Cher malgré un nombre important d'allocataires du RSA, les élus du Conseil départemental ont lancé en 2017 la plateforme Job41.fr dans le cadre du Plan d'Actions Loir-et-Cher 2021. Ce site Internet, exclusivement réservé aux allocataires du RSA, met en relation les demandeurs d'emploi et les recruteurs potentiels sur la base de leur proximité géographique.

Déroulement de l'action

Les demandeurs d'emploi s'inscrivent sur la plateforme au moyen de leur numéro d'allocataire du RSA et indiquent les différentes informations les concernant, notamment leur position géographique. Les recruteurs potentiels indiquent le lieu exact de l'emploi à pourvoir et non pas l'adresse de leur siège social, ce qui constitue un bénéfice pour les allocataires du RSA qui sont en moyenne moins mobiles que les autres demandeurs d'emploi ou éloignés de leur agence Pôle Emploi. Les demandeurs d'emploi peuvent ainsi candidater ou être directement contactés par des recruteurs. De leur côté, ces derniers sont assurés de rencontrer des candidats engagés activement dans la recherche d'un emploi dans la mesure où l'inscription sur le site Job 41 est libre, c'est-à-dire qu'elle ne constitue pas une obligation faite à tout allocataire du RSA.

Job 41 dispose d'une «hotline» permettant de répondre aux questions des allocataires du lundi

au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Ce service propose des conseils pour aider les demandeurs d'emploi à constituer leur CV en ligne et valoriser leur parcours. En 2019, cet accompagnement personnalisé donne lieu à une quinzaine de rendez-vous par mois au cours desquels les équipes de professionnels de Job 41 approfondissent le projet professionnel des allocataires et, le cas échéant, orientent les demandeurs d'emploi vers les formations existant en région Centre Val-de-Loire.

Résultats

Au 1^{er} septembre 2019, environ 3 000 allocataires du RSA sur les 8 300 allocataires que compte le Loir-et-Cher étaient inscrits sur Job 41. Sur ces 3 000, environ 1 600 sont considérés comme étant des candidats très actifs dans leur recherche d'emploi. Depuis janvier 2017, 541 emplois sont directement imputables à cette plateforme et 1 500 via ses référents de parcours. Pour l'année 2019, on compte 140 allocataires dans l'emploi, dont 10 CDI et 20 CDD de plus de 6 mois.

Perspectives

En 2019, Job41.fr a reçu le « Grand prix des lecteurs » de la revue Acteurs publics, contribuant à accroître la visibilité de ce dispositif et accélérer son exportation à d'autres départements. A ce jour, 17 autres départements ont adopté ce dispositif co-construit avec le concours de la startup blaisoise Néolink.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Conseil départemental du Loir-et-Cher.

Budget de fonctionnement :
Non communiqué.

Partenaires techniques :
Mouvement des entreprises de France du Loir-et-Cher,
Néolink.

Date de début de l'action:
Janvier 2017.

Lieu / adresse de l'événement :
www.job41.fr

Pour en savoir plus :

www.job41.fr

Contacts

Charlotte Couffrant,
Directrice de projet Job41,
Direction de l'insertion et de l'action sociale,
Conseil départemental du Loir-et-Cher,
charlotte.couffrant@departement41.fr ,
02.54.58.43.33.

TRANSVALOIRE : LES MÉTIERS SAISONNIERS RÉUNIS



Objectifs

- Faciliter l'accès des demandeurs d'emploi et saisonniers aux emplois saisonniers du territoire.
- Aider les employeurs saisonniers à recruter du personnel compétent et opérationnel (secteur de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et de l'agriculture saisonnière).
- Sécuriser les parcours professionnels et fidéliser la main d'œuvre en mettant en place des boucles d'emploi saisonnières.
- Valoriser les ressources et compétences locales.
- Faire de notre territoire une destination professionnelle crédible et qualitative pour réaliser une saison.

Public cible

Demandeurs d'emploi, saisonniers et entreprises du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire.

Principe

Le site internet transvaloire.com recense les offres d'emplois saisonniers, recueille les CV et propose un certain nombre d'informations pratiques à destination des entreprises et des candidats potentiels, comme une liste des offres de formation et des fiches métiers. Le site met également en place des « boucles saisonnières » pour offrir aux candidats un ensemble de missions s'enchaînant sur l'ensemble de toute une saison, voire d'une année.

Contexte

Dans le cadre de ses activités, la Maison de l'emploi du Blaisois a développé une plateforme numérique pour sécuriser et fidéliser les emplois saisonniers des secteurs de l'agriculture et du tourisme, celle-ci est en lien sur le Loir-et-Cher et les deux territoires de jumelage de compétences.

Déroulement de l'action

Le site Internet présente les offres d'emploi diffusées par les entreprises saisonnières et propose également de recueillir les CV des candidats.

TransValoire met en place des boucles saisonnières c'est-à-dire que le site organise des enchaînements de missions successives d'une entreprise à l'autre afin que les salariés travaillent de façon continue sur toute la durée d'une saison. Ces boucles saisonnières permettent de fidéliser des équipes de saisonniers d'une année sur l'autre. Le site Internet est lié aux plateformes de Pôle Emploi, de Savoie et des Hautes-Pyrénées qui diffusent leurs offres d'emploi en simultané.

Enfin, le site propose des informations sur l'actualité saisonnière en Loir-et-Cher, sur les formations disponibles en Loir-et-Cher, sur le logement, le droit du travail, la protection sociale, la garde d'enfants, le permis de conduire, les dispositifs de microcrédit à destination des particuliers et des entreprises et les dispositifs de simplification des démarches administratives pour le recrutement.

Résultats obtenus

Plus de 8 000 offres d'emploi sont diffusées par an à ce jour. Ce site Internet est une initiative unique à ce jour. Le site se décline également en mode « responsive » c'est-à-dire qu'il est disponible dans une version simplifiée pour être adapté aux smartphones.

Perspectives

Le site internet fait l'objet d'une modernisation afin d'actualiser les informations diffusées et de moderniser ses visuels.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Maison de l'emploi du Blaisois.

Partenaires financiers :
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Centre Val-de-Loire, Maison de l'emploi du Blaisois, Communauté d'agglomération de Blois « Agglopolys », Communauté de communes du Grand Chambord, Conseil départemental de Loir-et-Cher, Mutualité Sociale Agricole, Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher.

Partenaires techniques :
Ads-COM.

Budget :
La mise en place de la plateforme a coûté 12 000 €.

Date de début de l'action :
Octobre 2012.

Pour en savoir plus :

www.transvaloire.com

Contact

Kenza Belliard
Maison de l'emploi du Blaisois
02.54.51.17.67.

EMPLOI STORE



Objectifs

Aide à la recherche d'emploi, à la mobilité professionnelle ou au développement d'un projet professionnel.

Public cible

Tout public (demandeurs d'emploi et actifs).

Principe

Un site Internet propose gratuitement l'accès à des services et des applications mobiles permettant de rechercher un emploi, préparer sa mobilité professionnelle ou le développement d'un projet professionnel.

Déroulement de l'action

Le site Internet Emploi Store propose à toute personne, notamment à des personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel, des applications mobiles à télécharger ou des services web en lien avec l'emploi, la formation professionnelle ou le projet professionnel, développés par Pôle emploi ou par des éditeurs tiers.

La plateforme propose aux utilisateurs des services web et des applications mobiles répartis en plusieurs centres d'intérêt : « Choisir un métier », « Se former », « Préparer sa candidature », « Trouver un emploi », « Créer une entreprise », « International ».

Résultats obtenus

58 services ont été développés à ce jour par Pôle emploi et 219 par les éditeurs partenaires.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
AFPA.

Adresse du site Internet :
[https://www.emploi-store.fr/portail/accueil/\\$B](https://www.emploi-store.fr/portail/accueil/$B)

Pour en savoir plus :

<https://www.emploi-store.fr/portail/faq>

Contact

Direction territoriale
Pôle emploi Vallée de la Loire
dt.41102@pole-emploi.fr

Caroline Chanu,
Chargée de mission Partenariat
Pôle emploi Loir-et-Cher
02.54.74.31.32.

SERVICES LIÉS AU NUMÉRIQUE DE PÔLE EMPLOI



Objectifs

Adapter les conseils, services, prestations aux besoins du demandeur en fonction de sa compétence/appétence au numérique.

Public cible

Demandeurs d'emploi inscrits auprès de Pôle emploi.

Principe

Le conseiller Pôle emploi effectue un diagnostic avec le demandeur d'emploi et adapte la proposition de service.

Contexte

L'inscription auprès de Pôle emploi se fait par Internet via le site www.pole-emploi.fr et les démarches de recherche d'emploi se font de plus en plus sur Internet. Certains demandeurs d'emploi ont besoin d'un accompagnement à l'utilisation des outils numériques. Certains demandeurs d'emploi peuvent s'orienter vers les métiers du numérique.

Déroulement de l'action

Il existe trois niveaux d'action selon le degré d'autonomie des demandeurs d'emploi :

- Pour les demandeurs d'emploi les plus en difficulté et ayant besoin d'acquérir les compétences numérique de base, Pôle emploi peut proposer des ateliers et actions collectives adaptés pour développer l'autonomie digitale.

- Pour les demandeurs d'emploi en capacité de mobiliser le numérique mais qui ne confirment pas une autonomie numérique suffisamment marquée, Pôle emploi peut proposer des ateliers et actions collectives adaptés pour apprendre à mobiliser le digital dans leur recherche d'emploi.

- Pour les demandeurs d'emploi à l'aise avec le numérique et ses usages, Pôle emploi permet d'optimiser et d'accélérer leur retour vers l'emploi grâce au numérique : Pôle emploi peut leur proposer soit un atelier « découverte des métiers du numérique », soit une formation labellisée Grande école du numérique, ou encore les orienter vers des services disponibles en ligne pour optimiser leur recherche d'emploi ou leur orientation professionnelle (pole-emploi.fr, Emploi store, applications mobiles de Pôle emploi, etc.).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Pôle emploi.

Date de début de l'action :
Selon le calendrier de prestation de chaque agence.

Pour en savoir plus :

Le demandeur d'emploi contacte son conseiller par mail ou au 3949.

Contact

Direction territoriale
Pôle emploi Vallée de la Loire
dt.41102@pole-emploi.fr

Caroline Chanu,
Chargée de mission Partenariat
Pôle emploi Loir-et-Cher
02.54.74.31.32.

FICHES DESCRIPTIVES

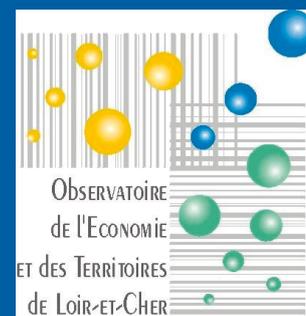
MISE EN RESEAU :

Initiatives favorisant la mise en réseau et la réflexivité interprofessionnelles.



- 74. Études de l'Observatoire de l'économie et des territoires relatives au secteur numérique en Loir-et-Cher
- 75. CR NUM
- 76. Les boss invitent les profs
- 77. Les délégués académiques au numérique
- 78. ESI on parlait d'enseignement supérieur pour les entreprises
- 79. Eséminaire intelligence artificielle et électronique embarquée

ÉTUDES DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE ET DES TERRITOIRES RELATIVES AU SECTEUR NUMÉRIQUE EN LOIR-ET-CHER



Objectifs

Apporter des informations précises et actualisées relatives aux tendances du secteur numérique en Loir-et-Cher.

Public cible

Tout public.

Principe

Des études socio-économiques sont élaborées pour comprendre les tendances du secteur numérique en Loir-et-Cher.

Contexte

En 2018 et en 2019, l'Observatoire de l'économie et des territoires a procédé à deux études sur le numérique pour repérer les besoins en termes d'emploi du secteur et recenser les initiatives favorisant l'attractivité des métiers du numérique.

Déroulement de l'action

Dans le cadre d'un partenariat avec la Maison de l'emploi du Blaisois et Delphi Technologies initié en 2017, l'Observatoire de l'économie et des territoires a réalisé une enquête auprès des entreprises du secteur numérique intitulée « L'éco-système blésois du numérique vu au travers de 20 témoignages » publiée en juin 2018. 26 entreprises du secteur numérique ont répondu à un questionnaire et 15 entretiens semi-directifs ont été administrés auprès des dirigeants ou des responsables RH de ces entreprises. Cette étude a mis en lumière l'existence de « métiers en tension » pour lesquels les entreprises loir-et-chériennes peinent à trouver suffisamment de candidats : ingénieur de la donnée, analyste fonctionnel, ingénieur réseaux ou encore ingénieur système. Ces difficultés de recrutement résultent notamment de l'effet d'attraction exercé par les villes de Tours et d'Orléans sur le vivier potentiel de main d'œuvre. A cette pénurie de candidats s'ajoute également une difficulté à prévoir les compétences recherchées à moyen voire à court terme. La restitution de cette étude a conduit les acteurs économiques et les élus du Loir-et-Cher à souligner plusieurs pistes de réflexion

pour remédier à cette situation : sensibiliser les jeunes, former les enseignants et les conseillers d'orientation, ou encore renforcer les liens entre les entreprises et les établissements de formation. Une des solutions proposées consiste aussi à apporter une vision claire des acteurs impliqués dans cette problématique. C'est la raison pour laquelle la Maison de l'emploi du Blaisois et l'Observatoire de l'économie et des territoires ont décidé de procéder à un recensement des initiatives et des acteurs qui, de près ou de loin, favorisent l'emploi et l'attractivité des métiers du numérique dans le Loir-et-Cher, avec une attention particulière au territoire de Blois- Agglopolys.

Pour réaliser ce recensement, l'Observatoire de l'économie et des territoires a recruté un chargé d'études socio-économiques pour une durée de 1 mois et demi. Celui-ci a eu pour mission de recenser tout ce qui participe à la promotion des métiers du secteur économique au sens large, qu'il s'agisse d'actions ponctuelles à destination du public, de formations professionnelles, de dispositifs favorisant le lien entre les entreprises et les centres de formation, ou bien de dispositifs d'accompagnement au développement économique vers le secteur numérique ou par l'acquisition de solutions numériques. Pour chaque action recensée, le chargé d'études a réalisé une fiche dans laquelle ont été renseignés : l'identité du porteur du projet, les objectifs visés, le public concerné, la façon dont se déroule l'action, les résultats constatés, les perspectives envisagées, les partenaires techniques et financiers, le budget de l'action et les coordonnées d'un interlocuteur. Ces fiches ont ensuite été classées

en fonction des grandes thématiques qui se sont dégagées de l'étude : Acculturation, Formation, Insertion, Mise en réseau, Développement des acteurs.

Résultats :

Du 16 septembre au 31 octobre 2019, 56 personnes ont été rencontrées et ont fait l'objet d'un entretien semi-directif en face-à-face ou par téléphone.

90 fiches ont été réalisées. Ces actions ont été classées en fonction du type d'objectif poursuivi, et réparties

en 5 grandes catégories : « Acculturation » (actions de promotion des métiers et d'initiation aux pratiques), « Formations » (formations et dispositifs de valorisation des compétences), « Insertion » (outils de recherche d'emploi), « Mise en réseau » (actions favorisant les échanges interprofessionnels), « Développement des acteurs » (aides au développement économique et accompagnement des usages de personnes déjà équipées en solutions numériques).

Une carte heuristique a été réalisée pour identifier les différents types d'actions menées.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Observatoire de l'économie et des territoires.

Partenaires financiers :
Maison de l'emploi du Blaisois.

Date de début de l'action :
2017.

Pour en savoir plus :

<http://www.pilote41.fr/>
<http://www.maison-emploi-blaisois.com/>

Contact

Lionel Henry
Directeur de l'Observatoire de l'économie et des territoires,
l.henry@observatoire41.com
02.54.42.60.70.

Sylvia Sanchez
Directrice de la Maison de l'emploi du Blaisois,
s.sanchez-meb@orange.fr,
02.54.51.17.67.

CR NUM



Objectifs

Contribuer à alimenter les réflexions de la région Centre Val-de-Loire dans le domaine du numérique.

Principe

Une équipe d'experts est associée à la conduite de l'action publique dans le secteur numérique de la région Centre Val-de-Loire.

Contexte

Annoncé lors des États Généraux du numérique le 19 octobre 2016, le Conseil régional du Numérique ou « Cr'Num » est la réunion d'acteurs représentatifs de la diversité du numérique désignés par la région Centre Val-de-Loire. Il est chargé de contribuer et d'alimenter les réflexions des acteurs de la région dans ce domaine. L'objectif est de mobiliser des acteurs moteurs dans leurs domaines et engagés dans le développement du numérique en région Centre Val-de-Loire.

Déroulement de l'action

À l'image du Conseil National du Numérique, le Cr'Num mobilise des entrepreneurs, des représentants d'organismes de formations et des acteurs associatifs et culturels. Cette instance consultative regroupant une vingtaine d'acteurs est mobilisée pour participer au suivi de la stratégie numérique et à des jurys de sélections de projets, ou interrogée sur l'ensemble des politiques régionales avec un « regard numérique ». Le périmètre d'intervention porte sur toutes questions relatives à l'impact du numérique sur la société et sur l'économie au niveau régional, avec une attention particulière sur le suivi de la stratégie régionale usage et service.

Domaines d'intervention du CR'Num :

1. Co-construction des politiques et des dispositifs régionaux :

Les membres du CR'Num sont sollicités pour apporter leur expertise sur tous les dispositifs et les projets régionaux disposant d'une forte composante de transformation numérique : développement d'un réseau de lieux numériques (Espace Public Numérique, Fab Lab, espace de co-working, tiers-lieux), la mise en œuvre d'une politique d'Open Data et de Smart Data, le Living Lab eSanté, les Lycées et CFA du futur.

2. Valorisation de l'écosystème numérique :

Le CR'Num est invité à participer à l'organisation d'événements mettant en valeur la filière, comme les salons professionnels ou les forums pour l'emploi.

3. Evaluation et suivi de la transformation numérique :

Le Cr'Num apporte son expertise et propose des initiatives pour contribuer à déterminer la stratégie régionale.

4. Contribution libre, Jury, et Comité de sélection :

Les membres du CR'Num participent aux jurys ou aux comités de sélection des appels à projets (Fonds Région ou Fonds européens) et donnent leur avis sur des sujets numériques nationaux.

Les membres du CR'Num Centre Val-de-Loire sont :

Mickael CLEMENT (Chargé de développement territorial au CEFIM)

Sébastien FOREST – Fondateur d'ALLO RESTO et Business Angel dans le domaine du numérique

Pascal GREGOIRE (Président régional SYNTECH)

Julien DARGAISSE (PaloAltours-37) Président de Palo Altours

Christophe BIGOT (société NOCTEA -36)

Fabien VIDAL (société Utelias - 37)

Benjamin CADON (association Labomedia -45) Directeur de Labomédia

Alexis MENARD (Président French Tech Loir-et-Cher - 41)

Anna STEPANNOV (WCS - 28) Responsable de la Wild Code School

Selda NGUYEN (Start Up Invite Un Chef, LabO - 45)

Hassoun MOKTHAR (DevUp -45) Expert numérique à DevUp

Olivier JOUIN (directeur du GIP RECIA-45)

Yann LAFONT (société SAYMTECH - Fab Lab - 41)

Benjamin NGUYEN (LIFO-45) Maître de conférences à l'INSA Val de Loire

Isabelle CARLIER (Bandits Mages- 18)

Vincent MARGE (GCS santé Centre-41) Directeur du Groupement de Coopération Sanitaire TéléSanté Centre

Catherine LENOBLE (coordinatrice Fun Lab - 37)

Cédric MENINDES (Ingénieur d'Affaire - GFI Informatique)

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Région Centre Val-de-Loire.

Date de début/fin de l'action :
19 octobre 2016.

Pour en savoir plus :

www.regioncentre-valde Loire.fr

Contacts

Hôtel de la région Centre Val-de-Loire,
9 rue Saint-Pierre,
CS 45041 Orléans Cedex,
02.38.70.30.30.
info@regioncentre.fr

LES BOSS INVITENT LES PROFS



Objectifs

Inviter les professeurs de lycée et de collège à visiter des entreprises du Loir-et-Cher pour comprendre leur activité.

Public cible

Enseignants du collège et du lycée.

Principe

Des enseignants sont invités à visiter les locaux de plusieurs entreprises et à découvrir différents métiers pour comprendre les besoins des entreprises et mieux répondre aux questions d'orientation des jeunes.

Contexte

« Les boss invitent les profs » est une opération lancée par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) du Loir-et-Cher en 2014, en partenariat avec la direction départementale de l'Education nationale et la direction diocésaine de l'enseignement catholique de Blois.

Déroulement de l'action

Des enseignants sont invités à visiter les locaux des entreprises.

Résultats obtenus

Des visites de ce type se déroulent tout au long de l'année.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Mouvement des entreprises de France du Loir-et-Cher.

Date de début de l'action :

2014.

Pour en savoir plus :

www.medef41.fr/fr/page-statique/ouverture-sur-le-monde

Contact

Mouvement des entreprises de France du Loir-et-Cher, 02.54.52.41.40., 16 rue de la Vallée Maillard, 41000 BLOIS.

LES DÉLÉGUÉS ACADÉMIQUES AU NUMÉRIQUE



Objectifs

Mettre en œuvre le service public numérique dans l'académie.

Public cible

Le poste est destiné à des personnels d'encadrement de haut niveau, titulaires de catégorie A, appartenant aux corps d'inspection, d'enseignement et d'encadrement du ministère de l'éducation nationale, et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Principe

Le délégué académique au numérique définit la stratégie académique relative au numérique éducatif, en anime la mise en œuvre et en évalue les résultats.

Contexte

Nommé par le ministre chargé de l'Éducation nationale sur proposition de la rectrice ou du recteur de l'académie, le délégué académique au numérique est le porteur officiel de la politique du recteur de l'académie dans ce domaine.

Déroulement de l'action

Le délégué académique au numérique (DAN) est le conseiller du recteur pour l'élaboration et le suivi de la stratégie académique relative au numérique éducatif. Sous l'autorité du recteur, il contribue à la construction du projet académique déclinant les orientations de la stratégie numérique nationale, coordonne les réseaux d'acteurs concernés, pilote la mise en œuvre dans l'académie du service public du numérique éducatif et en évalue les résultats. En liaison avec les secrétaires généraux d'académie et les inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale, dans les domaines liés au numérique pour l'éducation, il est en charge

des relations avec les collectivités territoriales et assure l'animation d'une instance de gouvernance académique. Il joue un rôle de prescripteur en matière de formation « au » et « par » le numérique en collaboration avec le responsable académique de formation, l'ESPE, les corps d'inspection. Il contribue à mettre en place des partenariats permettant à l'académie d'être acteur dans la production d'outils, de ressources ou services numériques en lien avec l'université et les entreprises de la filière du numérique éducatif.

Il est nommé par le ministre chargé de l'éducation nationale sur proposition de la rectrice ou du recteur de l'académie, sur un poste de conseiller de recteur. La carrière du DAN se poursuit dans son corps d'origine et il perçoit le traitement afférent à son grade. Au terme de ses fonctions, intervenant à sa demande ou à celle du recteur, il est réaffecté sur un poste correspondant à son corps, cette affectation s'inscrivant dans l'accompagnement du parcours de carrière des personnels d'encadrement. Il perçoit le régime indemnitaire des conseillers de recteur.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Date de début de l'action :
2015.

Textes de référence:
Note de service du ministère de l'éducation nationale n° 2014-098 du 25 août 2014.

Pour en savoir plus :

www.ac-orleans-tours.fr
www.eduscol.education.fr

Contact

Pierre Cauty,
Délégué académique au numérique
pour la région Centre Val-de-Loire,
pierre.cauty@ac-orleans-tours.fr

ESI ON PARLAIT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES ENTREPRISES



Objectif

Informer les entreprises sur les différentes formations dispensées par les établissements d'enseignement supérieur du Loir-et-Cher et faire découvrir les ressources offertes par l'enseignement supérieur local pour accompagner les entreprises dans leurs projets.

Mettre en valeur les bonnes pratiques des entreprises qui auraient été impulsées par collaborent avec les organismes d'enseignement supérieur.

Public cible

Entreprises du Loir-et-Cher.

Principe

Des Tables-rondes et des speed dating sont organisés afin d'informer les entreprises sur l'offre de formation et les prestations proposées par les établissements d'enseignement supérieur du Loir-et-Cher.

Contexte

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement au développement économique des entreprises, l'agence DEV'UP Centre-Val de Loire a impulsé la création de ce format d'évènement collaboratif nommé ESI pour « Entreprises, Synergies, Innovations ». Après une première édition consacrée à l'économie collaborative, cette seconde édition dédiée à l'enseignement supérieur a été organisée par DEV'UP Centre-Val de Loire, la Communauté d'Agglomération Agglopolys, le Basket Club entreprise de l'ADA Blois Basket, le Conseil Régional Centre-Val de Loire, la CCI 41, la CMA 41, la Chambre d'Agriculture 41, Pôle Emploi avec le concours des établissements d'enseignement supérieur du Loir-et-Cher.

Déroulement de l'action

La première partie de la soirée est composée de conférences animées par des représentants d'entreprises et d'établissements d'enseignement supérieur venus témoigner de leur collaboration autour de 3 grandes thématiques : l'amélioration de la production, la transformation numérique et le commerce, le marketing et le service aux entreprises. La seconde partie de la soirée est consacrée au « speed dating » : les représentants des établissements d'enseignement supérieur du Loir-et-Cher présentent leur offre de formation et de prestation aux entreprises, et discutent des nouvelles collaborations possibles.

Résultats

110 participants dont une soixantaine d'entreprises représentées.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteurs du projet : DEV'UP Centre-Val de Loire et la Communauté d'Agglomération Agglopolys avec le concours des partenaires du développement économique et des établissements d'enseignement supérieur du Loir-et-Cher

Date de début de l'action :
28 novembre 2018.

Adresse / lieu de l'évènement :
IUT de Blois, 15 rue de la Chocolaterie, 41000 Blois.

Pour en savoir plus :

<https://esi.devup.pro/>

Contact

Sabrina Bouillaut,
Dev'up,

Coordinatrice de l'antenne Loir-et-Cher,
sabrina.bouillault@devup-centrevaldeloire.fr,

Jérémy Chichery,
Dev'up,

Chargé de mission Antenne Loir-et-Cher,
jeremy.chichery@devup-centrevaldeloire.fr,

02.38.88.88.10.

SÉMINAIRE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ÉLECTRONIQUE EMBARQUÉE



Objectifs

Informer le public sur les enjeux de l'intelligence artificielle et de l'électronique embarquée.

Public cible

Tout public.

Principe

Des conférences animées par des professionnels du secteur présentent les enjeux de l'intelligence artificielle et de l'électronique embarquée.

Contexte

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement aux stratégies de développement économique des entreprises, le CRESITT organise un séminaire de présentation des enjeux de l'intelligence artificielle et de l'électronique embarquée.

Déroulement de l'action

Des conférences et des ateliers de présentation de produits ont lieu le temps d'une demi-journée pour informer le public sur les métiers de l'intelligence artificielle et de l'électronique embarquée.

Résultats

Le programme de la journée a été le suivant :

Partie 1 : IA embarqué – Recherche et composants

Introduction, par Elisabeth Patouillard – CRESITT industrie

IA embarquée et recherche amont, par Sandrine Varenne & David Briand – CEA Tech

Compétences & projets de recherche en région Centre Val de Loire, par Guy Lamarque – Laboratoire PRISME

IA light sur μ contrôleur/ μ processeur & IA sur GPU/FPGA, par Michel Vinez et Patrick Sellem – Arrow Electronics

Partie 2 : IA embarqué – Cas d'usages et mise en pratique

Comparaison de performances d'algorithmes IA portés sur différentes plateformes embarquées, par Samuel Rouxel – CRESITT industrie

Cas d'utilisation de l'IA, par Jacqueline Forien – MachineLearning.fr

Utilisation de l'IA dans des capteurs acoustiques, par Jean Demartini – Sensivic

L'IA embarquée pour la vision industrielle, par Fabien Le Breton – Sterkelec

IA embarquée appliquée: cas actuels et perspectives, par Vincent Dejoux – Quantmetry.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Centre régional en électronique et systèmes pour l'innovation
par les transferts de technologie dans l'industrie, Centre Val-
de-Loire.

Date de début de l'action :
17 octobre 2019.

Lieu/adresse de l'événement :
Polytech Orléans
10 rue de Blois
45067 Orléans
02.38.41.70.50.

Pour en savoir plus :

www.cresitt.com/seminaire-intelligence-artificielle-et-electronique-embarquee/

Contacts

Elisabeth Patouillard,
CRESITT,
Directrice adjointe,
elisabeth.patouillard@cresitt.com

Delphine Raoul,
CRESITT,
Assistante administrative,
responsable événementiel,
delphine.raoul@cresitt.com

FICHES DESCRIPTIVES

DEVELOPPEMENT DES ACTEURS :

Initiatives pour l'équipement et le financement des acteurs.



- 80. Guide de l'enseignement supérieur pour les entreprises
- 81. Cap digital
- 82. Diagnostic numérique TPE PME
- 83. Les ateliers numériques / les rencontres numériques
- 84. CCI store
- 85. Dill disrupt campus
- 86. Fidec digital et numérique
- 87. Transition numérique et portail annuaire régional

GUIDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES ENTREPRISES



Objectifs

Trouver un profil d'étudiant spécifique pour le recruter.

Trouver un prestataire universitaire pour une mission en laboratoire.

Trouver une prestation technique : salle de réunion, salle informatique, laboratoire de langues, etc.

Public cible

Entreprises du Loir-et-Cher.

Principe

Le site Internet d'Agglopolys propose un moteur de recherche pour trouver les différentes offres de service des établissements d'enseignement supérieur.

Contexte

Agglopolys a lancé en 2015 un moteur de recherche permettant aux entreprises de trouver les établissements de formation susceptibles de répondre à leurs besoins, soit en termes de recrutement, de mission de recherche ou de prestation technique.

Déroulement de l'action

Un moteur de recherche à destination des entreprises est mis en place par Agglopolys pour leur permettre de trouver les établissements d'enseignement

supérieur susceptibles de répondre à leur demande, soit parce que ces établissements hébergent des candidats répondant à leurs besoins de recrutement, soit qu'ils sont en mesure d'effectuer pour eux des missions de recherche en laboratoire, ou soit encore qu'ils sont susceptibles de leur fournir une prestation technique comme la mise à leur disposition d'une salle de réunion ou d'une salle informatique.

Résultats

Le guide est réactualisé tous les deux ans.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Agglopolys.

Date de début de l'action :
2015.

Adresse du guide :
www.agglopolys.fr/1976-guide-de-l-enseignement-superieur-pour-les-entreprises.htm

Pour en savoir plus :

www.agglopolys.fr/1976-guide-de-l-enseignement-superieur-pour-les-entreprises.htm

Contact

Florent Goismier,
Développement économique,
Agglopolys,
02.54.90.35.80.

CAP DIGITAL



CCI LOIR-ET-CHER

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Objectifs

Diagnostiquer les besoins des entreprises et les accompagner dans l'usage des solutions numériques proposées.

Public cible

Entreprises du Loir-et-Cher adhérentes au FORCO (OPCA).

Principe

Un conseiller de la Chambre de commerce et de l'industrie évalue les besoins des entreprises, propose des solutions et assure un accompagnement et un suivi des entreprises pendant leur mise en place.

Contexte

Les entreprises adhérentes au FORCO peuvent, si elles le souhaitent, bénéficier d'un diagnostic poussé et d'un accompagnement pour mettre en place de nouveaux outils et solutions numériques.

Résultats

A ce jour, le projet n'a pas encore été mis en route pour une entreprise du Loir-et-Cher.

Déroulement de l'action

Les entreprises qui le souhaitent font l'objet d'un diagnostic poussé de leurs pratiques et de leurs besoins en outils et en solutions numériques. Après évaluation des besoins, un accompagnement d'une trentaine d'heures est assuré pour effectuer la mise en place des solutions proposées.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher.

Partenaires financiers :
FORCO (OPCA).

Budget de fonctionnement :
3 000 €.

Date de début de l'action :
Depuis septembre 2019.

Lieu / adresse de l'événement :
Soit le diagnostic se déroule dans les locaux de l'entreprise, soit au siège de la Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher situé 16 Rue de la Vallée Maillard à Blois.

Pour en savoir plus :

www.loir-et-cher.cci.fr

Contact

Sandra Maillard,
Conseillère appui au développement
des entreprises et des territoires,
Chambre de commerce et de l'industrie
du Loir-et-Cher,
smaillard@loir-et-cher.cci.fr
02.54.44.64.92.

DIAGNOSTIC NUMÉRIQUE TPE PME



Objectifs

Évaluer les besoins des entreprises en solutions numériques.

Public cible

TPE-PME, commerçants, artisans, professionnels du tourisme, entreprises de services.

Principe

Diagnostiquer les besoins en solutions numériques des entreprises et, le cas échéant, leur proposer des pistes pour être plus performantes.

Contexte

Les acteurs du développement économique du Loir-et-Cher souhaitent aider les entreprises à accroître l'efficacité de leur activité en leur proposant des solutions numériques adaptées à leurs besoins.

Déroulement de l'action

Dans le cadre de leurs relations avec leurs adhérents, la Chambre de commerce et de l'industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat proposent aux entreprises, essentiellement constituées de commerçants et d'artisans (TPE), d'évaluer leurs pratiques et leurs besoins en solutions numériques. Ces propositions de diagnostic sont effectuées par les Chambres de commerce et les Chambres des métiers au cours de visites spontanées ou lors de leur première rencontre avec leurs adhérents. Pendant une heure environ, les participants font le point avec le conseiller numérique de la Chambre de commerce ou de la Chambre des métiers sur leurs pratiques numériques en balayant l'ensemble des dimensions de l'entreprise (relation client, environnement de l'entreprise, salariés, sécurité, etc.). Une évaluation et une proposition d'action de formation ou d'équipement sont faites dans les 15 jours. Le diagnostic est gratuit pour les entreprises adhérentes aux Chambres.

Résultats

Environ 20 diagnostics ont été effectués au cours de l'année 2018 par la Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher, 40 ont été effectués par la Chambre des métiers et de l'artisanat. Il n'y a pas de suivi particulier en aval de cette action.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher,
Chambre des métiers et de l'artisanat du Loir-et-Cher.

Partenaires financiers :

Région Centre-Val de Loire.

Budget de fonctionnement :

La mission représente entre 20 % à 50 % d'un équivalent temps plein pour le conseiller de la Chambre de commerce et de l'industrie ou de la Chambre des métiers et de l'artisanat.

Le diagnostic est gratuit pour les entreprises adhérentes à la Chambre de commerce et de l'industrie ou à la Chambre des métiers et de l'artisanat.

Date de début de l'action :

Septembre 2018.

Lieu / adresse de l'événement :

Soit le diagnostic se déroule dans les locaux de l'entreprise, soit au siège de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Loir-et-Cher ou à celui de la Chambre de commerce et de l'industrie situés tous deux 16 rue de la Vallée Maillard à Blois.

Pour en savoir plus :

www.loir-et-cher.cci.fr/diagnostic-num%C3%A9rique-tpe

www.cma41.fr/fiche/diagnostic-numerique-0

Contacts

Sandra Maillard,
Chambre de commerce et de l'industrie
du Loir-et-Cher,
Conseillère appui au développement
des entreprises et des territoires,
smaillard@loir-et-cher.cci.fr;
02.54.44.64.92.

Denis Leprat,
Chambre de commerce et de l'industrie
du Loir-et-Cher,
Conseiller commerces et services,
dleprat@loir-et-cher.cci.fr
02 54 44 64 50.

Frank Le Gargasson,
Chambre des métiers et de l'artisanat
du Loir-et-Cher :
Chargé de développement,
flegargasson@cma-41.fr
02.54.44.65.95.

LES ATELIERS NUMÉRIQUES / LES RENCONTRES NUMÉRIQUES



1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Objectifs

Informer les entreprises sur l'existence d'idées et de services numériques permettant d'accroître leur efficacité.

Mettre en contact des entreprises susceptibles de collaborer entre elles.

Public cible

Entreprises du Loir-et-Cher, tout public.

Principe

Des rencontres avec des professionnels du secteur numérique sont organisées pour informer les entreprises sur les nouvelles tendances de l'économie numérique.

Contexte

Les ateliers numériques ont été mis en place dans le cadre d'une convention conclue entre la région Centre Val-de-Loire et la Chambre régionale de commerce et de l'industrie Centre Val-de-Loire. 40 ateliers par an sont prévus sur la région Centre Val-de-Loire. Dans le Loir-et-Cher, la convention prévoit 7 ateliers par an.

Déroulement de l'action

Des conférences de 2h30 à 3h00 sont organisées pour présenter différentes solutions numériques susceptibles d'accroître l'efficacité des entreprises ou de leur ouvrir de nouvelles perspectives. Ces conférences sont aussi l'occasion de mettre en relation les différents acteurs en présence. Ces conférences sont gratuites et ouvertes à tout public.

Résultats

Dans la région Centre Val-de-Loire, 30 ateliers numériques ont été mis en place en 2018, dont 4 dans le Loir-et-Cher. 6 ateliers dans le Loir-et-Cher en 2019.

Les conférences ont par exemple porté sur l'intelligence artificielle, l'expérience client, la publicité via la vidéo et les réseaux sociaux, l'intérêt des outils numériques collaboratifs.

Perspectives

Les ateliers numériques sont appelés « Rencontres numériques » par la Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher ce qui brouille la visibilité du dispositif « atelier numérique » en tant que tel : aucune rubrique du site internet de la Chambre de commerce du Loir-et-Cher ne propose de dispositif appelé « Ateliers numériques » et le terme ne donne aucun résultat dans l'onglet « Recherche ».

La Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher propose ce dispositif qu'elle intègre à son cycle annuel de conférences : les ateliers numériques sont appelés « Rencontres numériques » dans le cadre des « Rencontres performance » de la Chambre de commerce et de l'industrie. Les ateliers numériques sont donc suivis par des entreprises qui n'ont pas payé (puisque le dispositif « Ateliers numériques » est gratuit) et par des entreprises qui ont payé (car elles ont adhéré au cycle de conférences « Rencontres performance » de la Chambre de commerce et de l'industrie).

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Région Centre Val-de-Loire.

Partenaires financiers:
Chambre régionale de commerce et de l'industrie du Centre Val-de-Loire (à 50%), Région Centre Val-de-Loire (à 50%).

Budget de fonctionnement :
En 2018, la mise en place des 4 ateliers dans le Loir-et-Cher a coûté 7 000 €.

Lieu / adresse de l'événement :
Dans les locaux de la Chambre de commerce et de l'industrie, 16 rue de la Vallée Maillard, 41000 Blois.

Pour en savoir plus :

www.loir-et-cher.cci.fr

Contacts

Florent Masson,
Chambre régionale du commerce et de l'industrie du Centre Val-de-Loire,
Chargé de coordination numérique,
florent.masson@centre.cci.fr,
02.38.25.25.34.

Sandra Maillard,
Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher,
Conseillère appui au développement des entreprises et des territoires,
smaillard@loir-et-cher.cci.fr;
02.54.44.64.92..

CCI STORE



Objectifs

Agréger, valoriser et diffuser des solutions digitales adaptées aux besoins des PME et des TPE.

Public cible

Tout public, tous types d'entreprises.

Principe

CCI Store est une plateforme de solutions digitales (accès à des services en ligne et à des applications mobiles) avec pour objectif de simplifier l'entrepreneuriat et la vie des entreprises.

Déroulement de l'action

Le site Internet regroupe des solutions publiques ou privées, gratuites ou payantes, internationales, nationales ou locales. CCI Store propose des services numériques pour toutes les étapes de la vie des entreprises : entrepreneuriat, financement, développement, management, performance et gestion.

Le site propose également la lecture d'articles de conseils et d'actualités, ainsi que la possibilité de s'inscrire à une newsletter.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Chambre régionale de commerce et de l'industrie Centre Val-de-Loire.

Date de début de l'action :

2018.

Adresse du site Internet :

<https://www.ccistore.fr/centre-val-de-loire/>

Pour en savoir plus :

<https://www.ccistore.fr/centre-val-de-loire/>

<http://www.loir-et-cher.cci.fr/cci-store>

Contact

Christine Pottier
Directrice de cabinet,
Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher,
02.54.44.64.83.

DILL DISRUPT CAMPUS



Objectifs

Favoriser l'innovation technologique, pédagogique et économique en associant étudiants et entreprises autour d'un projet sur le numérique.

Public cible

Etudiants et TPE-PME du secteur numérique de la région Centre Val-de-Loire.

Principe

Etudiants et entreprises s'associent pour travailler pendant 5 mois sur un projet.

Contexte

Le projet DILL Disrupt Campus s'inscrit dans le cadre de la mission du Fonds national pour la société numérique. Il vise à financer des projets innovants associant étudiants et entreprises du secteur numérique.

dispositif DILL Disrupt Campus finance ceux qui sont proposés par les entreprises et qui sont considérés comme étant innovants.

Résultats

En 2018, 25 projets émanant d'entreprises du numérique ont été financés au titre du dispositif DILL Disrupt Campus et pris en charge par les étudiants de l'INSA Centre Val-de-Loire.

Déroulement de l'action

Dans le cadre des projets de fin d'études des étudiants en 5^{ème} année à l'INSA Centre Val-de-Loire, le

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

INSA Centre Val-de-Loire, Université d'Orléans, Université de Tours.

Partenaires financiers : Fonds national pour la société numérique (PIA numérique) ; Caisse des dépôts et des consignations, BPI France.

Budget de fonctionnement :

Pour chaque projet, BPI France finance jusqu'à 100 % des dépenses effectuées par les organismes de recherche publics (coûts marginaux) et jusqu'à 50 % des dépenses des entreprises.

Date de début de l'action :

Octobre 2018.

Textes de référence : Loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 de finances rectificative pour 2010 ; Loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 ; Convention du 28 décembre 2016 portant avenant entre l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations relative à la gestion des fonds du programme d'investissements d'avenir et du plan « France très haut débit ».

Pour en savoir plus :

<http://dill-up.fr/>

Contact

Alexandre Penneroux,
Responsable des Relations Entreprises et Collectivités,
INSA Centre Val-de-Loire,
alexandre.penneroux@insa-cvl.fr,
06.20.07.60.34.,
02.54.55.86.79.

FIDEC DIGITAL ET NUMÉRIQUE



Objectifs

Aider les entreprises à opérer leur transition numérique.

Public cible

Entreprises du Loir-et-Cher.

Principe

Aide à la transition numérique des entreprises sous la forme d'un prêt d'honneur.

Contexte :

Le Fonds pour le Développement des Entreprises en Croissance du Loir-et-Cher (FIDEC) a été créé en 2013. Présidée par Jean-Baptiste Anginot (également vice-président de la CCI), l'association est composée de représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher, des organisations patronales, d'entreprises, de la Banque de France. Elle a pour but de favoriser le développement des entreprises du département (en priorité des secteurs de l'industrie et du service aux entreprises) grâce à une aide financière. Un premier outil a été mis en place à son origine : le FIDEC Croissance. 1 675 000 Euros ont été distribués, sous forme de prêt d'honneur, pour permettre à des entreprises de se développer. Afin d'aider les entreprises à prendre le virage du digital et du numérique, l'association crée aujourd'hui un nouveau dispositif : le FIDEC Digital et numérique.

Déroulement de l'action :

Sur le même principe que le FIDEC Croissance, ce dispositif est un prêt d'honneur (sans intérêt ni garantie), pour un montant allant de 20 000 à 50 000 Euros, remboursable en 3 ans après un différé de 2 ans. À la différence du FIDEC Croissance, ici le prêt d'honneur n'est pas conditionné à un prêt bancaire. Ce prêt a pour objectif d'aider les entreprises à financer leur transformation digitale, comme, par exemple, les projets de dématérialisation, d'accompagnement vers la GED (Gestion électronique des documents) ou encore de création d'un CRM (customer relationship management). La loi de finances pour 2020 prévoyant une obligation progressive de la facturation électronique entre 2023 et 2025, les entreprises ont en effet tout intérêt à anticiper et prévoir leur virage numérique. Après le dépôt de son dossier, l'entreprise présente son projet devant un comité d'agrément (composé de chefs d'entreprises, d'experts-comptables et de banquiers) puis la décision d'acceptation ou non du dossier est rendue sous 48h.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Chambre régionale de commerce et de l'industrie Centre Val-de-Loire.

Date de début de l'action :
2019.

Adresse du site Internet :
<https://www.ccistore.fr/centre-val-de-loire/>

Pour en savoir plus :

<https://les-aides.fr/fiche/apBnAXxG2e3B/cci-loir-et-cher/pret-d-honneur-fidec-digital-et-numerique.html>

Contact

Jean-Christophe Despres
Conseiller Transmission Gestion Finances
Chambre de commerce et de l'industrie du Loir-et-Cher
j-cdespres@loir-et-cher.cci.fr
06.82.58.93.32.

TRANSITION NUMÉRIQUE ET PORTAIL ANNUAIRE RÉGIONAL



Objectifs

Mise en relation entre l'entreprise cible (0 à 250 salariés) et les offres des prestataires du secteur numérique, qu'ils soient entreprises ou consultants.

Public cible

Commerçant, artisan, TP / PME de moins de 30 salariés et prestataire ou consultant numérique basé sur le territoire de la région Centre Val-de-Loire.

Principe

Annuaire gratuit dont l'objectif est de recenser tous les acteurs professionnels du numérique de la région Centre Val de Loire pour favoriser les mises en relation en privilégiant proximité et développement régional.

Contexte

La Région Centre-Val de Loire, en charge du développement économique, accompagne les entreprises dans leur transition numérique et favorise la mise en réseau des compétences. Le programme national, « Transition Numérique » aide les TPE et les PME à s'approprier les nouveaux usages numériques et à intégrer ces technologies pour améliorer leur compétitivité. Ce portail annuaire permet de trouver les acteurs indispensables à l'appropriation du digital en donnant accès à des « Offreurs » et à leurs services, et ceci au plus près de la localisation des entreprises ou de la région Centre Val de Loire.

Déroulement de l'action

Fruit d'un travail de terrain avec un collectif régional de plusieurs acteurs, des conseillers numériques au contact de la cible d'entreprises en région Centre-Val de Loire, tels l'Arift Centre, le Cresitt, Nekoé cluster, la CCI Centre, Orléans Technopole & la Technopole de Bourges, Ceprogas pour les Centres de Gestion Agréés, orchestré par le GIP RECIA et la Direccte Centre, ce portail numérique a pour objectif de faciliter et promouvoir la mise en relation entre les entreprises de petites tailles, qui ont des demandes plus ou moins précises envers la transformation numérique de leur commerce, de leurs activités, et des offres potentielles de conseil, de services, de matériels, du secteur numérique ou digital, d'entreprises de la région Centre Val-de-Loire.

Ce portail a pour objectif d'évoluer au fur et à mesure des demandes et des offres des entreprises. Il a été choisi dans une première phase de s'attaquer à la demande de création de site Web ou de refonte de site Web, pour élargir progressivement les voies proposées :

1. Etre présent sur le Web :
 - Améliorer son site Internet
 - Augmenter sa présence sur Internet
 - Créer un site Internet
2. S'équiper, se développer
 - Développer des compétences
 - Développer une appli, un objet connecté
 - Séquiper en infrastructure
 - Un outil de gestion
 - Recycler son matériel
3. Avoir de la sécurité
 - Sécuriser/sauvegarder ses données

Résultats

- 220 offreurs dans 6 départements de la région Centre Val de Loire
- 47 compétences métiers
- 56 805 contacts fiches offreurs

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

GIP Recia, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre Val-de-Loire.

Partenaires :

Gip Recia, Ministère de l'Economie de l'Industrie et du Numérique, région Centre Val de Loire, Fonds Européens de Développement régional, Dev'up Centre Val de Loire, CCI Centre Val de Loire, CRESITT industrie, CRCMA Centre Val de Loire, Orléans Val de Loire Technopole, Bourges Plus (Technopole), Nekoé, Ama progres.

Pour en savoir plus :

<https://www.ledigitalpme.fr>

Contact

GIP Recia
Rémi Toisier
Chef de projet
remi.toisier@recia.fr

FICHES DESCRIPTIVES

DEVELOPPEMENT DES ACTEURS :

Initiatives pour l'accompagnement des usages
des professionnels hors secteur numérique.



- 88. Forum du numérique éducatif
- 89. Cafés numériques
- 90. Autodiagnostic numérique

FORUM DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF



Objectifs

Présenter les innovations pédagogiques possibles grâce à des outils ou des solutions numériques.

Public cible

Professionnels des mondes éducatifs : enseignants, éducateurs, animateurs, etc.

Principe

Pendant toute une journée, des conférences et des ateliers présentent de nouvelles formes de pratiques pédagogiques utilisant des outils ou des solutions numériques.

Contexte

Depuis 2015, la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Loir-et-Cher (DSDEN 41) et le réseau Canopé organisent un Forum du numérique éducatif pour aider les professionnels de l'éducation à réfléchir sur les enjeux des méthodes pédagogiques utilisant les outils numériques.

Déroulement de l'action

Après un discours introductif de l'Inspectrice d'académie et du délégué académique au numérique, une série d'ateliers sont proposés au public pour découvrir les différents outils numériques au service de l'enseignement et de l'éducation.

Les organisateurs de l'événement sont les référents du réseau Canopé et de la DSDEN 41 sur ce projet, ainsi que 1 ou 2 chefs d'établissement et 1 ou 2 enseignants. Ils commencent à préparer l'événement environ 6 mois à l'avance et se rencontrent environ 5 fois en tout, sans compter les échanges par téléphone.

Résultats obtenus

En 2018, les ateliers ont porté sur l'intérêt et la façon de mettre en place un Escape Game pédagogique, sur l'encyclopédie collaborative en ligne Vikidia (pour les 8-13 ans), sur la façon de promouvoir la collaboration des élèves de différentes classes autour d'un même projet, sur la présentation de plusieurs démarches d'adaptation et de différenciation avec le numérique,

sur l'intérêt et la façon de mettre en place une webradio avec les élèves, et enfin, sur l'utilisation de la Table Mashup (outil de montage vidéo).

Les organisateurs portent un regard assez mitigé sur cet événement en raison du faible succès rencontré auprès de son public cible. C'est la raison pour laquelle le forum, organisé en 2015 et en 2016, n'a pas eu lieu en 2017. Ainsi par exemple, en 2018, environ 100 personnes seulement étaient venues participer au Forum. C'est une fréquentation jugée très faible par les organisateurs, sachant que l'on compte environ 1 800 enseignants dans le Loir-et-Cher et que les personnes venues au forum n'étaient d'ailleurs pas toutes membres de l'éducation nationale. Les organisateurs expliquent cette faible mobilisation des enseignants par le fait qu'ils sont probablement déjà formés à l'utilisation des outils numériques comme les tablettes SQOOL ou suffisamment sollicités sur cette problématique.

Perspectives

Les organisateurs ne savent pas encore si l'événement aura de nouveau lieu en 2019 ni en 2020. Les organisateurs pensent peut-être faire un événement calqué sur le modèle des « Rencontres jeunes chercheurs », c'est-à-dire qu'ils vont laisser le soin aux élèves de présenter au public des projets qu'ils auront fait en classe pendant l'année écoulée.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Réseau Canopé.

Partenaires techniques :

Atelier Canopé du Loir-et-Cher, Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Loir-et-Cher, INSA Centre Val-de-Loire.

Partenaires financiers :

Aucun. L'INSA prête ses locaux.

Budget de fonctionnement :

300 € (sans compter les frais de transport pour les intervenants bénévoles).

Date de début de l'action :

2015.

Pour en savoir plus :

https://www.ac-orleans-tours.fr/dsden41/tice41/forum_du_numerique_educatif/

Contact

Stany Bomet,
Médiateur de ressources et de services,
Atelier Canopé 41 – Blois,
contact.atelier41@reseau-canope.fr,
02.54.55.52.00.

CAFÉS NUMÉRIQUES



Objectifs

Sensibiliser et accompagner à l'usage des technologies numériques, échanger des bonnes pratiques.

Public cible

Elus et agents des communes et des EPCI.

Principe

Des ateliers sont organisés pour partager les bonnes pratiques autour de différentes thématiques.

Contexte

Dans le cadre de la mission du dispositif « Quali'dep 41 », le Conseil départemental de Loir-et-Cher organise des « Cafés numériques » hors et dans les murs du Conseil départemental pour aider les élus et les agents des communes et des EPCI à se familiariser avec les outils numériques et à échanger des bonnes pratiques. L'objectif est d'apporter une solution complémentaire au catalogue de formations proposé par le Conseil départemental.

Déroulement de l'action

Le format des Cafés numériques se veut convivial, pratico-pratique et collaboratif. Chaque session ne peut accueillir que 12 participants au maximum. Les sessions, organisées par les référentes de Quali'dep 41, sont animées par des collègues bénévoles et non pas par des intervenants experts en matière d'utilisation des objets numériques, ni par les organisatrices des Cafés numériques, de façon à conserver l'aspect pratico-pratique de la démarche, éviter d'employer un jargon technique et éviter d'oublier d'expliquer certains concepts ou certaines manipulations qui semblent autant d'« évidences » à l'utilisateur familiarisé aux outils numériques. Chaque session porte sur un thème en particulier, comme l'usage de la messagerie électronique ou l'agenda, mais reste toujours en principe ouverte à d'autres problématiques en fonction des demandes et des idées qui surgissent au cours des sessions, la démarche des Cafés numériques étant qu'il ne s'agit pas de « cours » portants sur tel ou tel programme précis, mais d'une discussion libre entre collègues.

Les Cafés numériques réunissent des collègues ayant des niveaux inégaux de familiarité avec l'outil numérique de façon à encourager le dialogue, le partage des expériences et l'esprit de solidarité.

Résultats obtenus

Entre début 2015 et jusqu'au milieu de l'année 2018, on comptait environ 1 Café numérique par mois portant sur des thématiques larges et variées : faire un tableau croisé dynamique, gérer une base de données, gérer son agenda, etc. Depuis le milieu de l'année 2018, le Conseil départemental a changé son service de messagerie et d'Intranet ce qui a entraîné une demande plus forte et plus spécifique de la part des agents : comment gérer le réseau communautaire de l'Intranet, quels sont les nouveaux raccourcis clavier, comment gérer le courrier avec le nouvel outil... Les organisatrices des Cafés numériques ont parfois été amenées à programmer 3 fois la même session en raison du nombre important de personnes souhaitant y participer par rapport au nombre limité de places. Il est assez fréquent que les personnes reviennent plusieurs fois participer à des Cafés numériques, pour se rassurer ou bien pour apprendre de nouvelles choses.

Des Cafés numériques sont également organisés hors les murs du Conseil départemental : 3 Cafés numériques à Chouzy-sur-Cisse en 2017, 2 Cafés à Lamotte-Beuvron en 2018, 2 Cafés à Cour-Cheverny en 2019.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :

Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Partenaires financiers :

Aucun.

Budget de fonctionnement :

Aucun. Les cafés numériques constituent une action à part entière de Quali'dep41. Les organisatrices de l'action invitent les participants à préparer des gâteaux et à les partager entre eux.

Date de début de l'action :

2015.

Contact

Samantha Pallot
Conseil départemental du Loir-et-Cher,
Directrice de projet,
Mission stratégie, innovation et tourisme
(Loir-et-Cher 2021, Quali'dep 41, Salamandre),
samantha.pallot@departement41.fr,
02.45.50.47.80.

AUTODIAGNOSTIC NUMÉRIQUE



Objectifs

Évaluer la place prise par le numérique dans l'organisation du travail des collaborateurs.

Repérer les dimensions sur lesquelles l'entreprise doit mener une réflexion sur le droit à la déconnexion.

Public cible

Tous types de professionnels : entreprises, institutions, associations, etc.

Principe

Les collaborateurs des entreprises procèdent eux-mêmes à l'évaluation de l'impact des outils numériques dans leur activité pour initier une réflexion en termes de droit à la déconnexion.

Contexte

Partant du constat que l'informatique entraînait de profonds bouleversements dans l'organisation du travail, en introduisant notamment une injonction à l'immédiateté de la circulation de l'information, et donc à une connexion permanente des collaborateurs à leurs outils de communication, l'Association nationale pour l'amélioration des conditions de travail a édité un petit livret, qui, sous la forme d'un questionnaire, permet aux entreprises d'initier une réflexion sur la notion de « droit à la déconnexion ».

Déroulement de l'action

Le livret « Autodiagnostic numérique » est un outil favorisant la discussion et l'intercompréhension entre

la direction et les salariés d'une entreprise. Il permet de prendre conscience des conséquences du numérique dans l'entreprise en proposant une typologie de ses impacts sur l'organisation du travail. 6 types d'impacts sont mis en lumière : « Charge émotionnelle », « Connexion et vie privée », « Connexion et concentration », « Numérique et relations professionnelles », « Contrôle et suivi informatisé » et « Régulation numérique ». Pour chacune des dimensions considérées, une dizaine de questions permettent à la direction et aux salariés d'exprimer leur opinion. L'objectif est de permettre à chacun de prendre conscience de l'impact du numérique dans sa propre activité, pour ensuite confronter les points de vue et se rendre éventuellement compte des décalages des perceptions.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Association nationale pour l'amélioration des conditions de travail.

Partenaire technique :
Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail Centre Val-de-Loire.

Date de début de l'action :
Janvier 2017.

Pour en savoir plus :

www.centre.aract.fr

Contact

Isabelle Freundlieb,
Directrice de l'ARACT Centre Val-de-Loire,
i.freundlieb@anact.fr

Table des matières:

Sommaire.....	3
Méthodologie de l'enquête.....	4
Synthèse de l'enquête.....	5

Fiches descriptives :

ACCULTURATION

Initiation aux pratiques :

n° 1. Coding goûters.....	15
n° 2. Startup Weekend.....	16
n° 3. Startup Teens 41.....	18
n° 4. Startup Kids.....	20
n° 5. Créathon.....	21
n° 6. FabLab Robert-Houdin.....	23
n° 7. Micro-Folie.....	25
n° 8. Espaces publics numériques labellisés Webocentre.....	27
Espaces multimédia des institutions culturelles :	
n° 9. Espace multimédia de la Maison de Bégon.....	28
n° 10. Espace multimédia du Point information médiation multiservices (PIMMS).....	30
n° 11. Espace multimédia de l'Espace Quinière.....	32
n° 12. Espace multimédia du Bureau information jeunesse (BIJ).....	33
n° 13. Cours de BD et d'animation numériques.....	35
n° 14. Vagabongage(s).....	36
n° 15. Tablettes SQOOL.....	37
n° 16. D-Clics numériques.....	39
n° 17. Promeneurs du Net.....	41
n° 18. « Le Vrai du Faux » : outil d'éducation aux médias.....	43
n° 19. D-Codeurs.....	45
n° 20. Blogul.....	47

Promotion des métiers :

n° 21. Le Colloque du numérique.....	51
n° 22. Human Tech Days.....	52
n° 23. La Nuit de l'Orientation.....	54
n° 24. Les Rencontres de l'apprentissage universitaire.....	56
n° 25. La catégorie « Top numérique » du Top des entreprises.....	58
n° 26. Conférences Meetup INSA.....	60
n° 27. Conférences thématiques d'ETIC école de design.....	62
n° 28. Exposition des projets de fin d'études des étudiants d'ETIC école de design.....	63
n° 29. Semaine du numérique en Loir-et-Cher.....	64
n° 30. Bus numérique et village numérique.....	66

n° 31. Semaine nationale des métiers du numérique.....	68
n° 32. Semaine de l'Industrie.....	69
n° 33. Apéros'Info Blois.....	70
n° 34. Les Conseillers entreprise à l'école.....	71
n° 35. Participation des acteurs du Loir-et-Cher au Salon Vivatech.....	73
n° 36. Vidéos de présentation des métiers du secteur numérique.....	75

FORMATION

Guides :

n° 37. Guide des formations dédiées au numérique en région Centre Val-de-Loire.....	79
n° 38. Parcours de formation numérique blaisois de la motivation à Bac + 3.....	80

Formations :

n° 39. Acquérir un socle de connaissances de base en informatique.....	85
n° 40. Visa Pro Numérique.....	87
n° 41. Initiation et perfectionnement aux logiciels de bureautique et à la navigation sur Internet.....	88
n° 42. Informatique bureautique et certification PCIE.....	89
n° 43. Préparation à la certification TOSA Desktop.....	91
n° 44. Acquérir les premiers gestes professionnels du métier de technicien informatique.....	93
n° 45. Formations continues en Communication d'entreprise et Design.....	95
n° 46. Titre Professionnel Technicien d'assistance en informatique.....	96
n° 47. Baccalauréat Professionnel Systèmes numériques, option « Audiovisuels réseau et équipements domestiques ».....	98
n° 48. Baccalauréat Professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés.....	100
n° 49. Baccalauréat Technologique Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.....	102
n° 50. Titre Professionnel Technicien supérieur systèmes et réseaux.....	104
n° 51. Titre Professionnel Développeur Web et Web mobile.....	106
n° 52. Titre Professionnel Développeur de logiciels.....	108
n° 53. BTS Systèmes numériques, option « Informatique et réseaux ».....	110
n° 54. BTS Services informatiques aux organisations, option « Solutions logicielles et applications métiers ».....	112
n° 55. DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet.....	114
n° 56. DUT Réseaux et Télécommunications.....	116
n° 57. Titre Professionnel Concepteur développeur d'applications.....	118
n° 58. Titre Professionnel Administrateur d'infrastructures spécialisées.....	120
n° 59. Bachelor Infographiste DA Print & web en alternance.....	122
n° 60. Licence Professionnelle UX2i Métiers du numérique.....	123
n° 61. Licence Professionnelle Qualité-Sécurité des systèmes d'information.....	125
n° 62. Licence en informatique.....	127
n° 63. Ingénieur en Génie des systèmes industriels.....	129
n° 64. Master Architecte logiciel.....	131
n° 65. Master Compétence complémentaire en informatique.....	132
n° 66. Master Big Data, Management and Analytics.....	134
n° 67. Master Big Data, Management and Analytics en contrat d'apprentissage.....	136
n° 68. Doctorat en informatique.....	138

Valorisation des compétences:

n° 69. Badges numériques : «Badgeons le 41».....	143
--	-----

INSERTION

Outils de recherche d'emploi :

n° 70. Job41.....	148
n° 71. TransVaLoire: les métiers saisonniers réunis.....	150
n° 72. Emploi Store.....	152
n° 73. Services liés au numérique de Pôle Emploi.....	153

MISE EN RESEAU

Mise en réseau / Réflexivité :

n° 74. Études de l'Observatoire de l'économie et des territoires relatives au secteur numérique en Loir-et-Cher.....	157
n° 75. CR Num.....	159
n° 76. Les boss invitent les profs.....	161
n° 77. Les délégués académiques au numérique.....	162
n° 78. ES l'on parlait enseignement supérieur aux entreprises.....	163
n° 79. Séminaire intelligence artificielle et électronique embarquée.....	164

DEVELOPPEMENT DES ACTEURS

Equipement et financement des acteurs :

n° 80. Guide de l'enseignement supérieur pour les entreprises.....	169
n° 81. Cap digital.....	170
n° 82. Diagnostic numérique TPE / PME.....	171
n° 83. Ateliers numériques / Rencontres numériques.....	173
n° 84. CCI Store.....	175
n° 85. DILL Disrupt Campus.....	176
n° 86. FIDEC Digital et numérique.....	177
n° 87. Transition numérique et portail annuaire régional.....	178

Accompagnement des usages :

n° 88. Forum du numérique éducatif.....	183
n° 89. Cafés numériques.....	185
n° 90. Autodiagnostic numérique.....	187

Table des matières.....	189
-------------------------	-----

Cartographie des initiatives.....	annexe
-----------------------------------	--------

